This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

43. 185.

NOTICE

SUR LES

COLLECTIONS

MUSICALES

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI.

Se trouve aussi chez:

HATTU, Libraire à Cambrai.
BROCHAUS et AVENARIUS, Libraires, à Paris et à Leipzig.
BERTHOT, Libraire, à Bruxelles.

NOTICE

SUR LES

COLLECTIONS

MUSICALES

DE LA

BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI

ET DES AUTRES VILLES DU DÉPARTEMENT DU NORD,

Par E. DE COUSSEMAKER,

Correspondant du Ministère de l'Instruction Publique pour les travaux historiques, correspondant du Comité Historique du département du Nord et Membre de plusieurs Sociétés Savantes.

PARIS,

Chez Techener, Libraire, Place du Louvre, 12.

1843.

Tiré à 110 Exemplaires.

PRÉLIMINAIRE.

Malgré le nombre considérable de recueils de messes, motets, chansons et madrigaux qui furent publiés en Italie, en France, en Allemagne et en Belgique pendant le XVIe siècle (1), les ouvrages des compositeurs de cette époque sont devenus aujourd'hui d'une rareté excessive. A peine trouve-t-on ça et là quelques débris de ces collections; si l'on en excepte la Bibliothèque Royale et celle du Conservatoire de Musique de Paris, nous croyons que peu de Bibliothèques publiques de France en possèdent. Le zèle des bibliothécaires et des bibliophiles s'est peu dirigé vers cette partie de la bibliographie; sous ce rapport, nous

(1) La typographie musicale en caractères mobiles ne date que des premières années du XVIe siècle. Ce fut Octave Petrucci de Fossembrone qui en inventa le procédé et qui en fit l'essai dans un recueil de chansons qu'il publia à Venise en 1503. Cette nouvelle invention ne tarda pas à se propager ; avant 1540 les principales villes de l'Europe furent en possession d'imprimeries de ce genre : Les plus célèbres ont été celles de Gardane à Venise; d'Atteignant, de Nicolas du Chemin, d'Adrien Leroy et des Balard à Paris; de Jacques Moderne à Lyon ; de Tilman Susato à Anvers; de Phalèse à Louvain; de Graf et de Petreius à Nuremberg; de G. Rhaw à Wittemberg; de Wissenbach à Zurich.

sommes bien plus pauvres que nos voisins les Allemands (1).

Les recueils de ce genre que renferme la Bibliothèque publique de Cambrai et que nous avons entrepris de faire connaître aux amateurs de notre ancienne musique, se distinguent moins par leur nombre que par le choix auquel semble avoir présidé une main habile. Cependant, nous n'en devons, sans doute, la conservation qu'au hasard qui les aura dérobés au vandalisme révolutionnaire. Cette collection se compose de recueils imprimés et de manuscrits. Parmi les premiers, il en est de rares et d'intéressants, mais les plus précieux et les plus importants sont les manuscrits; ils contiennent en effet, presque tous, des compositions totalement inédites ou de la plus grande rareté; quelques-uns, tels que le N° 124, renferment un assez grand nombre de pièces de différents genres et d'auteurs inconnus jusqu'à ce jour. Il nous suffira, nous le pensons, de citer ici les noms de ces compositeurs pour appeler sur

(1) Les Bibliothèques de la plupart des grandes villes d'Allemagne possèdent beaucoup de recueils de cette époque; mais les plus riches de ce genre sont les bibliothèques publiques de Vienne, de Munich, de Berlin et celle de la société philarmonique de Vienne. Plusieurs collections particulières ne sont ni moins nombreuses ni moins bien choisies; nous citerons entr'autres celles de MM. Polchau de Berlin, Naue de Halle et Thibaut de Heidelberg.

eux l'attention des biographes. Nous y trouvons les suivants: *Cabilliau*, *Pierre du Cornets*, *D'oude Schuere*, *Ducrocq*, *Gheerkin*, *Gheerkin de Hondt*, *Philippe Lapperdey*, *Pierkin de Raedt*, *Jacques de Reux*, *Gheerkin de Wale*, *Vaupullaire;* tous appartiennent à la fin du XVe siècle ou au commencement du siècle suivant.

En recherchant à quel établissement avaient appartenu ces recueils, nous avons trouvé que la plupart provenaient du chapitre métropolitain et qu'ils étaient affectés à l'usage du chœur de Notre-Dame. Cette église possédait une maîtrise (1) qui devait être d'une certaine importance aux XVe et XVIe siècles, lorsqu'on remarque combien la musique des artistes de cette époque était hérissée de difficultés de notation, combien l'exécution de leurs compositions, toujours privées d'accompagnement instrumental, demandait de justesse et de précision. Cependant, aucun des auteurs qui ont écrit sur l'histoire de Flandre ou particulièrement sur celle de Cambrai, ne donne de renseignements sur cette institution, bien qu'il en soit sorti des artistes qui ont joui d'une

(1) Il n'est question ici de cette institution que sous le rapport musical proprement dit, car il est certain que dès la fin du Xe siècle, l'église de Cambrai avait déjà une école dans laquelle on enseignait le chant ecclésiastique. Voyez l'Hist. littér. de la France, t. VI, p. 40.

certaine réputation à l'époque dont nous parlons. (1). Nous nous trouvons donc restreint au petit nombre d'indications que nous avons pu recueillir, mais qui suffiront du moins pour démontrer qu'on doit regretter l'oubli des historiens sous ce rapport. Les recueils de musique de la bibliothéque de Cambrai vont nous fournir quelques-unes de ces indications. D'abord les Mss. N°s 6 et 11, qui datent au moins du commencement du XVe siècle et qui contiennent tous deux les mêmes pièces de musique, dont une est certainement et qui sont peut-être toutes du célèbre Dufay, servaient l'un au premier, l'autre au deuxième chœur. De ce fait nous pouvons induire la conséquence, que l'église Notre-Dame de Cambrai était, dès cette époque, en possession d'un assez grand nombre de chanteurs capables d'exécuter la musique des

---

(1) Tout ce que nous avons pu trouver à ce sujet, consiste dans la note suivante tirée d'un Ms. de l'abbé Tranchant qui repose à la bibliothèque de Cambrai sous le n° 917 :

« Il y a encore dans cette église, dit-il, plusieurs enfans de chœurs » qui sont instruits dans la piété, dans le chant musical et au service » de l'autel. Dans le commencement il n'y en avait que cinq, après six, » ensuite huit ; finalement le nombre fut augmenté jusqu'à dix. Ces » enfants sont nourris et entretenus aux dépens du chapitre. Quand ils » sortent de la maitrise, après avoir servi l'église pendant huit ans, » s'ils ont de la disposition pour l'étude et qu'ils s'y appliquent, ils » jouissent chacun d'une bourse qui leur donne l'aisance de parvenir à » la prêtrise ; s'ils n'ont point de talent pour les lettres, le chapitre » leur donne une récompense. »

maîtres de l'école de Dufay et que ces chanteurs recevaient leur éducation musicale dans la maîtrise de la métropole. Cette conséquence ne paraîtra pas trop rigoureuse, si nous produisons des preuves d'où il résulte qu'une école dans laquelle, indépendamment du plainchant, on enseignait la musique figurée, était attachée à cette église dès le milieu du XVe siècle, et qu'au commencement du XVIe, il s'y était formé des musiciens distingués. On lit dans un récit de l'entrée solennelle de Jean de Bourgogne, évêque de Cambrai, qu'en 1442, « *en widant de l'église les enfants d'autels cantèrent I motet ou pulpitre, tournez le visage vers l'autel.* » (1) Sept ans après, au départ de Philippe-le-Bon, *II petits des enfants d'autel cantèrent une canchonète de laquelle un des gentils hommes du duc tint le tenure.* » (2) En 1477, comme nous le verrons plus loin, la maîtrise était dirigée par un maître habile, *Martin Hanard*, chanoine de la cathédrale.

Quant à la preuve qu'il en est sorti des musiciens de réputation, nous la puisons dans le manuscrit n° 6, sur l'une des gardes duquel on lit

---

(1) Dupont : Histoire ecclésiastique et civile de Cambrai, partie IV, note 3, pag. IX.

(2) Ibid. pag. XXI. Ce même passage est cité par M. Wilbert dans son rapport sur les monuments de l'arrondissement de Cambrai. Lettre avant-propos, pag. XI.

les inscriptions suivantes : CLAUDIN DOTHEGNIE, *enfant de chœur de Notre-Dame de Cambrai*, 1520; JOANNES LUPUS, *enfant;* ARNOLDUS CAUSIN; VIRGO, *enfant;* ROBIN CHENNEAU, *enfant de chœur de Notre-Dame de Cambray l'an* 1528.

Parmi ces noms, deux appartiennent à des artistes connus, *Jean Lupus* qui a joui d'une renommée assez brillante, et *Alnould Causin* dont les compositions sont contenues dans un recueil en plusieurs volumes publié de 1532 à 1543 par *Jacques Moderne* sous le titre de *Motetti delle fiore* (1). Il est à croire que ces artistes ne sont pas les seuls qui soient sortis de cette école, car elle a eu à sa tête des maîtres du plus grand mérite. Ceux de ces maîtres dont nous avons pu recueillir les noms, sont :

MARTIN HANARD, chanoine de la cathédrale et maître des enfants de chœur vers 1477 époque à laquelle *Tinctoris* lui dédia son *Traité des notes et des pauses* (2).

---

(1) Kiesewetter, Mémoire sur les musiciens Néerlandais.

(2) M Fetis (Biog. des musiciens, tom. 7, pag. 280), cite le *Traité de la valeur régulière des notes de Tinctoris* comme celui dédié à *Hanard*, mais c'est une erreur. Voici les termes mêmes de la dédicace à M. Hanard : *Egregio viro Domino* MARTINÆ HANARD *canonico Cameracensi ac amplifico cantori Johannes Tinctoris inter cantores Regis Siciliæ minimus, immortalem benevolentiam*.

Josquin Després, (1) le plus célèbre de tous les musiciens du XVe siècle, qui fut directeur de musique de la cathédrale vraisemblablement vers 1495 ou au commencement de 1500 (2).

Jacques de Kerle, né à Ypres au commencement du XVIe siècle, qui fut chanoine et directeur du chœur de la métropole de Cambrai d'où, quelque temps après, il passa au service de l'empereur Rodolphe II en qualité de maître de chapelle (3).

Laurent De Vos, né à Anvers en 1533, aussi célèbre par son patriotisme que par son savoir musical, qui fut maître des enfants de chœur de la même église. Frère du fameux peintre Martin De Vos, Laurent De Vos était attaché comme musicien à la cathédrale d'Anvers, lorsque sa réputation le fit appeler aux fonctions de directeur de la musique de la métropole de Cambrai par l'ar-

---

(1) On trouvera quelques détails sur la vie de cet artiste, Ms. 20, Messe 13e.

(2) Jean Manlius, dans ses remarques sur les lieux communs de Melancton (collect. t, III cap. de Studiis), cite une anecdote relative au séjour de Josquin à Cambrai. « Un chanteur s'y était permis de broder un passage d'un motet de sa composition, Josquin s'emporta contre lui et lui dit : « Pourquoi ajoutez-vous ici des ornements? quand ils sont nécessaires, je sais bien les écrire » — Fetis, Biog. des Mus., tom. III, pag 280.

(3) On a publié un grand nombre de compositions de De Kerle à Venise, à Munich, à Nuremberg; et il existe des messes manuscrites du même musicien dans les archives de la chapelle papale.

chevêque Louis de Berlaymont qui ne tarda pas à l'honorer de son amitié. De Vos voua le plus vif attachement à son bienveillant protecteur et ce fut cet attachement qui, plus tard, servit de prétexte à la condamnation qu'on fit peser sur lui (1). Lacroix du Maine dit que Laurent De Vos est auteur de motets et de chansons qui furent publiés; mais il ne cite ni le nom de l'éditeur, ni le lieu où ils furent imprimés. Balique et Cotolendi parlent aussi d'un motet à *grands chœurs* que composa Laurent De Vos et dans lequel fut retraçée, en quelque sorte, l'histoire des troubles du temps. Ce fut, parait-il, lors de l'exécution de ce motet, à laquelle assistait d'Inchy, que Laurent De Vos fut saisi et mis en prison (2).

---

(1) Jean Doudelet, clerc de Notre-Dame-de-la-Chaussée à Valenciennes, raconte dans ses chroniques inédites la triste fin de Laurent De Vos. On trouvera ce récit avec l'épitaphe en vers du même musicien aux pièces justificatives n° 1.

(2) « Laurent Voz composa un motet à grands chœurs, de plusieurs versets de différents psaumes qui étaient si artistement arrangés, que toute l'histoire des troubles de ce temps y était décrite, l'usurpation tyrannique d'Inchy, la perfidie du prevot et de sa cabale, l'ingratitude, la révolte et la mort funeste de plusieurs bourgeois, l'éloignement et les malheurs de l'archevêque, la vaine espérance des secours du duc d'Alençon et le peu de durée de la gloire des méchants. Ce motet fut chanté après les vêpres un jour de fête solennelle. D'Inchy l'entendit, il entra dans une si terrible fureur qu'il ordonna que l'on saisit incontinent le maître de musique. On le conduisit en prison et, sans autre forme de procès, d'Inchy, de son autorité privée, ordonna qu'on le pendit. On lui représenta vainement que l'usage

Philippe de Mons, un des plus célèbres musiciens du XVIe siècle, fut trésorier et chanoine de la métropole; quoique ce digne émule de Roland de Lassus ne fut point préposé à la maîtrise et qu'il ne résidât que peu à Cambrai, il n'a pas moins dû exercer une influence utile sur cette institution soit par ses conseils, soit par ses ouvrages.

Si les noms de tous les maîtres du chœur de Notre-Dame ne sont point arrivés jusqu'à nous, il devient incontestable, par ceux que nous venons de citer, qu'à partir du milieu du XVe siècle, cet établissement a été dirigé par des hommes de mérite. Il est probable même que, déjà auparavant, il y avait eu à sa tête des musiciens habiles. Rappelons-nous, en effet, que Cambrai est proche de Bavay, patrie d'Okeghem, et de Chimay, lieu de naissance de Dufay; que la bibliothèque de Cambrai possède dans les Mss. 6 et 11 des compositions de Dufay et peut être d'autres musiciens contemporains qui étaient exécutées à Notre-Dame; ce qui peut donner à croire que ces maîtres ont dirigé cette école pendant un certain temps. Si ces faits étaient

---

demandait que l'on appela le juge de l'église; qu'il fallait faire la cérémonie de la dégradation, rien ne put arrêter ni suspendre l'exécution d'une sentence contraire à toutes les règles. » V. la Revue Cambresienne, année 1838, pag. 81.

prouvés, il en résulterait que Cambrai aurait été le berceau et le centre même de cette école gallo-belge d'où sont sortis tant d'artistes célèbres à la fin du XVe siècle. Quoiqu'il en soit, nous pouvons conclure, il nous semble, de ces indications que la maitrise de Cambrai a été d'une certaine importance pour l'art et qu'il s'y est formé des artistes distingués (1). Il est facheux que les écrivains de cette époque et ceux qui ont écrit postérieurement, ne nous aient pas mis à même de suivre l'histoire de cet établissement dans toutes ses phases. Nous pouvons dire seulement qu'il paraît s'être maintenu dans une assez bonne direction jusque vers la fin du XVIIe siècle. Les Mss. 14, 15, 16, 22 et un autre rangé parmi les livres imprimés sous le n° 7939, renferment des compositions à un et à deux chœurs des maîtres qui paraissent avoir dirigé l'école pendant le XVIIe siècle. Plusieurs de ces compositions ne sont pas dépourvues de mérite.

---

(1) Notre-Dame n'était pas la seule église de Cambrai qui eut une maîtrise; le passage suivant du récit de l'abbé de St-Aubert, que nous avons cité précédemment, fait voir que l'église St-Géry en possédait une : « Au disner il y heult grant jubilée des enfans de cuer de N. D. et de *St-Jeri* qui cantèrent pluiseurs fois l'un après l'autre, des trompes, de menestraux, des chantres de monsr et pluiseurs instrumens de sos et de Hiraux qui estoient venus de pluiseurs pays. » P. XIV.

On appelait *instrumens de sos* ou de sons, les instrumens ordinaires, et *instrumens de Hiraux* ou de Hérauts, ceux des trouvères et des jongleurs.

Il est vraisemblable que, parmi les artistes qui ont puisé leur première éducation dans la maîtrise de la métropole, quelques-uns sont nés à Cambrai même; à l'exception cependant du fameux Josquin Després qu'y font naitre le Duchat et Perne, sans que cela soit démontré, aucun à notre connaissance, n'est désigné positivement comme natif de cette ville.

Quelques autres cités du département du Nord ont, dans le XVIe siècle, donné naissance à des musiciens dont la réputation a eu du retentissement :

Douai peut nommer les frères REGNARD; *François* l'aîné, qui fut maître de chapelle de la cathédrale de Tournay et dont on a publié les compositions à Douai et à Paris; et son frère puîné, *Jacques*, né vers 1531, qui, après avoir été aussi attaché à la cathédrale de Tournay, en qualité de musicien, fut appelé à Munich par Roland Delattre (de Lassus), au service de l'électeur de Bavière, puis devint second maître de chapelle du Roi de Bohême Rodolphe II (1).

(1) Les compositions de cet artiste ont été publiées à Douai, à Munich, à Nuremberg, à Francfort, à Inspruck et à Dillingem, ce qui prouve la réputation dont elles jouissaient. Le recueil imprimé à Douai porte la date de 1552 ; si la date et le lieu d'impression de ce recueil, qui me sont fournis par M. Fetis (Biog. des musiciens), sont exacts, il faut porter à cette année pour le moins, l'introduction de la première imprimerie à Douai qu'on à fixée jusqu'ici en 1563

Valenciennes a vu naître plusieurs artistes de distinction ; Tels sont :

Claudin Lejeune, un des plus célèbres musiciens du XVIe siècle, qui fut attaché à la cour de Henri III et passa ensuite au service de Henri IV, en qualité de compositeur de la chambre du roi (1);

Pierre Maillart, élève de Georges de la Hèle, maître de chapelle de Philippe II roi d'Espagne, qui, à son retour de Madrid où il suivit ce prince, fut nommé chanoine et chantre de l'église de Tournay. Il y mourut en 1622 (2) ;

Severin Cornet, né vers 1540, qui fit ses études musicales en Italie et devint, en 1578 maître des enfants de chœurs de la grande église d'Anvers (3);

Jean Bonmarché, né à Ypres selon quelques-uns, suivant d'autres à Valenciennes, qui fut maître de chapelle de Philippe II Roi d'Espagne (4).

---

(1) Des éditions des nombreuses compositions de cet artiste ont été faites à Anvers, à la Rochelle, à Paris et à Schidam. Voyez l'excellent article sur ce compositeur dans la Biographie des Musiciens, par M. Fetis, tom. 6, pag. 102.

(2) Pierre Maillart est auteur d'un livre intitulé : *Les tons du discours sur les modes de la musique* etc. Tournay, 1610; Cet ouvrage est rempli de recherches savantes et curieuses sur les modes.

(3) Plantin a publié les compositions de Severin Cornet.

(4) On trouve des morceaux de ce musicien dans les recueils publiés à Anvers et à Paris de 1545 à 1560.

Nicolas Desquenes, pasteur de Sebourcq à la fin du XVIe siècle, est cité par Simon Leboucq, dans son histoire de ce village, comme *grand musicien et componiste*. M. Hecart (1) pense que ce musicien était de Valenciennes et cela nous paraît probable. Desquenes composa un grand nombre de Messes, d'Antiennes et d'Hymnes qui devaient avoir du mérite, car leur réputation parvint jusqu'à la cour du roi d'Espagne qui appela leur auteur a Madrid pour y remplir les fonctions de maître de chapelle. Desquenes, par modestie ou à cause de son grand âge, refusa cet honneur et resta à Sebourcq où il mourut en 1633, après y avoir été pasteur pendant 40 ans. (2) Il ne nous est rien resté des ouvrages de ce compositeur et nous ne sachions pas qu'il en ait été publié. Nous ferons remarquer que le catalogue de Balthasar Bellere (3) fait mention d'un recueil de *Madrigaux à cinq voix* par Jean Desquenes, publié en 1603, ce

---

(1) Recherches sur le théatre de Valenciennes, supplément inédit. Ce volume rempli de portraits, d'autographes et d'autres curiosités littéraires et artistiques sur Valenciennes, appartient à M. L. Boca, élève de l'école des Chartes, qui nous l'a communiqué avec une obligeance toute amicale.

(2) Nous avons puisé ces renseignements dans un passage de l'Histoire de la Terre et comté de Sébourcq par Pierre Leboucq, qu'on trouvera reproduit aux pièces justificatives sous le n° 2.

(3) Voyez l'appendice 1.

qui ferait croire que c'était un musicien de la même famille.

La ville de Valenciennes possédait au XVIe siècle une institution musicale d'où sont sortis, en grande partie sans doute, les musiciens distingués de cette ville; c'est le salut en musique qui se chantait tous les jours à la chapelle de St-Pierre. On lira, pensons nous, avec intérêt les curieux détails sur la composition de cette institution que nous reproduisons aux pièces justificatives sous le N° 3. Mais ce qui nous a paru plus important, c'est que la musique de la chapelle de St-Pierre a donné naissance à une académie de musique à Valenciennes. Cette académie, formée en 1697 et soumise à la surveillance d'une commission composée d'échevins, était à la fois une école où l'on formait des élèves et une espèce de société où l'on donnait des concerts. (1). C'est la plus ancienne institution de ce genre qui, à notre connaissance, se soit établie dans le pays.

Les recueils de musique de la bibliothéque de Cambrai, à l'exception de quelques-uns dont les auteurs ont vécu dans les dix-septième et dix-

(1) Voyez le règlement de cette Académie aux pièces justificatives, n° 4.

huitième siècles, et qui offrent moins d'intérêt pour des motifs que nous ferons connaître plus loin, appartiennent à cette époque qui embrasse la fin du quinzième siècle et le siècle suivant. Cette période est une des plus remarquables de l'histoire de la musique; Trois grands faits la caractérisent : le perfectionnement des formes matérielles et artificielles de l'harmonie, la réforme et une nouvelle direction de la musique religieuse, la naissance du drame musical. Vers le milieu du seizième siècle, les formes de l'harmonie, qui, jusqu'alors, avaient absorbé presqu'exclusivement l'attention des musiciens, étaient devenues fort compliquées; malgré cette complication cependant, malgré les combinaisons les plus variées d'imitations et de canon, l'art de faire mouvoir les parties avec aisance, de faire chanter les voix dans un espace harmonique très resserré, l'art d'écrire avec élégance en un mot, avait été porté à un assez haut dégré de perfection. Malheureusement, ces procédés mécaniques, qui ont été si utiles aux progrès de l'art, mais qui n'en sont pourtant que des accessoires, furent regardés comme l'objet principal; et cette fausse voie conduisit les artistes aux abus les plus repréhensibles, aux extravagances les plus incroyables. Ainsi la mélodie était considérée comme une partie tellement secondaire qu'on ne se donnait plus la peine d'inventer des

chants (1); c'étaient les airs populaires qui servaient de thèmes aux messes, aux motets (2) et l'on en arriva au point de prendre pour thèmes des chansons grivoises, telles que *Baisez-moi mon cœur*, *Robin tu m'as toute mouillée* et d'en faire chanter simultanément les paroles avec le texte sacré.

Un mépris aussi complet des convenances, une telle aberration auraient infailliblement conduit l'art à sa perte, s'il ne s'était présenté un homme de génie pour lui imprimer une direction nouvelle et conforme à sa véritable destination. Cet homme de génie fut « PALESTRINA qui, dans la dernière » moitié du XVIe siècle, vint épurer le goût, sans » porter atteinte à l'habileté de l'art d'écrire, et » donner à la musique d'église le caractère le » plus noble, le plus digne de son objet. En se » montrant plus riche de détails, plus fécond » dans les ressources du contrepoint qu'aucun de » ses contemporains ou de ses prédécesseurs, il » imprima le cachet de la dernière perfection à

(1) Quelques artistes, pourtant, ont fait exception en montrant de l'invention et de l'originalité dans les idées mélodiques, tels sont Josquin Després, Clément Jennequin, Rolland de Lattre et autres.

(2) Nulla est ferè hodie missa, quæ non ex antiquo themate quopiam fit deprompta. Ita *fortuna*, ita *homo armatus* et lingua tum gallica cum germanica multa themata, plura vero ex choro ubi simplex est cantus. — Glarean, Dodecacordon, pag. 175.

» la musique émanée de la tonalité du plain-
» chant (1). La nature l'avait doué de l'instinct
» d'une pure mélodie qui lui faisait donner un
» air facile et chantant aux parties de ses ouvra-
» ges les plus remplies de recherches scientifi-
» ques. Le genre du madrigal, qui n'avait été
» jusque vers 1550, qu'un travail harmonique
» plus ou moins habilement combiné, prit entre
» les mains de Palestrina une grace douce et
» calme, sa mélodie s'y fit remarquer par sa
» convenance à l'égard des paroles, enfin ce
» grand homme dirigea l'art vers son but natu-
» rel (2). »

Le besoin d'innovation, qui se fit sentir à la même époque, poussa quelques artistes à la recherche d'un nouveau genre de musique plus favorable à l'expression pathétique des paroles. Les compositions de plusieurs maîtres, dans lesquelles on aperçoit des tentatives de modulations plus variées, l'emploi de dissonnances dans les transitions, de formes chromatiques inusitées jusqu'alors, préparèrent l'art à prendre une nouvelle direction et à s'unir à la poésie dans l'action théatrale. Il se fit des essais plus ou moins heureux du drame musical; mais ces essais restèrent in-

(1) Fétis, Esquisse de l'Histoire de l'Harmonie.

(2) Fétis, Résumé Phil. de l'Histoire de la Musique.

complets jusqu'à ce que l'on fut parvenu à donner à la monodie une expression animée, un accent passionné; ce qui n'eut lieu que par une innovation aussi hardie qu'heureuse, l'introduction des dissonnances naturelles de l'harmonie, qui changea la tonalité du plainchant et la fit ce qu'elle est aujourd'hui.

A partir de la deuxième moitié du seizième siècle, l'Italie acquit une véritable supériorité sur les autres nations de l'Europe. La gloire et la célébrité, qui, jusqu'alors, avaient été pour ainsi dire le partage exclusif des artistes Belges et Français, furent dévolues aux Italiens. Au dix-septième siècle il y eut décadence en Belgique et en France à tel point qu'on peut citer à peine quelques musiciens dont les productions soient dignes d'être mises en parallèle avec celles des maîtres Italiens contemporains.

Nous avons examiné avec attention les recueils dont nous offrons une description détaillée, nous avons mis tout le soin possible à découvrir les noms des auteurs quand les pièces n'en portaient pas, à fixer l'âge des manuscrits, à déterminer si les compositions qu'ils renferment, étaient inédites ou publiées. Nous ne nous flattons point d'avoir réussi à fournir à cet égard tous les renseignements que l'on pourrait désirer; nous confessons volontiers, au contraire, qu'il reste des

lacunes à combler, des doutes à lever. Tel que nous le présentons, nous espérons néanmoins que notre travail ne sera pas entièrement sans utilité pour les personnes qui s'occupent de l'histoire de la musique ; c'est le but de nos recherches et de nos efforts ; en l'atteignant, nous nous trouverons récompensé de l'ennui qui accompagne toujours les investigations pénibles et minutieuses de ce genre, si déjà nous ne le sommes par la satisfaction que nous a fait éprouver la découverte de quelques faits, de quelques noms dont s'enrichira l'histoire musicale.

Qu'il nous soit permis de témoigner ici à M. Thibaut, bibliothécaire de Cambrai, notre gratitude à propos de l'obligeance avec laquelle il a facilité nos recherches dans le dépôt confié à ses soins

RECUEILS MANUSCRITS.

N°. 3 (1).

Ce volume sur papier, in-fol. max., est d'une écriture musicale du XVIe siècle. Il serait difficile de lui assigner une date antérieure, tous les artistes, qui s'y trouvent nommés, étant nés dans les dernières années du quinzième siècle ou au commencement du seizième. C'est donc par erreur que M. Le Glay (2) indique ce Ms. comme étant du quinzième siècle.

Ce recueil contient quinze messes à quatre parties la plupart inédites. En voici les titres :

1. Missa *Quem Dicunt*, par Lupus.

Les collections musicales du seizième siècle renferment un assez grand nombre de compositions qui portent le nom de *Lupus ;* mais il est difficile de déterminer à quel artiste il faut les attribuer, car trois musiciens paraissent avoir été appelés ainsi : *Jean Lupus*, *Lupus Lupi* et *Lupus Hellinc.* Quoique, dans le nom des deux

---

(1) Ce N° et les suivants sont ceux sous lesquels sont classés, dans la Bibliothèque de Cambrai, les volumes que nous décrivons.

(2) Catalogue des Mss. de la Bibliothèque de Cambrai. — Mémoires sur les Bibliothèques du département du Nord, page 84.

derniers, *Lupus* semble n'avoir été qu'un prénom ou un sobriquet, il n'en est pas moins certain que leurs compositions étaient indiquées souvent uniquement sous ce prénom ou sobriquet. On en trouvera la preuve plus loin dans le Ms. N° 5, du moins quant *à Lupus Hellinc.*

Jean Lupus a été enfant de chœur de Notre-Dame de Cambrai (voyez le Ms. N° 6) et nous verrons en examinant la neuvième messe du recueil dont nous nous occupons en ce moment, si cet artiste n'était pas le même que *Jean Lupi*, et si les compositions qui portent le nom de *Lupus Lupi*, ne doivent pas également être regardées comme étant du même auteur.

Quant à *Lupus Hellinc*, il y a lieu de croire qu'il était flamand, car le motet *Panis quem ego dabo* du Ms. 124, porte l'inscription suivante : — *Lupus noster Hellinc:* (c'est le copiste qui parle) ; or ce recueil a été écrit et peint par des artistes flamands.

Il y a donc incertitude sur le véritable auteur de la première et de la neuvième messes de cette collection. Cette incertitude existera toutes les fois que les compositions ne porteront que le nom de Lupus seulement, à moins que quelque circonstance particulière ne vienne révéler d'une manière précise à quel auteur elles doivent être attribuées.

Les messes indiquées sous les noms de *Lupus* et de *Lupi*, dans la collection que nous examinons ainsi que dans les recueils cotés 5 et 124, sont inédites. Parmi ces messes peut être s'en trouve-t-il qui sont restées totalement inconnues jusqu'ici, car les archives de la chapelle papale, où il existe des compositions qui por-

tent ces noms, ne contiennent que des messes de *Jean Lupi*.

2. Missa *O gloriosi*, par RICHAFORT.

Jean Richafort ou *Richefort*, compositeur belge, né vers la fin du quinzième siècle, était un des bons élèves de Josquin Després; ses compositions méritent les éloges qui lui sont donnés par Glaréan dans son *Dodecacorde*. Un grand nombre de motets de cet artiste ont été publiés dans la première moitié du seizième siècle; sa messe *O gloriosi* est non seulement inédite, mais semble encore avoir été inconnue jusqu'ici de tous ceux qui ont parlé de ce musicien. Peut être se trouve-t-elle dans une collection manuscrite de la bibliothéque de Bruxelles qui contient plusieurs ouvrages du même compositeur.

3. Missa *Quæramus cum Pastoribus*, par WILLART.

Adrien Willart, ou *Willaert*, né à Rousselaere (1) vers 1490, fut un des plus célèbres musiciens belges du seizième siècle. Ses parents l'envoyèrent à Paris pour y apprendre le droit; mais il quitta bientôt cette étude pour se livrer entièrement à la culture de la musique. Il entra dans l'école de Jean Mouton qui passe pour un des meilleurs élèves de Josquin. Peu de temps après, Willaert se rendit à Rome, où il entendit exécuter ses ouvrages dans la chapelle pontificale, puis à Venise, où il obtint la place de maître de

(1) M. le baron de Reifenberg, lettre à M. Fétis.

chapelle de l'église St-Marc (1). C'est là qu'il composa le plus grand nombre de ses ouvrages qui tous jouirent d'une grande vogue; mais sa principale gloire est d'avoir créé l'école Vénitienne et d'avoir formé des élèves tels que *Zarlino*, *Constanza Porta*, *Cyprien de Rore* et plusieurs autres. Willaert passe aussi pour être l'inventeur de la musique à plusieurs chœurs.

Indépendamment de la messe de ce recueil, la bibliothéque de Cambrai possède du même auteur deux messes, deux chansons et un motet à quatre parties dans le Ms. 124 que nous décrirons plus loin.

4. Missa *Pourquoi non*, par Gascongne.

Mathieu Gascongne ou *Gascogne* était un compositeur français de la première moitié du seizième siécle. On trouve de lui des motets imprimés dans un recueil publié à Paris, par Attaignant et dans un autre d'Ausbourg. Ses messes sont inédites, elles n'étaient connues jusqu'ici que comme existant dans les archives de la chapelle papale. Les trois de ce recueil, c'est-â-dire la 4e. la 7e et la 13e en font partie. Les compositions de ce musicien n'offrent rien de particulièrement remarquables, elles sont écrites dans le style et le goût dominant de cette époque.

5. Missa *Sans cadence*, par Mouton.

Jean Mouton est un artiste français qui a joui d'une

(1) Meyer, dans ses annales de Flandre, cite Willaert comme chanteur du Roi de Hongrie, mais il ne dit pas à quelle époque il était au service de ce prince.

certaine célébrité au seizième siècle. Il a dû naître vers la fin du siècle précédent, car Octave Petrucci a publié un livre de cinq messes de ce musicien en 1508. On a prétendu qu'il fut élève de Josquin Després et qu'il succéda à son maître dans les fonctions de directeur de la chapelle de Louis XII ou de François Ier. On n'a d'autre preuve de la première de ces assertions que le témoignage de Zarlino qui tenait le fait, à la vérité, de son maître Willaert élève lui-même de Mouton. Quant à la seconde, outre qu'il n'est nullement certain que Josquin ait été maître de chapelle de Louis XII, il est remarquable que Glaréan, qui vit Mouton à Paris en 1521 et qui s'entretint avec lui, ne donne à ce compositeur que la qualification de musicien de François Ier (*Symphoneta*); il ajoute, seulement, que Mouton était en grande faveur auprès du prince (1). On a publié un grand nombre de motets de ce compositeur; mais ses messes, à l'exception du livre cité plus haut, sont restées inédites. On en conserve en Ms. dans les archives de la chapelle papale et dans la bibliothéque de Munich. Nous ignorons si celle-ci et celle *Tua potentia* du Ms. 124 en font partie.

6. Missa *Sans pause*, par Molu.

Le véritable nom de cet artiste est *Moulu*. On possède peu de renseignements sur les circonstances de sa vie; l'on sait seulement qu'il était français et qu'il vivait au commencement du seizième siècle. Il a été publié quel-

(1) Dodecacordon, pages 16 et 296.

ques motets de sa composition, mais ses messes, toutes inédites, n'étaient connues jusqu'ici que comme faisant partie des collections manuscrites de la chapelle pontificale.

Sans pause est le titre qui, dans la table du recueil dont nous nous occupons, est donné à la messe de Moulu; mais cette messe elle-même porte celui de : *A deux villaiges ou plus*; lequel des deux est le véritable ? nous l'ignorons.

7. Missa *Satenzin*, par Gascongne.

Voyez plus haut la 4e messe.

8. Missa *Hoc in templo*, par Courtois.

Courtois était un des musiciens français (de la première moitié du seizième siècle) les plus habiles dans l'art d'écrire. On ne connaît point le lieu de sa naissance et ses ouvrages ont toujours été d'une grande rareté. Un canon à cinq voix publié à Louvain en 1545 par T. Susato, un motet de la collection d'Ausbourg imprimée en 1545, quelques messes contenues dans le Ms. 51 de la chapelle papale, plus celle de ce recueil et celle *Domine quis habitabit* du Ms. 124 de la bibliothéque de Cambrai sont les seules compositions connues jusqu'ici de cet artiste.

9. Missa *Myn vridine*, (mon amie) par Lupi.

Trois artistes, selon l'abbé Baini (1), ont porté le

(1) Mém. sur Palestrina, tom. II, pag. 359.

nom de *Lupi : Jean Lupi, Lupus Lupi* ou *Lupo Lupi* et *Didier Lupi*, ce dernier paraît avoir été désigné toujours par son prénom joint à son nom et n'a vécu qu'après les deux autres; ce n'est donc pas lui qui est l'auteur des messes de ce recueil.

Quant à *Jean Lupi*, nous le considérons comme le même musicien qui est appelé ailleurs *Jean Lupus*. Pour qu'il en fut autrement, il faudrait supposer que deux artistes ayant un nom presque semblable, portant le même prénom, eussent vécu dans le même temps. On n'admettra pas facilement une telle supposition qui n'a, d'ailleurs, pour toute base que la légère différence entre *Lupus* et *Lupi*; différence à laquelle on peut donner, ce nous semble, une explication assez plausible: *Jean Lupi* paraît avoir voyagé en Italie, comme tous les musiciens de quelque renom de son temps, les archives de la chapelle pontificale contiennent de ses compositions; or, on sait que les Italiens de cette époque changeaient volontiers la terminaison des noms des artistes qu'ils prenaient en affection pour la rendre plus en harmonie avec le génie et la douceur de leur langue (1). Il ne serait pas surprenant que *Lupus* eut vu changer son nom en *Lupi*, et que les ouvrages qu'il a produits, eussent été mis indifféremment sous le nom de *Lupus*, de *Lupi*, quelquefois peut être sous les deux noms à la fois de *Lupus Lupi*. De là cette désignation vague de *Lupus*,

(1) C'est ainsi qu'ils appelaient Josquin Després *Jusquino Delprato*, Roland Delattre, *Orlando di Lasso*, Henri Isaac, *Arrigo Tedescho*, etc. Peut être les artistes d'alors, comme ceux d'aujourd'hui, changeaient-ils eux-mêmes aussi leurs noms ?

de *Lupi* ou de *Lupus Lupi*, qui est donnée à un assez grand nombre de compositions et qui, en définitive, n'a été vraisemblablement que le nom d'un seul et même artiste.

Quoiqu'il en soit, ces noms se trouvent cités avec éloges par divers écrivains du seizième siècle et les morceaux que nous avons mis en partitions justifient en grande partie les éloges.

10. Missa *Jam non Dicam*, par Lupus.

Voyez ce que nous avons dit de Lupus à l'occasion de la première messe de ce recueil.

11. Missa *Christus resurgens*, par Vaupullaire.

Le nom de ce musicien a été complètement inconnu jusqu'ici et nous avons fait de vaines recherches pour découvrir qu'elle était sa patrie ou quelques circonstances de sa vie. Toutefois nous le croyons d'origine française.

Les fragments de cette messe, que nous avons mis en partition, nous ont permis de voir que ce compositeur ecrivait avec élégance. On remarque de la facilité et de l'habileté dans sa manière d'agencer les parties. Un de ses principaux défauts est l'abus qu'il fait des Syncopes. On pourra juger de son mérite par l'examen du *Sanctus* de la messe *Christus resurgens* qu'on trouvera à la fin de cette notice sous le N° 1.

12. Missa *Gaude Barbara*, par Divitis.

Ce musicien dont le nom réel paraît avoir été *Le Riche*,

était français et vivait au commencement du XVIe siècle. On ne connaît de sa composition que deux morceaux sous le nom de *Divitis* et deux autres sous le nom de *Le Riche*. La messe de ce recueil est inédite et jusqu'ici la seule de cet artiste qui soit connue. Sans qu'elle offre rien de bien remarquable, on y aperçoit de l'habileté dans l'art d'écrire et on y trouve la plupart des défauts de ses contemporains.

13. Missa *Vos qui in turribus*, par GASCONGNE.

Voyez ce que nous avons dit de cet auteur et sur ses compositions sous la quatrième messe de ce recueil.

14. Missa *Filomena*, par LUPI.

Voyez nos remarques de la neuvième messe de cette collection.

15. Missa.

Cette dernière messe ne porte ni titre, ni nom d'auteur, et nous n'avons trouvé aucune indication qui put nous mettre sur la trace du compositeur auquel elle pourrait être attribuée (1).

N°. 4.

Ce manuscrit, quant au format et à l'écriture, est semblable au précédent. Il contient dix-huit messes à quatre parties qui ne portent point de noms d'auteur, mais dont le style indique facilement qu'elles ont été com-

(1) On trouve, à la page 33 des planches, la table thématique des messes qui sont sans noms d'auteur dans les Mss. de la Bibliothèque de Cambrai.

posées par des artistes de la fin du quinzième siècle et du commencement du siécle suivant; les canons et les imitations de toute espèce y abondent. Malgré les recherches que nous avons pu faire à ce sujet, nous n'avons découvert, d'une manière précise, le nom des auteurs d'aucune de ces messes; nous nous sommes donc contenté de placer, à la suite de quelques-unes d'elles, le faible résultat de nos investigations. Voici les titres des messes de ce recueil :

1. Missa *Verbum bonum.*
2. Missa *Sile fragor.*
3. Missa *Ecce panis angelorum.*
4. Missa *Missus est.*
5. Missa *Ferialis.*

M. Delmotte, dans sa notice biographique sur Roland de Lattre, connu sous le nom d'Orland de Lassus, cite, page 147, une messe à quatre parties de ce compositeur qui porte le même titre et qui est la 104e pièce de la collection manuscrite du même auteur, conservée à la Bibliothéque Royale de Munich, sous cette indication : *Musica practica manuscripta.* Nous ne saurions dire si la messe de Roland de Lattre est la même que celle du recueil que nous décrivons, nous sommes disposé, cependant, à en douter, parce que celle-ci nous semble d'une facture plus ancienne.

6. Missa *Incessamment.*

Il se trouve une messe ainsi intitulée parmi les messes manuscrites des archives de la chapelle papale. Mal-

heureusement M. Baini, qui nous fournit ce renseignement (1), n'a pas rapproché, des messes qu'il cite, les noms des auteurs auxquels elles appartiennent.

7. Missa *Alma.*

Dans la collection des messes publiées par Petrucci, il se trouve un livre de cinq messes de *Mouton*, dont la troisième est intitulée : *Alma redemptoris*, c'est vraisemblablement celle-ci.

8. Missa *Stephane gloriose.*

9. Missa *Myn Hert.* (Mon cœur).

M. Fétis, dans l'article qu'il a consacré à *Ducis*, dans sa Biographie universelle des Musiciens, attribue la messe *Myn Hert* à ce compositeur. Il assure qu'elle porte le nom de *Benedictus Hertochs*, et il en conclut que *Hertochs*, dont *Ducis* est la traduction latine, était le nom de ce musicien, tandis que *Benedictus*, nom sous lequel on le trouve presque toujours désigné, n'était que son prénom. Nous avons fait de minutieuses recherches pour trouver ces indications dans la messe *Myn Hert* de ce recueil et nous sommes obligés d'avouer que nous ne les avons pas rencontrées (2).

10. Missa *Mon mary m'a diffamé.*

Cette messe est, de même que la sixième de ce re-

---

(1) Mem. della Vita e delle opere D. G. Palestrina, tom. 1, pag. 140, note 226.

(2) Voyez plus loin Ms. 124. Messe *Myn Hertequin.* (Mon petit cœur.)

cueil, citée par l'abbé Baini, comme existant parmi les collections manuscrites de la chapelle papale; mais la citation est faite de telle sorte que nous ne pouvons déterminer à quel auteur cette messe appartient.

11. Missa *Mittit ad Virginem.*

12. Missa *Ecce quam bonum.*

13. Missa *Allés regrets.*

Cette messe est la même que la neuvième du Manuscrit N° 20.

14. Missa *Puer nobis.*

Le thème de cette messe n'est point le motet *Puer natus est nobis*, du Manuscrit N° 124.

15. Missa *Benedictus.*

16. Missa *Nigra sum.*

17. Missa *Beatæ Mariæ.*

Glaréan, dans son Dodécacorde, a inséré le *Gloria* et l'*Agnus Dei* de la messe *de Beatâ Virgine* de Josquin Després. Nous avons comparé ces deux morceaux avec les mêmes morceaux de la messe de ce recueil et nous avons trouvé qu'il n'existe entr'eux aucun rapport.

18. Missa *Argentum.*

N°. 5.

Ce recueil est encore un in-fol. max. du XVIe siècle, écrit sur papier; il contient douze messes dont deux à cinq parties et toutes les autres à quatre. Parmi ces douze messes, cinq seulement portent des titres et deux

le nom de leur auteur. Voici l'ordre dans lequel elles sont placées dans le volume :

1. Missa *Ego sum qui sum*, à cinq parties.
2. Missa (*sans titre*), à quatre parties.
3. Missa (*id.*), à quatre parties.
4. Missa (*id.*), à quatre parties.
5. Missa (*id.*), à quatre parties, par LUPUS.
6. Missa *Surrexit pastor bonus*, à cinq parties.
7. Missa *Christus resurgens* (1), à quatre parties, par LUPUS.
8. Missa *Confitemini*, à quatre parties.
9. Missa *Sponsa Christi*, à quatre parties.

Une messe ainsi intitulée se trouve dans une collection publiée par Gardane à Venise, en 1547, sous ce titre : *Quinque missarum harmonica diapente id est quinque voces referens.* Cette messe y est désignée comme étant l'œuvre de *Lupus Hellinc ;* il est probable qu'elle est la même que celle de ce recueil. Peut être faut-il attribuer au même artiste la cinquième et la septième messes du recueil que nous examinons; peut être même les douze messes appartiennent-elles à *Lupus Hellinc.*

10. Missa (*sans titre*), à quatre parties.
11. Missa (*id.*), à quatre parties.
12. Missa (*id.*), à quatre parties.

---

(1) Le thême de cette messe n'est point le motet *Christus resurgens*, du Manuscrit N° 124.

N°. 6.

Ce volume in-fol. sur vélin, d'une belle écriture et orné de lettres en couleur, est, sous le rapport musical, un des plus intéressants que renferme la bibliothèque de Cambrai. Les musiciens érudits comprendront facilement l'intérêt qui s'y rattache quand nous aurons fait voir que ce manuscrit appartient au commencement du XVe siècle, peut être même à la fin du XIVe, et qu'il renferme des compositions de *Dufay*.

Ce manuscrit appartient, selon nous, à l'époque que nous venons d'indiquer, parce que sa notation noire et rouge porte en elle tous les caractères de l'écriture musicale de ce temps. En effet la notation noire de la musique mesurée, dont on a les premières traces dans les ouvrages de Franco de Cologne, a été en usage en France et dans la Belgique, jusque vers la dernière moitié du XVe siècle; mais au-delà de cette époque, la notation blanche, dont on a déjà quelques traces dès la fin du XIVe siècle et qui se répandit rapidement, fut d'un usage exclusif. Il serait difficile de signaler des fragments de notation noire qui datent d'un temps voisin du XVIe siècle. Une autre circonstance vient confirmer notre opinion par rapport à l'âge que nous assignons au manuscrit dont il est question ici, c'est le mélange de notes rouges et noires qu'on y rencontre. Marchettus de Padoue, écrivain du XIIIe siècle, est le plus ancien auteur qui fasse mention de couleurs ou de signes particuliers dont on se servait pour distinguer

les notes *parfaites* et *imparfaites*. (1) Cette manière de noter semble avoir été en usage pendant un certain temps. Morley, (2) écrivain anglais du XVIe siècle, parle aussi de cette particularité.

D'après Jean de Muris, cette manière de noter la musique n'aurait été usitée que dans les élégies et les rondeaux (3); on sent facilement que l'obligation où l'on était d'employer deux sortes d'encre, devait être aussi incommode pour le compositeur que pour le notateur; c'est ce qui engagea, sans doute, quelque musicien, pour ne se servir que d'une seule encre, à remplacer les notes noires par des notes blanches ou vides et les notes rouges par des notes noires auxquelles on continua de donner le nom de *Notæ coloratæ*. Quoiqu'il en soit, la notation rouge et noire n'a pas été d'un usage très répandu; on rencontre, seulement, un petit nombre de pièces notées ainsi parmi celles de cette époque qui nous sont conservées.

Indépendamment de sa notation noire et rouge, qui suffirait pour déterminer l'âge des compositions écrites de cette manière, nous trouvons encore, dans le Ma-

---

(1) Ces expressions appartiennent au genre de notation en usage jusqu'au XVIe siècle. Sans entrer dans d'autres détails à cet égard, nous dirons que les notes *parfaites* valaient trois fois les notes d'une valeur nférieure, tandis que les notes *imparfaites* ne valaient celles-ci que deux fois.

(2) A Plaine and easie introduction to pratical musik, etc. Londres, 1597.

(3) Notulæ rubeæ aliquando ponuntur in elegiis et rondellis huc et illuc, ut ad invicem possint cum aliis perfectionibus computari.

nuscrit que nous examinons, une autre circonstance qui vient à l'appui de notre opinion, c'est l'absence de tout signe de mesure dans un grand nombre de morceaux : Or on sait que ces signes n'ont commencé à être en usage que vers les premières années du XVe siècle; nous nous croyons donc le droit de conclure que les compositions de ce recueil ne peuvent être d'une époque plus moderne.

On a cru, néanmoins, que ce volume avait été écrit au commencement du XVIe siècle, parce que l'inscription suivante se trouve sur la garde collée en dedans de sa reliure :

Claudin Dothegnie, *enfant de chœur de Notre-Dame de Cambray M. D. XX.*

C'est évidemment une erreur : en admettant, pour un instant, que l'écriture musicale elle-même de ce volume n'indiquât pas suffisamment son âge, la date écrite, sur une garde, d'une main et d'une encre différentes de celle du corps du Manuscrit, serait-elle de nature à prouver que c'est là véritablement la date du livre? On ne le croira pas facilement; d'un autre côté, il n'y a pas de motif pour ne point admettre aussi que le nom, écrit de la même main et de la même encre, soit celui de l'auteur des compositions et l'on ne va pas jusque-là ; il est plus naturel, selon nous, de croire que *Claudin Dothegnie*, enfant de chœur, aura apposé son nom à ce livre, en y ajoutant une date, comme les écoliers d'aujourd'hui inscrivent leur nom sur les pupitres et sur les livres de l'établissement où ils reçoivent de l'instruction. Ce qui prouve qu'on

ne peut pas tirer d'autre conséquence de cette inscription, c'est qu'immédiatement après le nom de *Claudin Dothegnie*, on trouve les suivants :

Johannes Lapus, enfant de chœur ; — Arnoldus Cousin, enfant ; Virgo, enfant ; — Robin Chenneau, enfant de chœur de Notre-Dame de Cambray, l'an mille V et XXVIII.

L'auteur des compositions de ce recueil est, selon nous, *Dufay :* nous avons, pour le prouver, deux faits importants ; le premier est le nom même de ce compositeur que l'on trouve écrit au verso du 46e feuillet du Manuscrit, à la suite du mot *Contratenor*, de la même main et de la même encre que le reste du recueil ; ce qui démontre que ce musicien est l'auteur, sinon de toutes les pièces du Manuscrit, au moins de celle qui porte son nom ; le second fait est l'âge du Manuscrit, que nous avons établi plus haut et qui correspond parfaitement à l'époque où vivait Dufay : cet artiste, en effet, était attaché à la chapelle papale de Rome, en qualité de *Tenor* dans l'année 1380 et y mourut en 1432, dans un âge fort avancé. N'est-il pas vraisemblable aussi, que Dufay, qui était natif de Chimay, dans le Hainaut (1), a reçu sa première éducation musicale à la maîtrise de Cambrai ; qu'il y remplit, avant son voyage en Italie, les fonctions de *Contratenor* et qu'il y laissa quelques pièces de sa composition ? qu'on ne voye pas d'ailleurs de contradiction entre les fonctions de *Tenor*

(1) Fétis. Biog. des Mus. — Mémoire sur le mérite des Musiciens Néerlandais, pag. 12 et 13.

qu'il a remplies à Rome et celles de *Contratenor* qu'il aurait tenues à Cambrai, car la partie de *Contratenor* qui était plus grave que la partie supérieure, était tantôt plus élevée, tantôt d'égale hauteur et quelquefois même plus basse que la partie de *Tenor*. (1). Ces deux parties étaient donc chantées par des voix de même qualité et un tenor chantait indifféremment la partie de Tenor ou de Contratenor.

M. Le Glay (2) cite une lettre de feu M. Delmotte dans laquelle ce spitituel auteur lui écrivit en 1832, que MM Perne et Fétis pensent que les Manuscrits 3, 4 et 6 de la Bibliothèque de Cambrai, sont des ouvrages de Philippe de Mons, trésorier et chanoine de la cathédrale de Cambrai. Il est à croire que MM. Perne et Fétis n'ont exprimé cette opinion que sur des renseignements imparfaits qui leur ont été communiqués; car s'ils avaient vu eux-mêmes ces volumes, ils ne les auraient attribués ni à la même époque, ni au même auteur.

Toutes les messes du Manuscrit N° 3, à l'exception d'une seule, ainsi qu'on l'a vu plus haut, portent les noms de leurs auteurs, qui, tous, ont vécu au commencement du XVIe siècle. Aucune n'y est attribuée à Philippe de Mons, musicien remarquable de la fin du même siècle.

---

(1) Contratenor est pars illa cantus compositi, quæ principaliter contratenorem facta inferior est supremo, altior autem aut æqualis aut etiam tenore Inferior. — Tinctoris Definitorium,

(2) Mémoire sur les Bibl. du département du Nord, pag. 84.

Le Manuscrit N° 4, qui est aussi de la même époque que le précédent, renferme dix-huit messes sans noms d'auteurs. M. Fétis regarde Benoît Ducis comme l'auteur de la neuvième messe de ce recueil ; c'estpar erreur, pensons nous, mais cela prouve au moins que son opinion n'était pas aussi exclusive que l'affirmait M. Delmotte à M. Le Glay, ou qu'elle s'est modifiée depuis.

Pour en revenir au Recueil N°. 6, nous croyons avoir démontré d'une manière incontestable qu'il n'a pas été écrit au XVIe siècle et qu'il appartient au contraire à la fin du XIVe siècle ou au commencement du XVe.

Nous avons exposé les motifs qui nous font considérer ce recueil comme étant l'œuvre en entier de Dufay, peut-être renferme-t-il quelques pièces des musiciens contemporains ; il n'en serait, dans ce cas, ni moins précieux, ni moins intéressant. Voici la liste des morceaux qu'il contient, nous les avons classés dans l'ordre qu'ils occupent dans le manuscrit :

1. *Kyrie* à trois parties.
2. *Gloria* à quatre parties.
3. *Kyrie* à trois parties.
4. *Credo* à quatre parties.
5. *Gloria* à quatre parties.
6. *Kyrie* à trois parties.
7. *Credo* à quatre parties.
8. *Gloria* à trois parties.
9. *Credo* à trois parties.
10. *Gloria* (1) à quatre parties.

---

(1) C'est ce morceau qui porte le nom de Dufay.

11. *Credo* à trois parties.
12. Deux *O quam glorifica* à trois parties.
13. *Gloria* pour voix seule (1).
14. *Credo* à trois parties.
15. Trois pièces incomplètes pour voix seule.

N°. 7.

Ce recueil in-fol. max. sur papier, a été écrit au XVIe siècle; il contient cinq messes sans titres et sans indication d'auteur.

La première est à huit parties; la deuxième, la troisième et la quatrième sont à quatre parties; la cinquième en a huit. Nous n'avons rien pu trouver qui nous mit à même de soupçonner le nom des artistes qui ont composé ces messes; mais d'après leur style, nous croyons qu'elles appartiennent à des musiciens du milieu du XVIe siècle.

N°. 8.

Ce volume est identiquement semblable au précédent, c'est le même format, la même reliure et la même écriture. Il contient aussi les mêmes messes. La cinquième seule diffère en ce que l'*Agnus Dei* n'est point semblable à celui du Manuscrit N° 7. Ces deux volumes servaient, l'un au côté droit, l'autre au côté gauche du chœur.

---

(1) Cette pièce est chantée alternativement par le *Superius*, par le *Tenor* et par le *Contratenor*. Le *qui sedes* est à trois parties.

N°. 11.

Ce Manuscrit sur vélin est du même format et de la même écriture que le N° 6. Celui-ci, seulement, n'est point orné de lettres en couleurs. Nous renvoyons donc, quant à son âge et à l'auteur présumé des compositions qu'il renferme, à ce que nous avons dit de ce recueil.

La différence entre les deux volumes consiste en ce que les morceaux n'y sont point disposés de même et que le N° 11 en contient quelques-uns de plus que le N° 6.

Voici la liste des morceaux du N° 11 ; nous les avons placés dans l'ordre qu'ils occupent dans le volume et nous avons marqués d'un astérisque ceux qui ne se trouvent pas dans le N° 6 :

1. *Kyrie* à trois parties.
2. *Kyrie* à trois parties.
3. *Kyrie* à trois parties.
* 4. *Kyrie* à trois parties.
* 5. *Kyrie* à quatre parties.
6. *Gloria* à quatre parties.
7. *Gloria* à trois parties.
8. *Gloria* à quatre parties.
9. *Gloria* à trois parties.
10. *Gloria* (1) à quatre parties.
* 11. *Gloria* à trois parties.
* 12. *Gloria* à trois parties.

---

(1) Ce morceau qui est le même que le dixiéme du Ms. N° 6, porte aussi le nom de Dufay à la suite du mot Contratenor.

* 13. *Gloria* pour voix seule.
14. *Credo* à quatre parties.
15. *Credo* à quatre parties.
16. *Credo* à trois parties.
* 17. *Credo* à trois parties.
18. *Credo* à trois parties.
* 19. *Credo* à trois parties.
20. *Credo* à trois parties.
21. Trois pièces incomplètes pour voix seule.

N°. 14.

Ce Manuscrit, in-fol. sur papier, est du XVIIe siècle. En tête du volume se trouve une épitre dédicatoire de *Valérien Gonet*, aux chanoines de la cathédrale de Cambrai. Valérien Gonet, l'auteur des compositions contenues dans ce Manuscrit, était d'Arras comme on le verra plus loin. On ne connaît point de particularité sur sa vie ; il est à croire, cependant, qu'il a été élèv ede la maîtrise de Notre-Dame, puis après maître de la même institution. Ce volume renferme dix *Magnificat* à quatre, cinq et six parties ; puis une fantaisie à quatre parties sans texte. Cette fantaisie, qui porte la date de 1613, a été composée, sans doute, pour être exécutée par des instruments. On lit à la fin de ce morceau : *V. Gonet phonascus atrebatensis.*

Le Ms. est terminé par un *Magnificat* à six parties et un motet à huit parties pour le jour de l'Annonciation de la Vierge.

N°. 15.

Ce Manuscrit, sur papier du même format et de la même écriture que le précédent, contient les compositions suivantes :

1. Messe *à douze parties et à trois chœurs*, par ANTOINE PENNE.

Cette messe porte la signature de l'auteur et la date 1612; mais le volume ne renferme que les quatre parties du premier chœur, les autres semblent perdues. Malgré nos recherches, nous n'avons rien pu découvrir sur la vie de ce musicien. Tout porte à croire néanmoins qu'il a reçu son éducation musicale dans la maîtrise de Cambrai et qu'il y resta attaché en qualité de maître des enfants de chœur : car on lit à la fin du Manuscrit rangé, parmi les imprimés de la Bibliothèque de Cambrai, sous le N°. 7939, cette inscription : 1615 *authore M.* (Magistro) *Anthonio de Penne.*

2. Motet *à quatre parties pour la présentation de la Vierge.*

En tête d'une des parties de ce morceau, se trouve écrit le mot *Flamini*; c'est vraisemblablement le nom de son auteur. Il y avait un compositeur de ce nom qui vivait à Rome au commencement du XVIIe siècle et qui a publié un recueil de Villanelles, en 1610.

3. Motet *à trois parties pour la Visitation de la Vierge.*

Cette pièce a pour titre *Cujus sacrata viscera* et ne porte point de nom d'auteur.

N°. 16.

Ce volume in-fol., sur papier, contient des compo sitions de divers auteurs, écrites à plusieurs époques du XVIIe siècle; en voici le texte :

1. Messe *à quatre parties*, par ANTOINE PENNE, 1615.

Voyez ce que nous avons dit sur ce musicien au recueil précédent.

2. Hymne *à quatre parties pour la fête de St-Jean-Baptiste*, 1662, sans nom d'auteur.
3. Messe *à six parties*, par ANTOINE PENNE, 1616.
4. Messe *du cinquième ton à six parties*, par ANTOINE PENNE.
5. Missa *Lallier* (est-ce le nom de l'auteur?) *à huit parties.*
6. Messe *à quatre parties*, sans date et sans nom d'auteur.
7. Messe *à huit parties*, par JEAN RICHART.

C'est la première fois que nous voyons figurer ce nom parmi les compositeurs de musique. Nous ne connaissons rien de la vie de Jean Richard, c'est sans doute encore un élève de la maîtrise.

8. Messe *à dix parties.*

Une épître dédicatoire, qui se trouve en tête de cette messe, est signée *D. J. Solon S. Autberti Can. Reg.*

Elle porte la date de 1647. Le volume ne contient que les cinq parties du premier chœur.

9. Messe *à dix parties sur le motet* Decantabat.

Cette messe ne contient pas de nom d'auteur et on ne trouve dans le Manuscrit que les *cinq* parties du premier chœur.

N°. 17.

Manuscrit in-fol., sur papier, écriture du XVIe siècle.

On lit en tête du volume : *Joannes de Cornuailles, perpetuus Vicarius Ecclesie Cameracensis, me possidet donatque post decessum suum prefate Ecclesie pro sinistrâ parte chori. Orate pro eo et pro cunctis fidelibus defunctis. Pater Noster, Ave Maria.*

Ad idem disticon.

Qui dedit hos matri modulos in pace quiescat Christe Deus tuus ille Johannes Cornubiensis.

Le premier morceau de ce Ms. est un *Te Deum*, par Jean Lupi.

Vient ensuite la table des autres compositions : elles sont toutes à quatre parties, à l'exception de l'hymne *Magno salutis gaudio*, qui est à quatre, cinq et six parties et de celle intitulée : *Quem terra Ponthus* qui est à six parties.

In hoc codice contentorum secundum ordinem alphabeti collecta annotatio.

1. *A solis ortus cardine.*
2. *Ad cœnam agni providi.*

3. *Agnoscit omne seculum.*
4. *Audi benigne conditor.*
5. *Ave Maris Stella.*
6. *Beata nobis gaudia.*
7. *Conditor alme siderum.*
8. *Corde natus ex parentis.*
9. *Cultor dei momento.*
10. *Clarum decus.*
11. *Christus qui lux es et dies.*
12. *Eterne rex altissime.*
13. *Exultet cœlum laudibus.*
14. *Hostis Herodes impie.*
15. *Jam ter quaternis.*
16. *Jhesu salvator seculi.*
17. *Jhesu quadragenarie.*
18. *Jhesu nostra redemptio.*
19. *Illuminator omnium.*
20. *Iste confessor domini.*
21. *Magno salutis gaudio.*
22. *Martir Dei qui unicum.*
23. *Nuncium vobis fero.*
24. *Nunc Sancte nobis Spiritus.*
25. *O quam glorifica Luce.*
26. *Pange lingua.*
27. *Quem terra Ponthus.*
28. *Quod chorus vatum.*
29. *Sacris solemniis.*
30. *Sanctorum meritis.*
31. *Te lucis ante terminum.*
32. *Verbum supernum* (adventus).

33. *Verbum supernum* (sacramentum).

34. *Vexilla regis prodeunt.*

35. *Urbs beata Jherusalem.*

Magnificat :	Primi. Secundi. Tertii. Quarti. Quinti. Sexti. Septimi. Octavi.	Toni.

In principio hujus codicis habet Te Deum *in fine vero missa* Va-t'en regrets.

En tête de la messe *Va-t'en regrets* (1) qui termine le volume, se trouve écrit : *Simonet Censier.*

Est-ce le nom de l'auteur de cette messe? La chose est possible. Nous ferons remarquer cependant que ce nom est écrit d'une autre encre et d'une autre main que le corps du volume.

Dans la majuscule S de *Sicut locutus est* du dernier Magnificat, sont écrits, par la même main que le reste de l'ouvrage, ces mots ; *De Lingne* 1561. Il est évident que ces mots rappellent le nom de l'écrivain et l'année où le volume a été écrit. Le nom pourtant ne pourrait-il pas être en même temps celui de l'auteur de ce morceau? On ne sera peut-être pas éloigné de le penser, lorsque nous dirons qu'il y a eu un maître des enfants de chœur de

(1) Cette messe n'est point la même que la 13e du recueil N° 4.

la métropole qui s'appelait *Jean De Lingne;* malheureusement la mention de ce nom, que nous avons rencontrée sur une des gardes du Manuscrit N° 27 de la Bibliothèque de Cambrai, ne porte point de date ; ce qui nous laisse par conséquent dans l'incertitude sur ce fait. (1)

Ce recueil, dont l'écriture est soignée, nous a paru intéressant. Il est facheux qu'il soit dans un assez mauvais état de conservation.

N°. 20.

Ce recueil in-fol. Max., sur papier, a été écrit au XVI° siècle ; c'est un des plus intéressants de la collection de la Bibliothéque de Cambrai. Il contient dix-huit messes et deux motets à quatre parties ; en voici les titres :

1. Missa *De grand pitié.*
2. Missa *Papalis.*

Ce n'est point la messe de Palestrina connue sous le nom de Messe du pape Marcel.

3. Missa *Ave Maria.*

Deux auteurs, à notre connaissance, ont composé une messe sur cette antienne, *Pierre de Larue* et *Fevin.*

---

(1) Independamment de Jean De Lingne, nous avons trouvé, sur les gardes du même volume, les noms de deux autres maîtres de cette église, ce sont ceux de *Mathieu Grudins* et de *Bernard Carpentier.* La Bibliothéque de Cambrai ne possède point d'ouvrage de ces musiciens.

Nous avons eu occasion de comparer le *Pleni sunt* de la messe de Fevin, inséré par Glaréan dans son Dodecacorde, avec le *Pleni sunt* de ce recueil et nous avons vu que Fevin n'était point l'auteur de celle-ci. Ce n'est point non plus celle de P. de Larue. Voyez la treizième messe de ce recueil.

4. Missa *L'homme armé du 4e ton.*

Il serait difficile de déterminer à quel auteur appartient cette messe; car presque tous les artistes de la fin du XVe siècle et ceux du XVIe, ont composé des messes sur ce thème. Il en est même qui en ont composé deux sur le même thème. Burney a cru que cette chanson était la fameuse chanson de Roland; mais un fragment, qu'on rencontre dans le *Proportionale* de *Tinctoris*, démontre qu'elle n'offre rien de guerrier. En voici les premières paroles :

L'ome, l'ome, l'ome armé
Et Robinet tu m'as
La mort donné
Quant tu ten vas.

Cette chanson paraît avoir été très en vogue au XVe et au XVIe siècles. Malgré cela, il n'est resté de son texte que le fragment que nous venons de citer. La mélodie en est conservée entière dans les compositions auxquelles elle a servi de thème. M. Bottée de Toulmon l'a reproduite dans sa notice sur la chanson musicale en France (1).

Voici les noms des principaux musiciens qui ont

(1) Annuaire historique de 1837.

composé des messes sur ce thème, ce sont : G. Dufay, Busnois, Regis, Caron, Brumel, de Orto, Faugues, Pipelare, Josquin qui en a fait deux, (une à quatre et une à cinq parties), Pierre Delarue, Mon Compère, Tinctoris, Philippon, Vacqueras, Forestier, Morales, qui en a fait deux, (une à quatre et une à cinq voix), Palestrina et Carissimi. C'est dans leurs messes sur ce thème que ces artistes, peu exceptés, se sont plus à réunir toutes les extravagances et les bizarreries du contre-point.

6. Missa (sans titre.)

7. Missa *Gaudeamus omnes.*

Une messe de Josquin Després intitulée : *Gaudeamus*, a été publiée à Venise, en 1503, 1505 et 1513, par Octave Petrucci, dans un recueil intitulé : *Missæ diversorum auctorum quatuor vocibus.* La comparaison que nous avons faite du *Benedictus* de cette messe, inséré par Glaréan dans son Dodécacorde, avec le *Benedictus* de la messe *Gaudeamus* dont il est question ici, nous ont démontré que ces messes ne sont point du même auteur. Ce n'est point davantage la messe d'Okeghem intitulée : *Gaudeamus.*

8. Missa *Beata progenies.*

L'auteur de cette messe est inconnu et ce n'est point le motet *Beata progenies*, du Ms. N° 124, qui lui a servi de thème.

9. Missa *Allés regrets.*

Cette messe, dont l'auteur nous est également inconnu, est la même que la treizième du recueil N° 4, que nous avons décrit plus haut.

10. Missa *L'homme armé*, par Pipelare.

Mathieu Pipelare, musicien Belge, vécut à la fin du XVe siécle ou au commencement du siècle suivant. On ne connaît qu'une seule messe de ce compositeur qui soit imprimée et elle se trouve dans une collection fort rare publiée à Rome, en 1516, par André Antiquo de Montona, sous le titre de : *Quindecim missarum electarum quæ per excellentissimos musicos compositæ fuerunt.* La messe *L'homme Armé*, de ce musicien, ne se trouve que parmi les compositions manuscrites de la chapelle papale.

Indépendamment de cette messe, la Bibliothéque de Cambrai possède encore une chanson et un motet à quatre parties dans le recueil N° 124, que nous examinerons plus loin.

11. Missa *Sargiés de Doeul.*

Le seul musicien qui, à notre connaissance, ait composé une messe sur ce thème, est Henri Isaac ; nous sommes donc disposé à croire que celle-ci est de ui. Henri Isaac, né en Allemagne, était un des plus célèbres compositeurs du XVe siècle. Maître de chapelle de l'église St-Jean de Florence, au temps de Laurent le Magnifique, ce fut à la cour de ce prince qu'il composa la plupart de ses ouvrages, auxquels Glaréan (1), bon juge en cette matière, accorde beaucoup d'éloges. Les productions d'Isaac ont été très nombreuses, à ce

(1) Dodecacordon, pag. 460.

qu'il paraît; mais il ne nous en reste qu'une partie. Les principales sont : cinq messes et trois motets publiés par Petrucci; six motets contenus dans la collection de Conrad Peutinger, et dix chants à plusieurs parties publiés dans un recueil imprimé par Jean Ott, à Nuremberg, en 1544. Gerber assure qu'on conserve, en manuscrit, à la Bibliothèque Royale de Munich, une collection de cinq messes d'Isaac.

12. Missa *Je n'ay Doeul*,

Dans la collection de messes de Petrucci, que nous avons déjà citée, se trouvent deux messes intitulées : *Je n'ai deuil;* l'une de *Jean Ghisselin* et l'autre d'*Antoine Brumel*. Les écrivains modernes n'ont point reproduit de fragment de ces messes dont l'édition est d'une rareté excessive, et nous n'avons point d'autres renseignements pour nous éclairer sur cet objet; nous ne pouvons donc déterminer auquel de ces deux compositeurs appartient la messe de cette collection.

13. Missa *Ave Maria*.

Cette messe qui n'est point la même que la troisième de ce recueil est la messe *Ave Maria* de P. de Larue, qui a été publiée dans la collection d'Antiquo de Montona, dont nous avons déjà parlé.

Pierre de Larue, né vers la fin du XVe siècle, passe généralement pour un artiste Belge; Glaréan (1) seul prétend qu'il était Français. Ses ouvrages jouirent d'une

(1) Dodécacorde, pag. 184.

grande estime dans son temps. Il en existe d'imprimés dans les plus anciens recueils publiés à Rome et à Venise. La chapelle papale et la Bibliothèque de Bruxelles conservent du même artiste un grand nombre de compositions manuscrites. Il paraît qu'il mourut à Anvers, où il remplit les fonctions de maître de chapelle.

14. Missa *O Sacer Anthonii.*

Pierre de Larue a composé une messe intitulée : *Missa S. Anthonii*, mais elle ne ressemble point à celle de ce recueil.

En supposant qu'*Anthonii* soit ici le nom du compositeur, il ne devient pas facile de décider à quel artiste cette messe appartient, car trois musiciens de cette époque, à notre connaissance, ont porté ce prénom; ce sont : *Brumel*, *Fevin* et *Divitis*.

15. Missa *de Villaige*, par Josquin Despretz. (Sic.)

Josquin Deprés ou Després, dont le nom fut écrit de diverses manières, fut désigné généralement par son prénom de *Josquin*, qui dérive du flamand *Jossekin*, c'est-à-dire petit Josse, sorte de diminutif amical réservé aux artistes que le public prenait en affection. Josquin fut le musicien le plus célèbre et le plus populaire du XVe siècle. Malgré sa réputation pourtant, la plus brillante peut être dont jamais jouit artiste, on ne connaît ni l'année de sa naissance ni celle de sa mort; on n'est guere plus heureux relativement à sa patrie. L'Allemagne, l'Italie, la France et la Belgique se sont disputés la gloire de lui avoir donné naissance. Nous ne pouvons exposer ici, sans dépasser les limites dans

lesquelles nous devons rester, les raisons que chaque pays fait valoir pour soutenir ses prétentions, nous dirons seulement que trois villes, Cambrai, Condé et St-Quentin, revendiquent cet honneur presqu'avec une égale apparence de fondement.

Perne, qui s'appuie sur un passage de l'abbé Mercier (1) et sur un autre de Le Duchat, (2) assigne Cambrai comme le lieu de naissance de Josquin.

M. Kiesewetter (3), qui a trouvé dans le recueil manuscrit N°. 463, de la Bibliothéque de St-Gal, la suscription suivante :

Jodocus pratensis, Josquin Duprés,
Belga Veromanduus omnium princeps,

En conclut que Josquin est picard et peut-être de St-Quentin. Il ne manque pas de faire remarquer que Claude Hémeré (4) et Colliette (5) nous apprennent que Josquin Després fut enfant de chœur de l'église St-Martin de St-Quentin, puis maître de chapelle de la même église.

---

(1) *Jodocus de pratis*, Josquin Despretz, musicien célèbre estoit de Cambray. (Suppléments manuscrits à l'ouvrage de Lacroix du Maine).

(2) Dix d'entre ceux que Rabelais nomme icy furent disciples de cet excellent musicien (Josquin) qui estoit de Cambray, etc., tom. IV, pag. 44.

(3) Gazette musicale de Lepsig. 1835, N°. 24.

(4) Fuit ille cantandi arte clarissimus infantulus, cantor in choro sancti Quintini tum ibidem musicæ prœfectus, postremo magister symphoniæ regiæ. (Tabell. chronol. dec. Sancti Quintini, pag 101.)

(5) Mémoires pour servir à l'Histoire du Vermandois, (tom. III pag. 157.)

M. Fétis (1), qui s'arme de l'opinion de Lacroix du Maine (2), de Duverdier (3) et de Ronsard, (4) n'hésite pas à croire que Josquin était du Hainault. Il est même disposé à donner la préférence à Condé, où il paraît avoir fini ses jours, sur les autres villes de la même province.

Si les faits rapportés par Claude Hémeré et Colliette sont exacts — et nous n'avons aucun motif pour les révoquer en doute, — il est, selon nous, plus probable que Josquin est né à St-Quentin qu'à Cambrai ; car indépendamment de la preuve produite par M. Kiesewetter, on aura peine à croire que les parents de Josquin l'ayent envoyé à la maîtrise de St-Quentin, quand il y avait une maîtrise à Cambrai, où ils demeuraient, à moins de supposer, ce qui n'est guère vraisemblable, qu'il n'y eut pas de place vacante à la maîtrise de Cambrai, lorsque Josquin s'y présenta.

Josquin fut élève d'Okeghem, un des meilleurs maîtres de ce temps. Il se rendit ensuite en Italie, où il

---

(1) Biog. des Mus., tom. III, pag. 278.

(2) Josquin Després, natif du *pays du Haineault* en la gaule Belgique, l'un des premiers et des plus excellents et renommés musiciens de son siècle. (Bibl. t. II, p. 47, édition de Rigoley de Juvigny.)

(3) Josquin Despretz *Hennuyer de nation* et ses disciples Mouton, Vuillard, Richafort et autres, (Bibl. Franç., tom. III, pag. 12.)

(4) Et pour ce, Sire, quand il se manifeste quelque excellent ouvrier en cet art, vous le devez soigneusement garder comme chose d'autant excellente que rarement elle apparoist entre lesquels ce sont depuis six ou vingt ans, élevez Josquin Desprez, *Hennuyer de nation*, et ses disciples Monton, Vuillard, Richafort, Jannequint, etc. (Mélanges de chansons, etc. Paris, 1572.)

devint chanteur de la chapelle du pape Sixte V; ce qui eut lieu entre 1471 et 1484, car ce prélat n'occupa le siége pontifical que pendant ces années. Ce fut là que son génie se déploya dans les nombreux ouvrages qui sortirent de sa plume. Sa réputation grandit de jour en jour et bientôt sa supériorité sur ses contemporains fut proclamée; l'admiration et l'enthousiasme, qu'il excita, n'eurent pas de bornes. Voici comment un auteur moderne, l'abbé Baini, dépeint la prééminence de cet artiste sur ses contemporains : « Josquin Després, dit-
» il, devint en peu de temps l'idole de l'Europe. On
» ne goûte plus que Josquin; il n'y a de beau que les
» ouvrages de Josquin; Josquin est le seul dont
» on chante la musique dans les chapelles alors exis-
» tantes. Josquin seul en Italie, Josquin seul en France,
» Josquin seul en Allemagne, en Flandre, en Hongrie,
» en Bohême, en Espagne, rien que Josquin (1). »

De Rome Josquin partit pour Ferrare, où il écrivit pour le duc Hercule 1er d'Est, sa messe intitulée : *Hercule dux Ferrariæ*, une de ses meilleures productions. Après un bref séjour à la cour de ce prince, il revint en

---

(1) Un tal Jusquin Despres, o del prato, in brev'ora deviene con sue nuove produzioni l'idolo dell'Europa. Non si gusto piu altri, se non il solo Jusquino. Non v'e piu bello, se non è opera di Jusquino. Si canta il solo Jusquino in tutte le capelle allora esistente. Il solo Jusquino in Italia, il solo Jusquino in Francia, il solo Jusquino in Germania, nelle Flandre, in Ungheria, in Boemia, nelle Spagne, il solo Jusquino. (Mem. della vita et delle opere di giov. pierluigi da Palestrina, tom. II, pag. 407.)

France où, selon Glaréan, (1) il remplit la place de premier chanteur de Louis XII, d'après d'autres, (2) celle de maître de chapelle de ce prince; ce qui n'est démontré de part ni d'autre. Quoiqu'il en soit, il sollicita et obtint peu de temps après, un bénéfice de chanoine à l'église St-Martin de St-Quentin. Il ne paraît pas avoir été satisfait de cette position; car, selon Aubert Lemire, (3) il finit ses jours à Condé, comme Doyen de la collégiale de cette ville; mais auparavant, il aurait été maître de chapelle de l'empereur Maximilien Ier, si l'on en croit Conrad Peutinger. (4) Nous avons déjà dit (5) qu'il paraît avoir été maître de chapelle de la cathédrale de Cambrai. Il a dû occuper cette place à son retour d'Italie et avant de se rendre à la cour du Roi de France. La véritable date de sa mort n'est point connue; celle de 1531 semble la plus vraisemblable à M. Fétis (6).

Nous ne rappellerons pas ici toutes les compositions connues de cet artiste célèbre; la liste en serait trop longue. Nous dirons seulement que, malgré les nombreuses éditions qui en ont été faites, elles sont fort rares. Il en est resté beaucoup d'inédites.

---

(1) Dodécacorde, pag. 468.

(2) Claude Hémeré et Collette. (*Voyez page* 114.)

(3) De Canonicorum collegiis cap. 16, pag. 42.

(4) Recueil de motets publié à Augsbourg, en 1520.

(5) Page 11.

(6) Biog. des Mus., tom. III, pag. 282.

Indépendamment de la messe de ce recueil qui ne semble pas avoir été publiée et qui existe aussi dans les collections manuscrites de la chapelle pontificale, la Bibliothèque de Cambrai possède encore dans le recueil manuscrit N°. 124. deux motets : 1° *Qui Habitet in adjutorio ;* 2° *Cum Sancto Spiritu in gloria ;* et la chanson : *Vivrai-je toujours en telle paine.* Nous ne saurions dire si ces morceaux ont été publiés.

En examinant les ouvrages de Josquin on n'y trouve point, quoiqu'on lui en attribue, des procédés scientifiques qu'on ne connut avant lui : on voit seulement qu'il les perfectionna ; mais ce qu'on ne rencontre point dans les artistes antérieurs à lui, c'est une certaine facilité de style, de l'élégance, de l'esprit, de l'originalité dans les idées et les tournures mélodiques. Ses plus grands défauts étaient moins les siens propres que ceux de l'époque où il vécut. Palestrina lui-même, comme on le verra plus loin, n'a pas su toujours, et de prime abord surtout, s'affranchir du mauvais goût qui régnait alors.

16. Motet *Domine non secundum*, par Lebrun.

Le nom de ce musicien, qui semble d'origine française, ne se trouve cité à notre connaissance, que dans le recueil, en plusieurs volumes, publié à Paris par Attaignant, de 1527 à 1536, ce qui indique que cet artiste a dû naître à la fin du XV° siècle ou au commencement du siècle suivant. Nous ne saurions dire si le motet *Domine non secundum* a été imprimé dans la collection d'Attaignant.

17. Missa *Panis quem ego dabo.*

Trois auteurs, à notre connaissance, ont composé chacun une messe sur ce thème : *Palestrina*, *Gheerkin de Hondt* et *Clemens non Papa.* Celle de *Gheerkin de Hondt*, insérée dans le recueil Manuscrit N° 124 de la Bibliothèque de Cambrai, n'est point la même que celle-ci ; la messe de *Clément*, publiée dans le recueil N°. 20 de la même Bibliothéque, n'y ressemble pas davantage. Il y a donc lieu de croire que c'est la messe de Palestrina, imprimée à Rome, en 1590, chez Fr. Coatin, dans la collection intitulée : *Missarum liber quintus.*

18. Missa *In te Domine speravi.*

C'est encore une messe qui semble appartenir à Palestrina. Ce compositeur est le seul, à notre connaissance, qui ait composé une messe sur ce thème. Elle a été publiée à Rome, en 1594, chez Fr. Coatin, dans le recueil intitulé : *Missa quinque. quatuor ac quinque vocibus concenendo, liber sextus.*

19. Te Deum, par Clément.

Jacques Clément, surnommé *Non Papa* par ses contemporains, parce qu'on voulait le distinguer du pape Clément VIII, fut un des plus célèbres compositeurs flamands de son temps. Il vécut dans la moitié du XVI° siècle et devint maître de chapelle de l'empereur Charles-Quint. Il a été publié un assez grand nombre de motets de ce musicien ; il est à croire que celui-ci a paru soit dans le recueil intitulé : *Laberinto* Venise,

1534, soit dans un autre publié à Milan, en 1580, sous le titre de : *Liber primus musarum cum quatuor vocibus, seu sacræ cantiones quas Vulgo motettas appellant.* Nous parlerons plus loin des messes de ce compositeur.

N°. 22.

Ce volume in-fol, sur papier, écrit au XVIIIe siècle, renferme deux messes à quatre parties d'un musicien appelé Formariez.

La première porte pour titre ; *Laudate pueri.*

La deuxième n'a point de titre, elle porte seulement cette inscription : *Quinti toni.*

Le nom de ce compositeur est resté inconnu jusqu'ici à tous les biographes et nous n'avons, nous même, trouvé sur lui aucun renseignement. Il est à croire toutefois qu'il était attaché à la métropole de Cambrai, soit comme maître des enfants de chœur, soit comme chantre.

Le style de ces messes nous a paru médiocre.

N°. 32.

Ce volume, désigné dans le catalogue de M. Le Glay, sous le titre de : *Psalterium et antiphonale Cameracense*, est un in-fol., sur vélin, du XIVe siècle. Outre les psaumes et les antiennes à l'usage de l'église de Cambrai, il contient un certain nombre d'hymnes et de prières notées en plainchant qui ont été composées sur la demande de *Jean Desfontaines*, chanoine de Cam-

brai, en 1381, ainsi que le constate la note suivante qui se trouve vers la fin du manuscrit : *Hos hymnos fecit fieri Dms. Jo. De Fontanis Cameracens. capellanus. Ann. Dmni. M CCC LXXXI.*

Dans une vignette enluminée, Jean Desfontaines est peint, en costume de chanoine, agenouillé devant la Vierge.

Bien que curieux sous divers rapports, nous n'aurions sans doute pas mentionné ce volume, s'il ne contenait pas en même temps quelques hymnes à plusieurs parties qui nous ont paru offrir de l'intérêt à cause de l'époque à laquelle ils appartiennent.

En voici la liste avec l'indication du siècle auquel chacun d'eux semble, selon nous, avoir été écrit :

1. *Audi Benigne canditor*, à trois parties.
   Notation du XVe siècle.

2. *Christe qui lux es*, à deux parties.
   Ecriture musicale du XVIe siècle.

3. *Iste confessor Domini*, à deux parties.
   Notation de la fin du XIVe siècle ou du commencement du XVe.

4. *Qui lucis orto sidere*, à trois parties.
   Même notation que le morceau précédent.

5. *Clarum decus*, à trois parties.
   Notation du XVe siècle.

6. *Vexilla regis*, à trois parties.
   Notation du XVe siècle.

7. *A solis ortus cardine*, à quatre parties.
Notation de la fin du XVe siècle ou du commencement du XVIe.

8. *Pange lingua*, à quatre parties.
Même notation que le morceau précédent.

9. *Verbum supernum*, à trois parties.
Encore même notation que le septième morceau.

10. *Cultor dei memento*, à trois parties.
Notation du XVe siècle.

La musique de ces hymnes est totalement différente de celles du Manuscrit N°. 17. D'ailleurs, ainsi qu'on l'a remarqué, toutes les pièces de ce recueil sont d'une écriture musicale antérieure à celle des compositions du Manuscrit N°. 17.

Plusieurs de ces morceaux présentent de l'intérêt pour l'histoire de l'harmonie et nous en eussions volontiers offert quelques specimens traduits en notation moderne, si nous n'avions craint de multiplier outre mesure ceux annexés à cette notice.

N°. 124.

Ce Manuscrit, composé de quatre volumes in-4°. oblong, est, sous le rapport musical, un des plus importants que nous connaissions. Avant d'examiner les compositions qu'il renferme, nous dirons quelque mots sur son exécution calligraphique qui est remarquable, tant par l'originalité des dessins, que par l'habileté et la facilité avec laquelle ils sont exécutés. Ce ne sont

point seulement ici des peintures et des ornements, simple travail de dextérité et de patience, ce sont, au contraire, des dessins pleins d'imagination et de fantaisie qui décèlent l'art véritable.

Un frontispice, qui embrasse toute une page, se trouve en tête de chacun des quatre volumes. Dans le volume qui contient le *Superius*, l'artiste a peint un personnage grotesque, jouant de la flute à bec, un oiseau sur la tête. Au milieu se trouve une banderolle avec la date de 1542 (1) ; au-dessous on lit l'inscription suivante :

Ceste livre appartient à Zeghere de Male, marchand demourant à Bruges (2).

La même inscription en flamand est répétée au-dessus de la banderolle où l'on remarque la date ci-dessus. Une autre banderolle porte le mot *Superius*.

La première lettre de chaque inscription forme une majuscule composée d'arabesques et de fleurs.

Les trois autres volumes ont un frontispice dans le même style, mais avec des changements dans les dessins et les peintures. Ainsi dans le volume du *Contrate-*

---

(1) Cette date est précieuse en ce qu'elle détermine l'époque où vécurent les artistes qui sont mentionnés dans ce volume.

(2) Zeghere de Male, de qui provient ce manuscrit, né à Bruges, en 1504 est mort en 1601. Il est auteur de lamentations sur la ruine du commerce et de la ville de Bruges et d'une compilation sur les brugeois célèbres. Ces deux ouvrages écrits en flamand sont inédits. (Biblioth. Hulthemiana, Tom. VI, pag. 194, 195, N°. 638.) — Le Glay, Mém. sur les Bibl. du département du Nord, pag. 85.

nor, le personnage principal est un bossu à cheval sur une oie, jouant d'une espèce de trompette.

Le frontispice du *Tenor* représente une autre figure grotesque jouant de la Harpe, ayant le sabre à la main et monté sur un cochon qui tient en sa gueule la banderolle sur laquelle on lit : *Tenor.*

Celui de la partie de basse nous montre un personnage non moins grotesque : il est sur des échasses, jouant d'un Flageolet qu'il tient d'une main et battant de l'autre du tambour; il porte en outre un chandelier sur la tête.

Indépendamment de ces frontispices, une foule de dessins, de figures bizarres et grotesques, des jeux à la mode du temps, des caricatures, des scènes, des charges de toute espèce sont répandus ça et là dans les volumes. La première lettre du texte de chaque pièce de musique est une majuscule formée de personnages, d'animaux, de fleurs, représentant des scènes tantôt réelles, tantôt imaginaires, mais toujours bizarres et fantastiques qui témoignent que Callot et Granville ont eu, dans leur genre, des prédécesseurs non moins féconds et non moins habiles qu'eux. Pour donner une idée de ce manuscrit, nous avons reproduit, en fac simile, le frontispice du volume qui contient le *Bassus* (1).

Nous avons déjà parlé de l'importance de ce manuscrit sous le rapport musical, il sera facile de se convaincré que nous n'exagérons point l'intérêt qui s'y rattache, en parcourant la liste des nombreuses compositions qu'il

(1) Voyez la planche ci-contre.

renferme et des noms de leurs auteurs, dont plusieurs sont restés totalement inconnus jusqu'ici. Pour éviter la confusion dans le classement de ces compositions, nous abandonnerons pour un instant l'ordre que nous avons suivi dans la description des recueils précédents et nous diviserons les pièces contenues dans celui-ci en deux parties : la première comprendra les compositions qui portent des noms d'auteurs; dans la deuxième, nous rangerons par ordre alphabétique toutes les compositions anonymes.

PREMIÈRE PARTIE.

COMPOSITIONS AVEC NOMS D'AUTEURS.

1. *A vous me rends comme celle* . . . Chanson.
2. *Au fond d'enfer voire en plus.* . . . Id.
3. *Considérant que par droite mesure* . . Id.
4. *Contre raison pour t'aimer* . . . . Id.
5. *De moy n'aurez aucun allègement* . . Id.
6. *Da Pacem Domine.* . . . . . Motet.
7. *Humble se tient sous nostre haultesse* . Chanson.
8. *Musa Jovis ter maximi, proles canora, etc.* (Nenia in morte Josquini cantoris Suavissimi.) Complainte sur la mort de Josquin.
9. *Petite fleur, cointe, jolie* . . . . Chanson.
10. *Parquoy languir, me veulx tu assaillir.* Id.
11. *Pavane.*
12. *Qui l'ara la gentille brunette.* . . . Chanson.
13. *Se dire je osoye* . . . . . Id.

14. *Syje n'estois malheureux de nature.* . . Id.
15. *Tant vœulles nostre amant* . . . . . Id.

Par Benedictus.

C'est le prénom sous lequel se trouve désigné un musicien fort distingué du seizième siècle appelé *Ducis*. Il paraîtrait cependant que Ducis n'était que la traduction latine de *Herzog* ou *Hertochs*, qui aurait été le véritable nom de ce compositeur. M. Kiesewetter (1) qui croit, sans appuyer toutefois son opinion d'aucune preuve, que cet artiste s'appelait *Herzog*, en fait un compositeur allemand. M. Fétis (2) qui le regarde, avec plus de vraisemblance, comme belge, se fonde sur le nom flamand de *Hertochs*, que porte, assure-t-il, la messe intitulée : *Myn Hert*, du recueil Manuscrit N°. 4, de la Bibliothèque de Cambrai. Cependant, nous l'avons déjà dit plus haut et nous devons le répéter ici, nous avons fait les recherches les plus minutieuses dans la messe *Myn Hert*, ainsi que dans celle de ce recueil intitulée : *Myn Hertequin heeft altyd verlangen*, qui est du même auteur, pour trouver le nom de *Hertochs* ou même celui de *Benedictus* à un endroit quelconque de la messe précitée et nous ne l'avons découvert nulle part. Il est donc vraisemblable que c'est ailleurs que M. Fétis aura trouvé ce renseignement. On pense que *Benedictus* a été élève de Josquin Després et cette opinion paraît fondée, car il a écrit sur la mort

(1) Mémoire sur les musiciens Néerlandais, supplément, pag. 86.

(2) Biog. des Mus., tom. III, pag. 347.

de ce grand artiste, un chant funèbre, qui se trouve en partition dans le deuxième volume de l'histoire de la musique de Burney et dans le deuxième volume de celle de Forkel.

Les autres morceaux du recueil que nous examinons en ce moment, ne sont point inférieurs à celui-ci.

On a publié de Benedictus des pièces dans les collections de Tilman Susato, Anvers, 1545 et 1546; dans une autre de Venise, 1553; puis les odes d'Horace, à trois et à quatre parties, à Ulm, en 1539.

16. *En espérant de parvenir à la mienne fantasie,* Chanson. Par Cabilliau.

C'est pour la première fois que nous voyons apparaître ce nom parmi les musiciens du XVIe siècle. Malgré nos recherches, nous n'avons découvert aucun renseignement sur cet artiste. Quelques indices toutefois laissent croire qu'il était flamand d'origine. Foppens cite trois littérateurs de ce nom; *Bauduin Cabilleau*, poète, né à Ypres, en 1568; *Georges Cabelliau*, d'Audenaerde et *Pierre Cabeliauw*, d'Amsterdam. Une famille de ce nom existait déjà au XIIIe siècle. On trouve un *Jehans le Cabillau*, dans une charte de 1273, souscrite par Gui de Dampierre (1).

La chanson de Cabilliau, que nous avons mise en partition et qui est reproduite à la fin de cette notice sous le N°. 2, est composée dans le style de l'époque. On y trouve peu de mélodie, mais en retour des recher-

(1) Le Glay, Archives du Nord, 1re série, tom. III, pag. 112.

ches harmoniques, des imitations serrées qui dénotent de la facilité dans l'art d'écrire.

17. *Amour passion incréable* . . . . Chanson.
18, *Jamais un cuer qui d'amour est navré.* Id.
19. *Les yeulx bandés de triste cognoiscance.* Id.
20. *Nisi Dominus ædificavit.* . . . . . Motet.
21. *Viens tost despiteux, desconfort* . . Chanson.

Par Claudin.

Deux compositeurs du seizième siècle ont porté le nom de *Claudin: Claude Lejeune*, de Valenciennes et *Claude de Sermisy*. Avec les renseignements que l'on possède sur ces artistes, il est facile de déterminer auquel des deux l'on doit attribuer les compositions placées ici sous le nom de Claudin. M. Fétis (1) a montré que Cl. Lejeune a dû naître vraisemblablement vers 1540, car ce compositeur était encore maître de chapelle du roi de France, en 1598, et il est mort entre cette année et 1603.

Claude de Sermisy, au contraire, qui a été maître de chapelle de François Ier et dont on trouve des compositions sous le nom de Claudin dans les recueils publiés par Attaignant, à Paris, de 1529 à 1534, a dû naître au commencement du seizième siècle ou à la fin du quinzième, or on sait que le manuscrit, dont nous nous occupons en ce moment, porte la date de 1542; il n'est donc pas possible, en supposant même qu'il faille placer la naissance de Cl. Lejeune à une époque

(1) Biog. des Mus., tom. 6, p. 102.

antérieure de dix ans, de lui attribuer ces compositions. Partant, c'est Claude de Sermisy qu'il faut regarder comme leur auteur. Les compositions de cet artiste étaient estimées dans le siècle où il vécut.

22. *Je prends en gré la doulce mort* . . Chanson.
Par Clément non Papa.

Il a été publié de ce musicien un recueil de chansons françaises à quatre parties, à Louvain, en 1569; il est probable que celle-ci en fait partie. Dans une autre collection publiée à Louvain, en 1552 et 1553, dont nous parlerons plus loin, on trouvera, du même auteur, six chansons arrangées pour une voix et accompagnement de luth. Quelques-unes à trois parties ont été insérées dans une collection intitulée : *Excellentissimorum aliquot musicorum selectæ cantiones gallicæ harmonicis numeris suavissimis adornatæ auctoribus*, Clemente non Papa, Crequillon, Petit Jean *et aliis tres libri vocum, Lovanii*, 1569, in-4°. Voyez en outre ce que nous avons dit de ce compositeur à la page 62.

23. *Resveille toy francq cueur joyeulx* . . Chanson.
Par Pierre Des Cornets.

Il a existé au seizième siècle un compositeur qui portait un nom à peu près semblable, c'est *Séverin Cornet*, né à Valenciennes, vers 1540; mais le prénom de celui-ci et l'époque de sa naissance ne permettent pas de confondre les deux artistes. Pierre des Cornets est donc un nom nouveau qui vient grossir la liste déjà nombreuse des musiciens de la première moitié du seizième siècle. On ne connaît, du reste, ni l'époque, ni le lieu de

sa naissance ; il est à croire, cependant, qu'il est né à la fin du quinzième siècle ou au commencement du seizième. La terminaison de son nom semble indiquer une origine flamande.

On trouvera à la fin de cette notice, sous le N°. 3, la chanson de ce compositeur que nous avons mise en partition. La mélodie de cette pièce quoiqu'un peu lourde présente un rythme assez déterminé, son style harmonique montre de l'habileté, mais sa tonalité n'est point franche.

24. *Domine quis habitabit.* . . . . . Messe.

Par Courtois.

Voyez ce que nous avons dit de cet artiste et de ses ouvrages plus haut, page 29.

25. *En espérant espoir me désespère* . . . Chanson.
26. *Qui le dira la paine* . . . . . Id.

Par Cricquillon.

Ce musicien, désigné quelquefois sous le nom de *Crecquillon* ou *Crequillon*, était un des compositeurs flamands renommés de la première moitié du XVIe siècle. Il succéda à Nicolas Gombert dans la place de maître de chapelle de Charles-Quint. Il paraît avoir publié un assez grand nombre de ses compositions. Nous connaissons de lui les deux chansons de ce recueil, treize autres arrangées pour voix avec accompagnement de luth dans un recueil publié à Louvain, en 1552 et 1553, et quelques-unes à trois parties dans la collection citée à la page 72. Les seules messes connues de Crequillon sont les deux contenues dans un recueil im-

primé, dont il sera parlé plus loin et une autre sur la chanson *Mille regrets.*

27. *De tous biens plaine* . . . . . Chanson.
Par D'oude Schuere.

Ce compositeur est encore un de ceux qui sont restés inconnus jusqu'ici. On peut, sans craindre de se tromper, le regarder comme flamand, son nom indique suffisamment son origine. *D'oude,* qui signifie l'*ancien,* est un surnom qui a été donné à cet artiste vraisemblablement pour qu'on ne le confondit pas avec un autre musicien portant le nom de *Schuere,* qui veut dire *Grange.* Nous pensons que les amateurs verront avec plaisir la chanson de ce compositeur. Nous l'avons mise en partition et placée à la fin de cette notice sous le N°. 4. Nous ferons remarquer que l'on n'y trouve que les premiers mots du texte, sans doute parce qu'elle était populaire et dans la mémoire de tout le monde. Josquin Després a composé une messe, ainsi intitulée, qui existe dans les archives de la chapelle papale. Nous n'oserions affirmer que le thème de cette messe soit la chanson de d'Oude Schuere, nous sommes disposé, cependant, à le croire, d'autant plus que le surnom de l'*ancien* ajouté à son nom permet de regarder ce compositeur sinon comme antérieur à Josquin, au moins comme son contemporain.

28. *Quam pulchra es et quam decora.* . . . Motet.
Par Ducrocq.

Cet artiste, dont le nom semble indiquer une origine française, n'a été çité jusqu'ici, nulle part, à notre con-

naissance. Sa seule composition est le motet dont nous venons de produire le titre. Nous l'avons mis en partition et publié à la fin de cette notice sous le N°. 5. Ce motet n'offre rien de très remarquable, on y trouve seulement un style correct, des imitations bien faites et une assez bonne tonalité.

29.	*A vous me rends*	Chanson.
30.	*Benedictus Dominus.*	Motet.
31.	*Contre raison pour t'aimer* . . , .	Chanson.
32.	*D'un profond cueur j'ay crié* . . .	Id.
33.	*Helas malheur prens tu contentement* .	Id.
34.	*Het was my wel te vooren gezeyt* . .	Id.
35.	*Je me repens de vous avoir aymé.* . .	Id.
36.	*Jubilate Deo omnis terra*	Motet.
37.	*Inclina Domine aurem tuam.* . . .	Id.
38.	*Langueur d'amour m'est survenue* . .	Chanson.
39.	*Mon petit cueur n'est point à moy* . .	Id.
40.	*Panis quem ego dabo*	Messe.
41.	*Vidi Jerusalem* . . . . . ,	Id.
42.	*Vox dicentis clama.*	Motet.

Par Gheerkin.

Gheerkin ou *Gheerquin*, comme on le trouve écrit quelquefois, signifie en flamand *Petit Gerard*. C'est une sorte de diminutif affectueux que le public donnait aux artistes de sa prédilection. Deux compositeurs ont porté ce prénom ; *Gheerkin de Hondt* et *Gheerkin de Wale*, tous deux inconnus jusqu'ici ; nous en parlerons plus loin. Il serait difficile de dire auquel des deux il faut attribuer les quatorze pièces que nous venons d'énu-

mérer et qui portent seulement le nom de Gheerkin. (1) Nous croyons être agréable aux amateurs en leur faisant connaître la chanson flamande intitulée : *Het was my wel te vooren gezeyt ;* sa mélodie facile n'est pas dépourvue de naïveté ni d'agrément ; le travail harmonique et les imitations bien conduites de cette composition dénotent dans leur auteur du mérite et du savoir.

42. *Ave Sanctissima Maria* . . . . . Motet.
43. *Forche sara sy de bref n'ay secours* . Chanson.
44. *Hors envieulx retirez vous* . . . . Id.
45. *Languens contristus es* . . . . . Motet.
46. *Plus en sera guarde* . . . . . Chanson.
47. *Si je ne my plains et mene grant tristesse*. Id.

Par Nicolas Gombert.

Nicolas Gombert est un des artistes belges les plus distingués du commencement du seizième siècle. Il fut élève de Josquin Després et il passe pour avoir été maître de chapelle de Charles-Quint. Les éloges qui lui sont donnés par ses contemporains se trouvent justifiés par l'examen des compositions qui nous sont restées de lui. On cite un assez grand nombre de recueils qui renferment des messes et des motets de ce musicien ; mais nous n'en connaissons aucun dans lequel se trouvent

(1) Nous croyons devoir faire remarquer qu'il existait vers le même temps un musicien de grande réputation appelé *Gerard de Turnhout.* Quoique, dans le Ms. N° 124, il n'y ait point de pièces avec le nom de cet artiste, peut-être, néanmoins, s'en trouve-t-il de lui parmi celles portant le prénom seul de Gheerkin.

de ses chansons; ce qui nous fait croire que celles de ce recueil sont inédites. Le style n'en est point inférieur à celui de ses autres compositions.

48. *Panis quem ego dabo.* . . . . . Motet.
Par Lupus Helling.

Nous avons déjà dit plus haut, page 25, que ce musicien est d'origine belge. Il paraît qu'il a joui d'une réputation distinguée; car les divers recueils, imprimés au seizième siècle, en France et en Italie, renferment une foule de ses compositions. Palestrina a pris le motet *Panis quem ego dabo* pour thème de l'une de ses meilleures messes; ce même motet a servi aussi de thème à la messe précitée de Gheerkin, qui porte le même titre.

49. *Grace, vertu, bonté* . . . . . Chanson.
Par Hesdin.

Hesdin est un musicien français de la première moitié du seizième siècle. Suivant un acte, daté du 17 juillet 1522, qui se trouve aux archives du royaume et dont la copie a été insérée par M. Beffara dans sa collection manuscrite, Hesdin était greffier de St-Julien des Ménestriers et y est qualifié de *Chantre prébendé.* (1)

On a de lui plusieurs motets et chansons dans les recueils publiés à Anvers et à Paris. Il est vraisemblable que la chanson de ce manuscrit en fait partie.

50. *Descendit angelus Domini* , . . . Motet.

---

(1) Biog. des Mus., tom. V, pag. 252 et 253.

51. *O cueur ingrat, ô fraude.* . . . . . Chanson.
52. *On a mal dit de mon mary* . . . . Id.
53. *Paine et travail au lieu d'esbattement* . Id.
54. *Sy tu te plains d'amour* . . . , . Id.

Par Jean de Hollande

Jean de Hollande, désigné quelquefois sous le nom de *Jean Hollander*, était un musicien belge de la première moitié du seizième siècle, dont on a publié des chansons à quatre, cinq et six parties, dans les recueils de Tilman Susato, en 1543 et 1544. Nous supposons volontiers que les quatre chansons dont nous venons de citer les titres en font partie ; mais le motet de ce manuscrit est vraisemblablement inédit.

56. *Benedictus Dominus Deus Israel.* . . . Messe.

Par Gheerkin de Hondt

Nous avons déjà dit que le nom de ce compositeur est resté inconnu jusqu'ici. Il est facile de voir que c'est un artiste belge; ses nom et prénom accusent suffisamment son origine. Nous avons mis en partition la messe de ce compositeur et nous avons trouvé qu'il possédait de la facilité dans l'art d'écrire; son harmonie est pure et ses imitations sont bien conduites. Le lecteur en jugera du reste lui même en examinant le *Kyrie* de la messe que nous avons placé à la fin de cette notice sous le N°. 7. Le thème de cette messe est de *Jean Lupi* et se trouve dans ce recueil.

57. *Escoutes*, *Escoutes* (la Bataille.) . . chanson.

Par Clément Jennekin.

Les noms de cet artiste ont jeté du doute sur sa

patrie; ceux qui veulent qu'il ait été belge, s'appuyent sur cette circonstance que *Jennekin* est le diminutif flamand de *Jean*, c'est-à-dire *Petit Jean*. Ils ont conclu que Jennekin est le prénom et Clément le nom. Ceux qui en font un musicien français soutiennent que ce n'est point Clément, mais Jannequin, comme on l'écrit parfois, qui fut son nom de famille. Le meilleur argument qui milite en faveur de cette opinion est, selon nous, celui produit par M. Fétis (1) et résultant du silence que Guichardin, dans son énumération des musiciens belges, a gardé sur cet artiste, d'un mérite aussi distingué. Nous croyons qu'il faut le classer parmi les artistes français et, dès lors, prendre Jannequin pour son nom et Clément pour son prénom. La chanson intitulée : *La Bataille*, contenue dans ce manuscrit, a été publié pour la première fois dans le recueil ayant pour titre : *Inventions musicales de Jannequin; premier, deuxième et troisième livres, où sont contenus le caquet des femmes à cinq parties, la Guerre, la Bataille, Jalousie, chant des Oiseaux, chant de l'Alouette*, etc., Lyon, par Jacques Moderne. 1544, in-4°. « Jamais productions, » dit M. Fétis, « ne furent mieux nommées que celles » qui sont contenues dans ce recueil, car toutes ces » pièces sont réellement pleines d'inventions et d'une » originalité dont on chercherait en vain quelque trace » chez les autres musiciens contemporains. » Indépendamment d'un grand nombre de motets et de chansons qui ont été publiés, Jannequin est auteur de plusieurs

(1) Biog. des Mus., tom. 5, p. 252 et 253.

messes qui se trouvent dans les archives de la chapelle pontificale.

58. *Cum sancto spiritu in gloria* . . . Motet.
59. *Qui habitabit in adjutorio* . . . . Id.
60. *Vivray-je en telle paine* . . . . . Chanson.

Par Josquin Després.

Voyez ce que nous avons dit de ce grand compositeur et de ses ouvrages, plus haut pages 56 et suivantes.

61. *Nisi Dominus ædificavit.* , . . . Motet.
62. *Pour avoir mis la main.* . , . . . Chanson.

Par Philippe Lapperdey.

Ce musicien, dont le nom semble indiquer une origine belge, a été totalement inconnu jusqu'ici. C'est donc encore un artiste de plus à ajouter à la liste déjà fort nombreuse des compositeurs de cette époque. Sa messe que nous avons mise en partition, nous a paru renfermer des morceaux d'une assez bonne facture. Le lecteur en jugera du reste en jetant un coup-d'œil sur le *Sanctus* de cette messe qui se trouve à la fin de cette notice sous le N°. 8.

63. *Benedictus Dominus Deus Israel* . , Motet.
64. *Cest une dure départie* . . . . . Chanson.
65. *Contrainte suis de révêler tous mes secrets* Id.
66. *Mon pauvre cueur plain de douleur* . , Id.
67. *Plus revenir ne puis vers toy Madame* . Id.
68. *Quam pulchra es et quam decora.* . . Motet.
69. *Reviens vers moy* . . . . . Chanson.
70. *Vrai Dieu qu'amoureulx ont de paine* . Id.

Par Jean Lupi.

Nous ferons remarquer que c'est le motet *Benedictus*

Dominus Deus Israel, qui a servi de thème à la messe de *Gheerkin de Hondt.* Pour le surplus nous renvoyons le lecteur à la page 29, où nous avons parlé de Jean Lupi.

71. *Et resurrexit* . . . . . Motet.
72. *Virgo Mater Salvatoris.* . . . . . Messe.

Par Lupus.

Voyez ce que nous avons dit de ce musicien pages 24 et 25.

73. *Quam pulchra es et quam decora.* . . . Motet.
74. *Tua Potentia* . . . . . , Messe.

Par Mouton.

Nous avons déjà parlé de ce compositeur plus haut, page 27, nous y renvoyons par conséquent le lecteur. Nous ajouterons seulement ici que le motet *Quam pulchra* n'est pas le même que celui pour trois tenors et une basse du même auteur, publié par Burney (1). Celui du recueil dont nous nous occupons est aussi à quatre parties, mais pour Superius, Contratenor, Tenor et Basse.

75. *Ic weet eene meulenarinne* . . . . . Chanson.
76. *O Dulcis anima Dei* , ... Motet.

Par Pipelare.

Nous ne reproduisons pas ce que nous avons déjà dit de ce compositeur à la page 54, nous dirons seulement

(1) Général Hist., tom. II, pag. 387.

que la chanson flamande, que nous venons de citer, a de la naïveté et de la finesse, quoiqu'elle soit dans le style contrepointé de l'époque.

77. *Quem Dicunt homines* . . . . . Messe.
Par Pierkin de Raedt.

Kandler, dans son livre sur la vie et les ouvrages de Palestrina, cite un artiste appelé *Petrequin ;* il place ce compositeur parmi les contemporains de Dufay. En examinant la messe de Pierkin de Raedt, il est facile de voir qu'elle est postérieure à l'époque de Dufay ; Pierkin de Raedt n'est donc pas le même artiste que celui cité par Kandler. On ne peut douter du reste que P. de Raedt ne soit un musicien belge, son nom indique suffisamment son origine. Les amateurs ne verront sans doute pas sans intérêt le *Sanctus* de la messe de ce compositeur que nous avons mise en partition. On le trouvera à la fin de cette notice sous le N°. 9.

78. *Domine qui habitabit.* . . . . . Motet.
Par Jacques de Reux.

Un musicien de ce nom est cité par M. Kiesewetter (1), mais il s'appelait *Anselme* au lieu de *Jacques.* Puis, il est indiqué par le même écrivain comme ayant vécu de 1540 à 1590, tandis que Jacques de Reux a dû naître pour le moins au commencement du seizième siècle, puisque le recueil que nous décrivons a été écrit en 1542. Il faut donc ajouter Jacques de Reux à la liste

(1) Mémoire sur les Musiciens Néerlandais, pag. 39.

des musiciens de la première moitié du seizième siècle qui sont restés inconnus jusqu'à ce jour. Nous avons mis en partition le motet de ce compositeur, et nous l'avons publié sous le N°. 10 parmi les autres pièces qui sont à la fin de cette notice. Ce motet offre de l'intérêt sous le rapport de sa facture harmonique.

79. *De mon triste déplaisir* . . . . . Chanson.
80. *Il n'est sy doulce vie* . . . . . Id.
81. *Philomena prævia temporis* . . . . Motet.

Par Richafort.

Nous renvoyons le lecteur à ce que nous avons dit de cet artiste à la page 26.

82. *D'amours me plains*. . . . . Chanson.

Par Rogier.

Ce compositeur est classé par M. Kiesewetter, (1) parmi les artistes belges qui ont vécu dans la dernière partie du seizième siècle. Il est plus vraisemblable, selon nous, qu'il est né au commencement de 1500 et que la période la plus brillante de sa carrière a été le milieu du seizième siècle, puisqu'en 1542 et 1544, on jugeait déjà ses compositions dignes d'être recueillies. D'un autre côté, en l'absence de toute preuve, peut-on dire avec certitude que Rogier était belge? Nous le croyons d'autant moins que son nom semble indiquer une origine française. Quoiqu'il en soit, il paraît que le

1) Mémoire sur les Musiciens Néerlandais, page 39.

deuxième livre de chansons à quatre parties, publié par Tilman Susato, contient des compositions de Rogier. Peut-être la chanson de ce manuscrit en fait-elle partie. Le recueil publié à Louvain, en 1552 et 1553, contient de lui deux autres chansons arrangées pour une voix et accompagnement de luth; voyez l'appendice de cette notice. Cet artiste écrivait avec assez de facilité et une certaine élégance.

83. *Tanto tempore vobiscum.* . . . . Motet.
Par Verdelot.

Verdelot, dont on ne connaît pas le lieu de naissance, mais qui est considéré généralement comme belge, passa de bonne heure en Italie et y publia plusieurs de ses compositions. On en trouve d'autres dans les recueils imprimés à Paris, à Louvain et à Anvers; le motet de ce manuscrit en fait sans doute partie. Les archives de la chapelle papale possédent de ses compositions, qui furent estimées dans le siècle où il vécut. On place sa mort vers 1556.

84. *Domine et terra* . . . . . Motet.
Par Jérome Vindebs.

M. Kiesewetter (1) place ce musicien, dont le nom atteste suffisamment une origine belge, parmi les compositeurs de cette nation qui ont vécu dans la première moitié du seizième siècle; mais il ne cite aucune de ses œuvres. Le motet de ce ma-

(1) Mémoire sur les Musiciens Néerlandais, page 35.

nuscrit et l'épitaphe de Josquin Després, mise en musique à sept parties, sont les seules pièces que nous connaissions de cet artiste.

85. *Da pacem Domine* . . . . . Motet.
86. *Mon petit cueur n'est pas à moy* . . Chanson.
87. *Mon petit cueur nest pas à moy.* . . Id.
88. *Gaude Barbara* . . . . . Messe.
89. *Christus resurgens* . . . , . . Id.

Par Willart.

Nous renvoyons le lecteur à la page 26, où nous avons parlé de cet artiste et de ses ouvrages. Nous ajouterons seulement que le motet, qui a servi de thème à la messe *Christus resurgens*, se trouve dans cette collection et que ce n'est point le même que celui sur lequel a été composée la septième messe du manuscrit N°. 5.

90. *Dum Penderet Petrus in cruce.* . . . Motet.

Par Gheerkin de Wale.

C'est encore un compositeur dont le nom est resté inconnu jusqu'ici; ses noms et prénoms attestent qu'il était belge. Il est probable que, parmi les compositions de ce recueil classées, sous le nom de *Gheerkin*, il en est plusieurs qui appartiennent à Gheerkin de Wale, mais nous ne saurions indiquer celles qu'il faut lui attribuer. Nous avons mis en partition le motet *Dum penderet* et nous en avons publié la première partie à la suite de cette notice sous le N°. 11. On y trouve de la facilité dans l'art d'écrire, de l'élégance dans le mouvement des parties et une bonne tonalité.

DEUXIÈME PARTIE.

COMPOSITIONS SANS NOMS D'AUTEURS.

MESSES.

1. *Christus resurgens.*
2. *C'est donc par moy.*
3. *Myn Hertequin heeft altyd verlangen.*

Cette messe est la même que la neuvième du recueil manuscrit N° 4, intitulée : *Myn Hert.* Nous avions espéré rencontrer ici le nom de *Hertochs* ou *Benedictus ;* mais, malgré les recherches les plus attentives, nous n'avons rien trouvé.

Les thèmes de ces trois messes se trouvent parmi les motets et chansons qui suivent :

MOTETS.

1. *Ave stella matutina.*
2. *Ave regina.*
3. *Beata progenies.*
4. *Christus resurgens.*
5. *Christum ascendentem in cœlum.*
6. *Congratulamini mihi omnes.*
7. *Congregati sunt inimici nostri.*
8. *Domine Deus Sabaoth.*
9. *Domine quis habitabit.* (C'est le thème de la messe de Courtoys contenue dans ce recueil.)
10. *Dulces exuviæ.*
11. *Emendemus in melius.*

12. *Felix anna.*
13. *Fuit homo missus à Deo.*
14. *Gaude Barbara beata.* (C'est le thème de la messe de Willart de ce manuscrit.)
15. *Gaude virgo Catharina.*
16. *Hic est vere propheta.*
17. *Homo quidam fuit.*
18. *Ignosce Domine.*
19. *In illo tempore Maria Magdalena.*
20. *Laus Deo, pax vivis.*
21. *Moneas auxilia.*
22. *Nisi quia Dominus erat.*
23. *Oblitus fuero tui Jerusalem.*
24. *O bone Jesu.*
25. *O intemerita virgo.*
36. *Puer natus est nobis.*
27. *Propter gravamen et ornamentum.*
28. *Pereat Dies in qua natus sum.*
29. *Pater peccavi.*
30. *Quem dicunt homines.* (C'est le thème de la messe de Pierkin de Raedt.)
31. *Quam pulchra es amica mea.*
32. *Salve quadruplicam gestans coronam.*
33. *Sancta et immaculata.*
34. *Si bona suspecimus.*
35. *Spes salutis, pacis.*
36. *Sancta trinitas.*
37. *Surge Petre.*
38. *Tua est potentia.* (C'est le thème de la messe de Mouton contenue dans ce recueil.)

39. *Vidi Jerusalem.*

40. *Virgo mater salvatoris.* (C'est le thème d'une messe de Gheerkin et de la messe de Lupus qui se trouve dans ce manuscrit.)

CHANSONS FRANÇAISES.

1. *Amour vaulx trop.*
2. *A bien parler que c'est d'amour.*
3. *A bien parler que c'est d'amour.*
4. *Auprès de vous secretement.*
5. *A gouverner femmes a fort à faire.*
6. *Cest donc par moy.*
7. *Contre raison vous m'estes fort estrange.*
8. *Celui à qui mon cueur fust.*
9. *Chantons, sonnons trompettes.*
10. *Che fust amour dont je suis.*
11. *C'est à grant tort que moy pour elle.*
12. *Ces facheulx sots qui me disant aymer.*
13. *Cruelle mort qui de rien n'est contente.*
14. *C'est grand pitié quant argent.*
15. *C'est grant erreur de cuider.*
16. *De nous deux cueurs.*
17. *De retourner mon amy.*
18. *Dieu sait le temps.*
19. *Du feu d'amour.*
20. *En souspirant.*
21. *En non cachant ce qu'il lui fault.*
22. *En mes envieulx qui sy longuement.*
23. *En languissant je meurs.*

24. *Frère grisart a juré que bon ermite sera.*
25. *Fortune hélas tu m'as dis.*
26. *For seulement.*
27. *Je ne puis plus.*
28. *Il me suffit de tous mes maulx.*
29. *Je me répens.*
30. *Je vous requiers ma chère dame.*
31. *Je me contente d'avoir aimé.*
32. *Just et amer de vous.*
33. *Jouissance vous donneray mon amy.*
34. *J'ay le désir content.*
35. *Jamais n'aimeray Machou.*
36. *Las pourquoy m'estes vous si dure.*
37. *Las ostez moy la douleur que j'endure.*
38. *Languir me fait sans avoir offensée.*
39. *Le triste cueur puisque avec vous.*
40. *Longtemps il y a que je vis en espoir.*
41. *Las je m'y plains maudite soit la fortune.*
42, *Malgré vis et en vivant je meurs.*
43. *Morir d'aymer à Dame sy jolie.*
44. *Mille regrets d'abandonner.*
45. *N'aurois-je jamais reconfort.*
46. *Pour se garder de soif avoir fault que chascun.*
47. *Plaisir me fuit.*
48. *Puisque deux cueurs il y a vraye unyon.*
49. *Pour parvenir a che que je pretends.*
50. *Puisque fortune a sur moy.*
51. *Puisqu'amour a sy grant passe temps.*
52. *Quant tu chanteras pour ton ennuy passer.*
53. *Rejouissez vous bourgeoises belles filles de Lyon.*

54. *Saincte Barbe mon compère.*
55. *Sy le vouloir adouscit la douleur.*
56. *Si la nature en diversité se rejouit.*
57. *Sy par souffrir on peult vaincre fortune.*
58. *Sy de nouveau ay nouvelle douleur.*
59. *Sy mon malheur m'y contente.*
60. *Sire dont Dieu tant ils sont aises.*
61. *Sy jay pour vous.*
62. *Trop m'est dure la longue demoure.*
63. *Tant que vivrai en aige florissant.*
64. *Tous mes amys venus ma plainte ouir.*
65. *Triste pensif pu le pourchas.*
66. *Veuillant aymer on ne peult parvenir.*
67. *Vous avez bien Madame souvereine.*
68. *Vous marchez du bout du piet Marion.*
69. *Vivez en paix tous beaulx.*
70. *Ung visaige couperose.*
71. *Vostre beaulté.*
72. *Vous perdez temps.*
73. *Vignon Vignette qui te planta, il fust preux homme.*
74. *Vivrai-je en telle paine.*

CHANSONS FLAMANDES.

1. *Druck en verdriet hebbe ic ontfangen.*
2. *Den zyn verbeyt.*
3. *Herte en zinne.*
4. *Myn Hertequin heeft altyd verlangen.*

CHANSONS ITALIENNES.

1. *Donna leggiadra e bella.*

2. *O quam si duol amore.*
3. *Sel ardo fussi e qual ben posta.*

DANSES

1. *La Rote.* *Pavane.*
2. *La Fasane.* *Pavane.*
3. Trois autres *Pavanes.*
4. Deux *Basses Danses.*

En somme, ce manuscrit contient 223 compositions, presque toutes à quatre parties, dont 92 avec noms d'auteurs et 130 anonymes. Les premières comprennent 10 messes, 23 motets, 50 chansons, 3 pavanes et une complainte. Dans les deuxièmes on compte 3 messes, 40 motets, 84 chansons, 2 pavanes et 2 basses danses.

Nous avons cherché à montrer l'intérêt qui se rattache aux compositions qui portent des noms d'auteurs. Parmi les anonymes, il en est aussi un grand nombre de remarquables et qui ne peuvent appartenir qu'à des artistes distingués de la même époque.

N°. 7939.

Le volume, rangé sous ce N°. parmi les livres imprimés, est un manuscrit in-folio max. sur papier; l'écriture est du dix-huitième siècle. Il contient les compositions suvantes :

1. *Anima quarti toni*, à quatre parties
2. *Et exultavit quinti toni*, à quatre parties.

Au commencement de cette pièce on lit ces mots :

Théodore Fery, *enfant de chœur de cette église depuis l'an* 1678 *jusqu'a l'an* 1683. Est-ce l'auteur de ce motet ? Nous ne le pensons pas.

3. *Anima quarti toni*, à six parties.

4. *Et exultavit quarti toni*, à six parties.

5. *Anima octavi toni*, à six parties,

6. *Anima primi toni*, à six parties.

A la fin de ce motet on lit : 1615 *Authore* (*Magistro*) Anthonio Penne. Il est vraisemblable qu'Antoine Penne, maître des enfants de chœur de Cambrai est l'auteur de ce motet et de la plupart des autres de ce recueil.

7. *Et exultavit octavi toni*, à six parties.

8. *Anima octavi toni*, à huit parties et à deux chœurs.

9. *Anima sexti toni*, à sept parties.

10. *Prosa pro festa solemnitatis Beatæ Mariæ*, à quatre parties.

Indépendamment des collections, que nous venons d'examiner, la Bibliothéque de Cambrai possède encore quelques chansons manuscrites notées du XIVe siècle, qui sont restées inconnues jusqu'ici et qui ont une certaine importance pour l'histoire de la musique du moyen-âge. Ces chansons, que nous avons trouvées sur des gardes, en dedans des couvertures de quelques volumes manuscrits et imprimés, sont la plupart à deux, trois et quatre parties. Nous nous proposons de les publier avec quelques autres monuments de la même époque ; en attendant, nous croyons être agréable à nos lecteurs en leur en offrant le texte. On le trouvera à l'appendice II.

RECUEILS IMPRIMÉS.

N°. 18.

Le volume, in-fol., rangé sous ce N°. parmi les manuscrits, est un recueil imprimé contenant deux livres de messes de Palestrina.

Le premier a pour titre : *Joannis aloysii Prænestini Basilicâ S. Petri de urbe capellæ magistri missarum liber primus.* A la fin on lit : *Impressum Romæ apud Valerium Doricum et Alyosium fratres. Anno Domini* 1554, *cum gratia et privilegio.*

Ce livre contient les messes suivantes :

1. *Ecce sacerdos magnus,*
2. *O regem cœli,*
3. *Virtute magna,*
4. *Gabriel Archangelus,*

} à quatre parties.

5. *Ad cœnum agni providi,* à cinq parties.

Nous avons déjà dit plus haut (page 19), qu'elle était la situation de l'art à l'époque de Palestrina, le plus grand et le plus illustre musicien de son temps, nous avons fait voir aussi la direction que cet artiste sut lui imprimer. Nous devons faire remarquer ici que ce n'est point de prime abord pourtant, que ce célèbre compositeur a opéré la réforme des abus qui existaient alors, ce n'est au contraire que lorsque les monstruosités de l'époque furent l'objet des censures des conciles de Bale et de Trente, qu'il eut la pensée de cette réforme et qu'il donna dans ses ouvrages le modèle d'une perfection désespérante.

La plupart des messes de cette première œuvre sont composées dans le système à la mode du temps, dans ce style rempli de préjugés d'école dont Palestrina lui-même n'avait su s'affranchir. Ainsi, dans la messe *Ecce Sacerdos*, une des parties chante presque continuellement les paroles de l'antienne, tandis que les autres font entendre le texte de la messe; dans l'*Osanna* de la troisième messe *Virtute Magna*, on trouve la mesure à trois temps mélangée avec celle à deux temps, etc.

Ce livre de messes a eu deux autres éditions; l'une en 1572, l'autre en 1591. Cette dernière contient de plus que les deux autres, la messe des morts à cinq parties et la messe *Sine nomine* qui en a six.

Le deuxième livre de messes, contenu dans le volume dont nous nous occupons, est intitulé : *Joannis petri Aloysii Prænestini missarum liber secundus.* A la fin on lit : *Romæ apud hæredes valerii et aloysii Doricorum fratrum Brixcensium. Anno Domini* 1567.

Ce livre contient les messes suivantes :

1. *De Beata Virgine*,	à quatre parties.
2. *Inviolata*,	
3. *Sine nomine*,	
4. *Ad fugam*,	
5. *Aspice Domine*,	à cinq parties.
6. *Salvum me fac*,	
7. *Papæ Marcelli*, à six parties.	

Il en a été fait une autre édition à Venise, en 1598.

Quelques-unes de ces messes sont encore dans le style plein d'artifices harmoniques du temps, cependant on y remarque du naturel et du sentiment; la musique

s'y trouve en général plus en harmonie avec les paroles que dans les compositions des contemporains de Palestrina, il y règne enfin un caractère de dignité et de grandeur qu'on ne connut pas auparavant et qu'on chercha depuis à imiter.

Mais ce qui porta la réputation de Palestrina à son plus haut dégré, ce qui fit de son nom un des plus grands que nous eut laissé l'histoire de l'art, c'est sa messe connue sous le nom de *Messe du Pape Marcel.* Qu'on nous permette de reproduire ici la description qu'on a faite M. Fétis, avec autant d'élégance que de savoir : « Peu de monuments historiques de l'art, » dit-il, (1) « présentent autant d'intérêt pour l'étude que cette » messe dite *du Pape Marcel ;* car elle marque une de » ces rares époques où le génie, franchissant les bar- » rières dont l'entoure l'esprit de son temps, s'ouvre » tout-à-coup une carrière inconnue, et la parcourt à » pas de géant. Faire une messe entière à l'époque où » vécut Pierluigi da Palestrina, sans y faire figurer les » imitations et le contrepoint fugué, n'aurait été qu'une » entreprise imprudente, parce qu'elle aurait porté une » trop rude atteinte à ce qui composait le mérite prin- » cipal des musiciens de ce temps. D'ailleurs, Palestrina » lui-même, élevé dans une sorte de respect pour les » beautés de ce genre, n'y devait pas être insensible. » Ne nous étonnons donc pas de retrouver dans la messe » du pape Marcel le contrepoint fugué et d'imitation ,

(1) Biog. des Mus., tom. VII, pag. 144.

» nonobstant les obstacles dont ces choses devaient
» compliquer le problême qu'il avait à résoudre. Mais
» la manière dont il a triomphé de ces difficultés, la
» faculté d'invention qu'il a déployée, au moins égale
» à l'habileté dans l'art d'écrire, sont précisément ce
» qui doit nous frapper d'admiration, lorsque nous nous
» livrons à l'histoire de cette production. C'est une
» chose merveilleuse que de voir comment l'illustre
» compositeur a su donner à son ouvrage un caractère
» de douceur angélique par des traits d'harmonie large
» et simple. Mis en opposition avec des entrées fuguées
» riches d'artifices, et donnant par là naissance à une
» variété de style auparavant inconnue. Ces entrées
» fuguées, la plupart courtes et renfermées dans un
» petit nombre de notes, sont disposées de telle sorte,
» que les paroles peuvent être toujours facilement en-
» tendues. A l'égard de la facture, de la pureté de
» l'harmonie, de l'art de faire chanter toutes les parties
» d'une manière simple et naturelle, dans le *Medium*
» de chaque genre de voix et de faire mouvoir six parties
» avec toutes les combinaisons scientifiques, dans l'étroit
» espace de deux octaves et demie; tout cela, dis-je,
» est au-dessus de nos éloges, c'est le plus grand effort
» du talent; c'est le désespoir de quiconque a étudié
» sérieusement le mécanisme et les difficultés de l'art
» d'écrire. »

N°. 19.

Ce volume in-fol., composé de plusieurs messes

détachées, est encore un recueil imprimé qui se trouve rangé parmi les manuscrits. Il contient des messes de divers auteurs sorties des presses de J.-B. Ballard. Cette collection présente de l'intérêt en ce qu'elle renferme le nom de plusieurs musiciens français inconnus jusqu'ici et des compositions d'autres artistes qui semblaient perdues. Voici les messes qu'on y trouve :

1. *Dico ego opera mea regi*, (date effacée.)
2. *Vivat pax*. 1747.
3. *Velociter currit Sermo ejus*. 1746.

Ces trois messes à quatre parties sont de Henri Madin, né à Verdun, en 1698, et mort à Versailles, en 1748. M. Fétis dit que Madin a écrit beaucoup de motets dont la plupart sont perdus, il ne parle point de ses messes ; ce qui nous fait croire que celles-ci sont peu connues ; le style du reste en est généralement assez médiocre.

4. *Delicta quis intelligit*. à quatre parties 1729.
Par Pacotat

Ce musicien inconnu jusqu'ici était maître de chapelle de l'église St-Hilaire de Poitiers.

5. *Salve nos Christe*, à quatre parties, 1736.
Par Claude Mielle.

Ce compositeur, également resté inconnu jusqu'à ce jour, était directeur de musique de la sainte chapelle de Bourges.

6. *Veritas*, à quatre parties. 1744.

Par Jean-François Lallouette.

Lallouette, né à Paris, en 1651, et mort à Versailles, en 1728, reçut des leçons de musique de Lulli. Il fut chef d'orchestre de l'Opéra pendant neuf ans, puis maître de chapelle de Notre-Dame de Paris et de Versailles jusqu'à sa mort. On connaît des motets, des ballets et des intermèdes de cet artiste; mais on n'a cité jusqu'ici de lui aucune messe.

7. *Laudate pueri Dominum*, à quatre parties, 1744.
8. *Redde mihi lætitiam*. 1741.

Ces deux messes à quatre parties sont de Pierre Hugard, maître des enfants de chœur de la cathédrale de Paris, vers le milieu du dix-septième siècle. M. Fétis, qui cite la première de ces messes, ne semble pas avoir connu la seconde.

A la fin de la messe *Laudate pueri Dominum*, se trouve un catalogue de la librairie musicale de Ballard, qui porte la date de 1744. Parmi le grand nombre de compositions qu'il renferme, nous avons remarqué les messes suivantes, la plupart inconnues ou d'auteurs inconnus:

1 *Quid retribuam Domino*, à cinq parties.

Par Bouhier.

2. *Videant amici*,
3. *Salve regina*, } à quatre parties.

Par Bournonville fils.

4. *Ad majorem Dei gloriam*, à quatre parties.

Par Campra.

5, *En contrepoint simple*, par Tonmol, à quatre parties.
6. A deux chœurs.

Par Formé.

7. *Audi et vide*, à quatre parties.

Par Gontier.

8. *In te consolatio mea semper.*

Par Guillani.

9. *Benedicamus*,
10. *Pro defunctis*,
11. *Delicia regum*,
} à quatre parties.

12. *Quid videbis*,
13. *In æternam cantabi*,
} à six parties.

Par D'Helpher.

14. *Quis est Deus*, à quatre parties.

Par Marchand.

15. *Gaudete in Domino*,
16. *Iterum dico gaudete*,
17. *Psallere sapienter*,
18. *Lætitia sempiternum*,
} à quatre parties.

19. *Joannes est nomen ejus*,
20. *Magnificat Dominum meum*,
} à cinq parties.

Par Mignon.

21. *Or sus un coup*,
22. *Douce mémoire*,
23. *Juger*,
} à quatre parties.

24. *In die tribulationis*,
25. *Credidi*,
26. *Sydus ex claro*,
} à cinq parties.

27. *Beatus qui intelligit*,
28. *Locutus sum*,
29. *Dixit Joseph*,
30. *In te Domine speravi*,
} à six parties.

Par Orlande (Sic.)

31. *Ad libitum*,
32. *Quam pulchra es.* } à quatre parties.

Par Parisot.

33. *Columba mea*, à quatre parties.
34. *Surge propera*,
35. *Dilectus meus*,
36. *Sonet vox.* } à six parties.

Par Quinart.

N°. 21.

Ce volume, rangé parmi les manuscrits, est encore un recueil imprimé portant pour titre :

Præstantissimorum divinæ musicus auctorum missæ decem, quatuor quinque et sex vocum, antehac nunquam excusæ.

Lov. excudebat P. Phalesius sibi et Joh. Anno 1570.

M. Fétis cite cette collection (1) comme n'ayant ni date, ni nom d'imprimeur ; mais c'est par une erreur qui ne peut provenir que de ce que ce savant écrivain n'a point vu lui même ce recueil. S'il lui avait passé entre les mains, il n'aurait pas manqué de signaler à l'attention des érudits plusieurs messes qui ne sont pas moins intéressantes que celle de Crequillon qu'il cite dans sa Biographie des Musiciens.

Ce recueil contient les messes suivantes :

1. *Panis quem ego dabo*, à quatre parties,
Par Clément non Papa.

Nous avons déjà parlé de ce musicien aux pages 62

(1) Biog. des Mus., tom. III, pag. 219.

72. Nous ajouterons ici qu'on connaît de lui neuf livres de messes imprimés à Louvain, en 1558, sous le titre de : *Missæ quatuor vocibus lib. I-IX;* plus une messe des morts imprimée aussi à Louvain, en 1580. Il est probable que la *première*, *la troisième* et la *quatrième* messe de ce recueil, qui sont toutes à quatre parties, ont été réimprimées dans les neuf livres que nous venons de citer ; mais la neuvième : *J'ay vu le cerf*, ne doit pas s'y trouver puisqu'elle est à cinq parties.

L'éditeur du recueil, que nous examinons, a soin de faire remarquer, comme on l'a vu, que toutes les messes, qui y sont renfermées, sont publiées pour la première fois.

2. *Doulce mémoire*, à quatre parties.
Par Thomas Créquillon.

Nous renvoyons à ce que nous avons déjà dit de ce musicien à la page 73.

3. *Or combien est*, à quatre parties.
4. *Spes salutis*, à quatre parties.
Par Clément non Papa.

5. *D'un petit mot sans pause*, à cinq parties.
Par Créquillon.

6. *Susann' un jour*, à cinq parties,

---

(1) Biog. des Mus., tom. III, pag. 219.

7. *Domine secundum actum meum*, à cinq parties.

Par Orlando de Lassus.

Roland de Lassus est le nom sous lequel ce célèbre artiste a été désigné le plus généralement, mais son véritable nom était *Roland de Lattre.* (1) Ce compositeur, qui fut appelé le prince des musiciens de son temps et dont la renommée a été plus brillante que celle de Palestrina, quoique celui-ci l'emportât sur lui sous divers rapports, est né à Mons, en 1520, et mort en 1595 à Munich, où il fut directeur de la chapelle du duc Albert V. Nous n'entrerons pas ici dans des détails sur la vie de cet artiste, nous renvoyons le lecteur aux ouvrages que nous venons de citer; il y verra les témoignages éclatants d'estime qu'on accorde à son mérite, les honneurs qui lui furent décernés, les offres brillantes que lui firent de tout côté les princes et les rois les plus puissants.

Sa fécondité fut prodigieuse; on n'élève pas à moins de 2337 le nombre des compositions qui sont sorties de sa plume. MM. Fétis et Delmotte ne paraissent pas avoir connu les trois messes que renferme ce recueil; nous ne saurions dire cependant si elles ne font pas partie d'autres collections de messes du même compositeur, publiées postérieurement.

---

(1) Delmotte, notice Biog. sur Roland de Lattre. — Fétis. Biog. des Mus., tom. VI, pag. 54 et suiv. — Fétis. Biog. des Mus., tom. IV, pag. 119,

8. *Maria Vernans rosa*, à cinq parties.
Par Gérard Turnhout.

Ce compositeur, ainsi désigné du lieu de sa naissance, est vraisemblablement le même que celui indiqué comme frère aîné de Fyens, appelé aussi *Jean de Turnout*. S'il en est ainsi, il fut maître de chapelle du roi d'Espagne et mourut en 1594. On a imprimé de lui, à Louvain, en 1565, deux livres de chansons à trois voix, et, en 1569, un recueil de motets et de chansons pour voix et instruments. La messe de ce recueil est la seule qu'on connaisse de cet artiste. Elle dénote du mérite et de l'habileté dans l'art d'écrire.

9. *J'ay vu le cerf*, à cinq parties.
Par Clément non Papa.

10. *Congratulamini*, à six parties.
Par Orlando di Lassus.

N°. 7932.

Le volume compris sous ce N° est un in-fol max., dont le titre a été arraché et enlevé. L'épitre dédicatoire adressée à Philippe II par Georges De la Hèle, indique que ce musicien est l'auteur des messes contenues dans ce recueil qui a paru du reste sous le titre de : *VIII missæ quinque, sex et septem vocum.* Anvers, Plantin, 1578.

Georges de la Hèle, musicien belge, né dans la première moitié du seizièmesiècle, ut maître de musique

de la cathédrale de Tournay, et ne quitta ce poste que pour se rendre à Madrid, sur l'invitation du roi d'Espagne, Philippe II. On ignore l'époque de la mort de ce compositeur. M. Fétis, qui nous fournit ces renseignements, se borne à citer le recueil de ces messes. Il existe encore de lui une chanson à quatre parties intitulée : *J'ay tant de mal,* dans un recueil publié au XVIe siècle par R. Ballard et A. Leroy. Il composa en outre un motet intitulé : *Nonne Deo subjecta erit anima mea*, et une chanson ayant pour titre : *Mais voyez mon cher esmoy*, qu'il envoya en 1576, au concours du Puy de musique de Ste-Cécile à Evreux. Ces compositions furent jugées dignes d'être couronnées; le prix du motet consista en une *harpe* et celui de la chanson en un *luth*. Ses concurrents étaient : *Eustache Du Courroy*, l'un des chantres de la chapelle de musique du Roi, à qui l'on adjugea l'*orgue; Claude Petit-Jean*, maître des enfants de chœur de la cathédrale de Verdun qui obtint la lyre; *Claude Lepainctre*, maître de la chapelle de musique de *M*. Villeray, qui gagna le *cornet;* et *Barillault*, musicien attaché à M. de Rouville qui obtint le *triomphe*. (1)

Voici les messes contenues dans le recueil dont il est question :

1. *Oculi omnium in te sperant Domine,*
2. *In convertendo Dominus,*
3. *Nigra sum, sed formosa,*
4. *Gustate et videte,*

à cinq parties.

(1) Puy de musique érigé à Évreux. — Évreux, 1857.

5. *Quare tristis es*, } à six parties.
6. *Fremuit Spiritus Jesu*, }
7. *Præter rerum seriem*, } à sept parties.
8. *Benedictus cælorum Regina.* }

Les thèmes de la première, de la quatrième, de la cinquième et de la sixième messe, sont de Roland de Lassus; celui de la deuxième est de Cyprien de Rore; Thomas Créquillon est l'auteur du thème de la troisième, et Josquin Després a composé les thèmes des deux dernières.

Il est à regretter que l'exemplaire de la Bibliothéque de Cambrai soit dans un si mauvais état de conservation par suite des mutilations qu'une main barbare lui a fait subir.

La Bibliothèque de Cambrai ne possède aucun ouvrage remarquable de littérature musicale; mais le Ms. 458 contient un fragment du XIIe siècle intitulé : *Dicta Magistri Simonis de semitonio Platonico.* Maître Simon y prouve dans un style, qui n'est pas toujours clair, que l'octave est composée non de six tons entiers, mais de cinq tons et de deux demi-tons. On trouvera ce fragment à l'appendice III.

APPENDICE.

I.

Recueils et ouvrages de Musique des autres Bibliothèques du département du Nord.

Nous nous proposons, dans cet appendice, de faire connaître les collections musicales du seizième siècle que renferment les autres Bibliothèques du département du Nord; notre tâche sera bientôt remplie, car on n'en trouve pas dans la plupart de ces Bibliothèques. Ce qui démontre du reste encore davantage combien les collections de la Bibliothèque de Cambrai sont précieuses.

La Bibliothèque de Dunkerque possède un recueil, en deux parties, imprimé par Pierre Phalèse, à Louvain, en 1552 et 1553. Dans ce volume, que nous n'avons vu cité nulle part, se trouvent des fantaisies pour luth, des chansons et des motets à une voix avec accompagnement de luth et des pièces pour deux luths. On y rencontre, en outre, des noms de musiciens peu ou point connus jusqu'ici.

Nous allons donner le titre de cet intéressant recueil et celui des pièces qui y sont contenues. Nous marquerons d'un astérique les noms des musiciens que nous voyons pour la première fois.

HORTUS MUSARUM.

In quo tanquam flosculi quidam selectissimarum carminum collecti sunt ex optimis quibusque auctoribus.

Et primo ordine continentur automata, quæ fantasiæ dicantur. Deinde cantica quatuor vocum. Post carmina graviora quæ muteta appellantur, eaque quatuor, quinque ac sex vocum. Demum addita sunt Carmina longe elegantissima duabus testudinibus canenda hactenus nunquam impressa.

Collectore Petro Phalesio. Lovanii, apud Phalesium bibliopolam juratum 1552.

INDEX.

Fantasiæ 15 *quarum auctores hi sunt.*

A. De Rota.

M. Fétis (1) parle d'un luthiste nommé Antoine Rota, né à Padoue, vers la fin du quinzième siècle, et mort dans la même ville, en 1548; c'est sans doute le même artiste.

* Franciscus Mediolanensis.

* Simon Seutler.

* Marcus de Laquila.

* Jo. Jacobus Albutius.

* Petrus Pauli Baroni.

La table dit quinze fantaisies, mais il y en a dix-neuf, savoir :

Cinq avec le nom de Rota, dont une intitulée : *Soneto;* — Cinq avec le nom de S. Seutler, dont une porte en tête ces mots: *Conque lavare.* Une avec le nom

(1) Biog. des Mus., tom. VII, pag. 490.

d'Abutius; cinq avec celui de Baronius et deux sans noms d'auteurs. Celles-ci appartiennent, sans doute, à Laquila et à Franciscus Mediolanensis.

CARMINA.

1. *Toute la nuit*, par Th. Créquillon.
2. Response : *Qu'est il besoigne.*
3. *Vivray-je tous jour en telle payne.*
Par * Petit-Jean Delattre. (1)
4. Response : *Sans plorer.*
5. *Oncques amour me fust*, par Th. Créquillon.
6. *Je prens en grés.*
7. *Morir mi fault.*
8. *Si mon travaille.*
9. *Le dueul yssu.*
10. Response de : *Morir mi fault.*
11. *Si mon languir.*
12. *D'amours me plains.*
13. *Comme la rosa*, par Petit-Jean.

Ce musicien est sans doute le même que *Petit-Jean Delattre* indiqué plus haut. Nous croyons devoir faire remarquer cependant qu'il existait à peu près à la même époque un musicien du nom de *Claude Petit-Jean*, maitre des enfants de chœur de l'église cathédrale de Verdun, et auteur d'une chanson intitulée: *Ce riz plus*

(1) Draudius (Bibliotheca classica) cite, du même musicien, un recueil intitulé : *Joan. Delatre vulgari cognomento* Petit Jean, *cantiones sive motetæ*, 5, 6 *et* 7 *vocum*. Dusseldorphii, 1566.

doux, qui a obtenu le prix de la lyre au concours du Puy de musique d'Evreux, en 1576. (1)

On trouve des chansons de *Petit-Jean* dans le recueil cité à la page 72.

13. *En languissant,*
14. *Ung gay bergiere.*
15. *Languir me fault.*
16. *Mais pourquoy.*
17. *Pongente dardo.*
18. *O chi mei lassi.*
19. *Si pur ti guardo.*
20. *Ho la he.*
21. *Aupres de vous.*
22. *Hélas amy.*
23. *Amy hélas.*
24. *Vous perdez tamps.*
25. Response : *Tel en mesdit.*
26. *Or combien est.*
27. Response : *Le mal que sent.*
28. *Il me souffit.*
29. *Vu le grief mal.*
30. *Dueul, double dueul.*
31. *Cessez mes yeulx*, par Créquillon.
32. *Las sy je n'ay aultre secours,*
33. *O triste adieu*, par Jehan Loys.

Désigné aussi sous le nom de *Jean Louys*, ce musicien a publié cinquante psaumes de David, à Anvers, en 1555.

---

(1) Puy de musique érigé à Evreux, pag. 54.

34. *Revenez vers moy.*
35. Response : *Plus revenir.*
36. *Mays languiraije toultes jours.*
37. *En attendant.*
38. *Pour ung plaisir.*
39. *Ung jour passez bien ascoutez.*
40. *Les yeulx fices*, par Créquillon.
41. *Doulce mémoire.*
42. Response : *Faire le bien.*
43. *Entre tous viellart.*
44. *Sur tous regres.*
45. *Mille regres.*
46. *Si grande la piéta.*
47. *Incessamment.*
48. *Pourquoy languir.*
49. *Noch Weet ick een Schoon Wrouken fyn.*
50. *Cum sancto Spiritu.*
51. *Cuidez que Dieu nous faille.*

Sequuntur moteta aliquot excellentiora quatuor, quinque et sex vocum.

1. *Quam pulchra es.*
2. *Magnum hereditatis.*
3. *Puer qui natus est.*
4. *Benedictus Dominus Deus Israel.*
5. *Honor virtus.*
6. *Deus canticum novum.*
7. *Domine Deus omnipotens.*
8. *Stabat mater.*
9. *Tua est potentia.*
10. *Infirmitatem nostram.*

11. Duo. *Benedictus.*
12. *Pater noster.*
13. *Benedictus.*
14. *Ave Maria.*
15. *Tribulatio et angustia.*
16. *Benedicta es.*

Sequuntur deinceps carmina duabus testudinibus accommodata. Atque inter hæc prima requirunt testudines ad unisonum compositas, quæ proxima sunt ad diatessaron hoc est quartum : postrema ad diapente sive ad quintam

1. *Fantasia,*	Unius soni.
2. *Assiste parata*	Id.
3. *Et in spiritum sanctum* . . .	Id.
4. *D'amours me plains.*	Id.
5. *Languir me fault*	Id.
6. *Filles or sus,*	Id.
7. *Plus oultre,* par Gombert . .	Id.
8. *Gaillarde*	Ad quintam.
9. *Allègés moy.*	Unius soni.
10. *La ladisana.*	Ad quintam.
11. *Adieu mon espérance*	Unius soni.
12. *Cara cosa.*	Ad quintam.
13. *Je prends en gré.*	Ad quartam.
14. *En attendant*	Id.
15. *Grace et vertu*	Id.
16. *Conde claros.*	Id.
17. *Pis ne peult venir*	Ad quintam,
18. *En espoir.*	Id.
19. *Arousez*	Id.

20. *Or, suis-je bien.* . . . , . . . Id.
21. *Baxa* . . . . . Id.

HORTI MUSARUM.

Secunda pars, continens selectissima quædum ac jucundissima carmina testitudine simul et voce humana vel alterius instrumenti musici adminiculo modulanda. Jam recens collecta et impressa.

Ad lectorem.

Præfiximus unicuique carmini litteram nervumque; secundum cujus in testudine tonum, seu soni intentionem, erit prima nota partis canenda, id te ignorare nolebam, lector candide, vale.

Lovanii apud P. Phalesium Bibliopolam juratum. Anno 1553,

Ce recueil contient les pièces suivantes :

1. *Cessez mes yeulx*, par Créquillon.
2. *En espérant*, par * Cauleray.
3. *Quand me souvient*, par Créquillon.
4. Response : *Ung triste cueur*, par Créquillon.
5. *Or, puisqu'il est*, par Clément non Papa.
6. *Miséricorde*, par Clément non Papa.
7. *Cessez mon œil*, par Rogier.
8. *C'est à grant tort*, par Créquillon.
9. *Venez mes serfs*, par Clément.
10. *Puisque voulez*, par Clément.
11. *Puisque malheur*, par Créquillon.
12. *L'ardant amour*, par Créquillon.
13. *Si pur ti guardo*, par Rogier.

14. *A vous en est*, par Créquillon.
15. *Je suis aymé*, par Créquillon.
16. *Je ne désire*, par * Chastelain.
17. *Le bon espoir*, par Josquin.
18. *Aymer est ma vie*, par Clément non Papa.
19. *Le souvenir.*
20. *Plaisir n'ay plus*, par Créquillon.
21. *Incessamment.*
22. *In te domine speravi.*
23. *Stabat mater*, par Josquin.
24. *Benedicta.*
25. *Per illud ave.*

La partie de chant ne se trouve point dans ce morceau.

26. *Nunc mater.*

Ce dernier morceau n'est pas indiqué à la table ; le nom de l'auteur n'y est pas, non plus que l'indication de la tonalité.

La Bibliothèque de Lille ne possède aucune collection musicale du seizième siècle; nous n'en voyons point figurer au moins sur le catalogue imprimé. Elle renferme quelques ouvrages de littérature musicale parmi lesquels nous avons remarqué les suivants :

Dodecacordon, de Glaréan, Basle, 1547; de *Harmonia musicorum instrumentorum opus*, par Gafori, Milan, 1518; *Rerum musicarum opusculum*, par J. Frosch. Strasbourg, 1535 ; *Harmonicorum libri XII*, par Mersenne. Paris, 1635.

Nous devons mentionner en outre un manuscrit de la même Bibliothèque que nous a fait connaître M. le

docteur Le Glay. Ce Ms. du XIVe siècle, coté B. Z., 24, format in-fol., contient une espèce de drame en prose latine rimée d'*Adam de la Bassée;* il porte pour titre : *Ludus adæ de Basseia, canonici insulensis super anticlaudianum.* Il offre de l'intérêt sous le rapport musical en ce qu'il contient un grand nombre de mélodies sacrées et profanes. Parmi ces dernières, plusieurs semblent avoir été populaires aux XIIIe et XIVe siècles, ce sont celles qui portent les titres suivants : Super cantilenam que incipit : *Quant voi la flor paroir sor le ramée Ke li dous tans d'estet sereclarcit.* (1) — Sor: *Tant ai amors servi longuemeut.* — Super cantilenam que incipit : *Quant voie la glaie meure et le rosier espanir.* (2) — Sor : *Tant ai d'amoures apris et entendu.* — Notula super illam que incipit : *De juer et de baler ne quiie mais avoir talent.* — Super pastoralem que incipit : *L'autrier estoie montés sor mon palefroi amblart.* Motetum de sancto spiritu super illud, *Et quant tou remir son cors le gai.* — Cantilena de chorea super illam que incipit : *Qui grieve m'acointise se jou lai ce me font amourètes c'au cuer ai.*

La Bibliothèque des archives du département du Nord possède dans un Ms. intitulé : *De familia Hangouartiana*, (3) Une composition musicale sur la

---

(1) Cette chanson est de Sauvage ou Salvage de Béthune A. Dinaux, Trouvères Artésiens, p. 457.

(2) Cette chanson est de Raoul de Soissons.— poétes français, tom. II, pag. 45.

(3) Le Glay. Mémoire sur les Bibl. du département du Nord. pag 242.

devise de Walrand Hangouart (1): *Injuriarum remedium oblivio*, par GASPARD OTHMAYER, musicien allemand, né en 1515. Cette composition à quatre parties, porte la date de 1550. Jean-Thomas Freig, dans son *Pedagogus*, a inséré quelques mélodies de Othmayer; elles sont tirées sans doute d'un recueil de cet auteur, intitulé: *Weltlichen lieder*, (chansons mondaines), publié à Nuremberg, en 1551.

La Bibliothèque de Valenciennes ne renferme aucun recueil de musique du XVIe siècle. Les ouvrages de littérature musicale y sont aussi en petit nombre, les plus importants sont: *Les tons ou discours sur les modes de la musique*, *par* PIERRE MAILLART, Tournay, 1610, in-4°; l'*institution harmonique* divisé en deux parties, par SALOMON DE CAUX, Francfort, 1616.

Parmi les manuscrits on remarque quelques traités de musique; celui coté L. 33, sur vélin, (écriture du IXe et du Xe siècles), contient: 1° La partie des origines et des étymologies d'Isidore de Séville, qui traite de la musique. Cette partie, qui forme les neuf premiers chapitres du troisième livre, est intitulée dans le Ms.: *Incipit juxta Sanctum Isidorum ars musica ex libro æthymologiarum excerpta.*

2° Le traité de musique de St-Augustin; il y porte le titre suivant: *In nomine trino divino incipit liber primus aureli Augustini episcopi cum licentio habitus de musica arte feliciter.*

---

(1) Walrand Hangouart, le Mecène, de son temps, fut le premier recteur de l'Université de Douai, en 1562.

Le Ms. marqué F. 3. 2., sur vélin, écriture du Xe ou du XIe siècle, contient parmi divers autres ouvrages, les deux principaux traités de musique de Hucbald. (1) Le manuel de musique — *Musica Enchiriadis* — et le commentaire sur le manuel de musique — *Scholia enchiriadis*. Mais le manuel de musique, au lieu d'avoir son véritable titre, porte le suivant : *Incipit commentarium musice artis ex opusculis Boetii excerptæ et à venerabili abbate Otgero elaboratum.*

Plus d'un Ms. n'indique pas sous le nom de Hucbald les traités qui lui appartiennent; mais on s'étonne de voir un titre, comme celui que nous venons de mentionner, écrit sur un volume de la Bibliothèque de St-Amand, et dans un temps peu éloigné de celui ou vécut Hucbald; ce titre aurait été de nature à jeter quelque doute sur le véritable auteur de l'ouvrage dont nous parlons, s'il n'était reconnu d'une manière incontestable que cet ouvrage est bien de Hucbald. C'est donc une erreur qu'il faut attribuer au copiste. Le Ms. dont il est question, renferme des traités sur toutes les matières qui formaient, à cette époque, l'objet du haut enseignement, savoir : la grammaire, la rhétorique et la dialectique connues sous le nom de *trivium* ; l'arithmétique, la géométrie, l'astronomie et la musique ruénies sous le nom de *quadrivium.*

Les deux traités du Ms. de Valenciennes sont identiquement les mêmes que ceux publiés par l'abbé Ger-

(1) Nous aurions dû parler de ce Ms. dans notre Mémoire sur Hucbald ; mais nous n'avons pu le faire par des circonstances qu'il est nutile de rappeler ici.

bert. Les seules différences que l'on y remarque, consistent en ce que le texte du manuel de musique du Ms. de St-Amand n'est divisé ni par chapitres ni par intitulés jusqu'à l'endroit qui, dans l'édition de Gerbert, commence le XIe chapitre; à partir de là, on trouve les intitulés des chapitres jusqu'à la fin. Ce traité finit, comme dans Gerbert, par ce paragraphe : *Pandit multa musicæ artis miracula prestentissimus auctor Boetius, magisterio numerorum enucleatim cuncta comprabans, cujus, si Deus annuerit. sequens opusculum aliquod continebit excerptum hujus ce oratiunculæ ponamus hic finem.* Ce qui confirme encore la fausseté du titre; car il suffit de comparer ce dernier paragraphe avec le titre, pour être convaincu que ce n'est point son titre véritable et qu'il a pu y être placé seulement par un copiste qui n'avait même pas lu l'ouvrage.

A la fin de ce traité et immédiatement avant celui intitulé : *Scholia Enchiriadis*, dont le texte est entièrement conforme à l'édition de Gerbert, mais qui finit avec ces mots : *Dum sui ordinis positionem non invenit; aut alieno....* parce que le dernier feuillet du Ms. est perdu, se trouve un fragment de quelques lignes sur *la diaphonie* et l'*organum* qui n'existe pas dans le recueil Gerbert. Il n'est pas sans intérêt; le voici :

« Diaphoniam et organum constat ex diatessaron symphonia naturaliter dirivari; Diatessaron autem est per quartanas regiones suavis vocum commixio; ergo ex hac collatione una quidem principali lege producitur, ut in quartanis locis vox voci resultet; altera autem ut in plerisque particulis ad finem sese voces diversæ con-

jungant : vedelicet ubi cola in finali rectore consistet et in lateribus ejus idem in subsecundo ipsius aut in supersecundo; verum ut in finalitatibus vox ad vocem apte convenire possit. Tertia quoque lex accedit, quatenus ubi colon et comatis positio ad finalem usque rectorem descendit; seu in alium ex prædictis lateralibus suis organum inferius descendere non possit quam in illum usque sonum qui a finali rectore fuerit subsecundum unde sit. »

En marge de la première ligne se trouve la note suivante :

« Corpora organa cum omnibus generibus carminum humanum corpus significant cum sensibus et nervis. »

Il a été publié à Valenciennes, au commencement du dix-septième siècle, deux petits ouvrages qui ne sont pas sans intérêt sous le rapport musical. Le premier est intitulé : 1°. *La pieuse allouette avec son tire lire*, 2 vol. in-8°, Valenciennes, 1619 et 1621.

Outre les mélodies du temps sur lesquels il a été arrangé de la poésie spirituelle par *Antoine Lacauchie*, le premier volume contient *le chant pieux et le tire lire de l'alouette*, et deux rondeaux en triolet mis en musique à quatre parties par *J. Bettigny*, maître des primtiers de l'église Notre-Dame de Tournay. Le 2e volnme contient un autre morceau à quatre parties intitulé aussi : *Le chant pieux de l'alouette*, mis en musiqne à quatre parties par J. J., maître des primtiers de l'église Notre-Dame de Tournay, ce qui semble démontrer que J. Bettigny était mort en 1621.

Le deuxième a pour titre : *Les Rossignols spirituels*,

liguez en Duo, dont les meilleurs accords, nommément le bas, relèvent du Seigneur PIERRE PHILIPPES, *organiste de leurs altèzes serenissimes.* Valenciennes, 1616, petit in-12.

Dans l'édition de 1621, on trouve, à la suite du titre que nous venons de mentionner, ces mots : *Regaillardis au prime-vère*, de 1621.

Ce volnme dans lequel on trouve des mélodies pour *Supérius* et *Bassus*, renferme en outre *une Litanie de la Vierge* et *un motet sur l'Assomption*, à quatre parties, sans nul doute du Seigneur Pierre Philippes.

La Bibliothèque de Douai n'est guère plus riche en recueils de musique que celle de Valenciennes. Nous n'y avons vu qu'un volume intitulé : *les Psaumes mis en rime française par Cl. Marot et Th. de Beze, et nouvellement mis en musique à quatre parties par* RICHART CRASSOT, *excellent musicien, le tout en un volume in-8°.* A Lyon, par Thomas Straton, 1564. On ne connaissait jusqu'ici de ce recueil, que l'édition faite à Genève, en 1569, in-16.

La même Bibliothèque possède quelques ouvrages de littérature musicale, parmi lesquels nous avons remarqué les suivants comme rares et curieux : 1° *Ad musicam practicam introductio*, etc., par HENRI FABER ; *impressum Mulhusis Duringorum in officinâ typographicâ Georgii Hantzoch*, 1568.

L'erreur typographique, commise par Gesner (1)

---

(1) Epitom. Bibliotha, pag. 327.

dans la citation de ce livre et signalée par M. Fétis, (1) consiste en ce que l'imprimeur du livre de Gesner a pris un 6 pour un zéro.

Cet ouvrage est principalement intéressant, parce qu'il renferme des compositions de Josquin Després, Pierre Moulu, Louis Senfl et Henri Isaac.

2° *Venceslai Philomathis de nova domo musicorum libri quatuor, compendioso carmine elucubrati*; Strasbourg, 1543, in-8°.

3° *Questiones musicæ in usum scholæ northusianæ*, par Spangberg; Nuremberg, chez Petreins, in-8°.

Nous n'avons pu vérifier la date de cette édition, parce que, dans l'exemplaire de la Bibliothéque de Douai, il manque les derniers feuillets où cette date se trouvait vraisemblablement.

4° *Enchiriadon musices*; par Nicolas Wollicus; Paris, Fr. Regnault, 1512, in-4°. L'exemplaire est incomplet.

5° *Pedagogus ostendens quâ ratione prima artium initia pueris quam facillime tradi possint*; Bâle, 1582, in-8°.

On y trouve des mélodies de *Othmayer*, *Brandt*, *Forster* et *Longenavius* (Edouard.)

6° *Bellum musicale*, etc.. par Claude Sébastiani; Strasbourg, 1563, in-4°.

7° *Les tons ou discours sur les modes de la musique*, etc.. par Pierre Maillart; Tournay, 1022, in-4°.

Mais l'ouvrage le plus intéressant, sous le rapport musical, que nous ayons trouvé dans la Bibliothèque de

(1) Biog. des Mus., tom. IV, pag. 59.

Douai, est le catalogue de la librairie de Balthazar Bellere. Ce rare et curieux volume qui porte pour titre : *Thesaurus bibliothecarius, sive cornu copiæ librariæ bellerianæ, cum duabus supplementis*, Douai, 1603-1605, et qui offre la réunion des meilleurs ouvrages publiés à l'époque à laquelle il parut, contient les titres de plus de cent recueils de musique du seizième siècle. Dans ce nombre il en est beaucoup que nous n'avons vus cités nulle part; plusieurs aussi renferment des compositions des musiciens restés inconnus jusqu'ici, C'est cette partie du catalogue que nous allons reproduire, en marquant d'un astérique les compositeurs que nous rencontrons ici pour la première fois. Il est à regretter que le rédacteur de ce catalogue n'ait mis ni la date, ni le lieu d'impression, ni le nom des imprimeurs des livres qu'il mentionne.

---

1. Abriginger (Georges), Miserere mei Deus. XII vocum in-fol.
2. Brouck (Jacques), Motetta, 5, 6 et 8 vocum.
3. Castro (Jean de), Motetta, 3 et 8 vocum, in-4. — Id. 5 vocum solum, in-4. — Tricinia, in-4. — Sonnets à deux parties. — Chansons, sonnets et odes de Ronsard, à 4, 5 et 8 parties. — Chansons à 5 parties. — Cantionum sacrorum 5 et 8 vocum liber unus 1571 in-4°, Duaci 1588.
4. Cricquillon (Sic.) Thomas. Motetta, 4, 5, 6 et 8 vocum, in-4.

6. * Esquenes (Giovan d'), Madrigali à cinque voci, in-4.

7. * Galeno (Giov. Batt.), Madrigali à cinque voci, in-4.

8. * Galete (Mathieu), Hymni communes Sanctorum juxta usum romanum, 4, 5 et 6 vocum mathæi galeti (Sic.), in-4; Douai, 1569.

Ce musicien, qui était de Mons, a publié la même année aussi à Douai, chez Bogard, le recueil suivant : *Sacræ cantiones quinque et plurimum vocum tum instrumentorum cuivis genere, tum vivæ voci aptissimæ.*

9. * Greefi (V), Harmoniæ musices in usum testudinis.

10. Hasler (Gaspard), Sacræ cantiones ex diversis præcipue authoribus famosissimis collectæ, 5, 6, 7, 8, 10, 12 et 16 vocum, in-4.

11. * Heremita (Julio), Madrigali à 5 voci.

12. * Hererius (Michel), Magnificat, 6 vocum, in-4.

13. * Husman (Valérien), Manipulus cantionum sacrarum, 5 et 6 vocum, in-4.

14. Landi (Etienne), Canzoni à 5 voci (voyez *Nolla.*)

15. Lassus (Orlando), Bicinia seu motetta 2 vocum orlandi cum phantasiis diversorum auctorum, in-4. — Opus motettorum orlandi tribus tomis comprehensum, in-4. — Psalmi pænitentiales 5 vocum cum aliis, in-4. — Canzoni à 5 voci (voyez *Nolla.*)

16. Luyton (Charles), Motetta sex vocum, in-4.

C'est peut être le même ouvrage que celui du même compositeur, intitulé : *Selectissimarum sacrarum can-*

tionum sex vocibus compositarum nunc primum in lucem editarum fasciculus primus. Prague, 1683; ou bien une autre édition.

17. Macque (Jean), Madrigali à 6 voci.

18. Marenzio (Luc), Cantiones sacræ super festa totius anni, in-4.

19. Mayer (Jean), Apophtegmata musica 4 vocum, in-4.

20. Mosto (Jean-Baptiste), Madrigali à sex voci.

21. Nolla (Sic.) (Dominique de), Canzoni à 5 voci di Ph. di Monte, Orlando Lassus, G. P. de Palestrina, Dominico *di Nolla* et Steptano Handi, in-4.

22. Pacolini (Jean), Tabulatura tribus testudinibus, in-4.

23. Palestrina (G. P.), Canzoni à 5 voci (voyez *Nolla*).

24. * Penequin (Jean), Chansons à 4 et 5 parties, in-4.

Jean Pennequin, maître des enfants de chœur de la cathédrale d'Arras, envoya au concours du Puy de musique d'Évreux, en 1577, une chanson intitulée : *Dieu vous gard*, et obtint pour prix une lyre. (1)

25. Petrini (Jacques), Motetta 4 vocum, in-4.

26. * Peudargent (Martin), Motetta et cantiones gallice piissimæ 4 et 6 vocum, in-4.

27. Philippe de Mons, Canzoni à 5 voci (voyez *Nolla*).

28. Reiner (Jacques), Alphabetum aulicum, 4 vocum, in-16.

---

(1) Puy de musique érigé à Évreux, pag. 55.

29. Renarts (les quatre frères), Motetta 4, 5 et 6 vocum, quatuor Renarts, fratribus auctoribus, in-4.

Ce recueil est désigné dans le catalogue de Bellère, parmi les livres en vente en 1603, et le supplément du même catalogue, indique des mêmes artistes un recueil intitulé : *Motetta quatuor fratrum Renarts*, 4, 5 et 6 vocum, in-4.

On serait tenté de croire que ce sont les Regnard, de Douai, dont il est question ici. Dans ce cas, il y en aurait eu quatre au lieu de deux connus jusquici.

30. Rheno (Gerard de), Motetta à 4, 5 et 6 vocum, in-4.

3. Rudenius (Jean), Flores suavissimæ musicæ, cantiones et madrigalia in usum testudinis, una cum pavanis, paduanis, galliardis, fantasiis, choreis, etc., in-fol.

Cet ouvrage paraît être le même que celui cité par M. Fétis, (1) mais d'une édition postérieure et augmentée.

32. Schedi (Paul), Cantiones musicæ miscellaneæ 4 et 5 vocum, in-4.

33. Stadlemaire (Jean), Magnificat, 5, 6 et 7 vocum, in-4.

34. Thalman (Mathieu), Missa sex vocum, in-4.

35. Vulpius (Melchior), Cantiones sacra sex, septem, octo et plurimum vocum, in-4.

---

(1) Biog. des Mus., tom. VII. pag. 506.

RECUEILS SANS INDICATION DE NOMS D'AUTEURS.

---

1. Carmina sacra ad singula anni festa 5 vocum, diversorum authorum, in-4.
2. Fiori musicali à tre voci de diversi autori, in-4.
3. Flores motettorum trium vocum ex diversis authoribus, in-4.
4. Floridi vertuosi madrigali à 5 voci, di diversi autori, in-4.
5. Girlanda di fiori madrigali à 6 voci di diversi autori, in-4.
6. Lauro verde madrigali à 6 et 8 voci, di diversi autori, in-4.
7. Le jardinet du cistre avec l'instruction, in-4.
8. Livre 7 des chansons à quatre parties, pour les apprentis de divers auteurs, in-4.
9. Liturgica siva officia sacra de festis Beatæ Virginis Mariæ 4 vocum, in-4.
10. Motetta 4 et 5 vocum diversorum, in-4.
11. Passe-temps spirituel pour méditer en chantant, par un réfugié de Cambrai en troubles en la ville de Douai, in-8.
12. Rossignol musical, à quatre, cinq et six parties de divers auteurs, in-4.
13. Tabulature de Guiterre avec l'instruction pour bien apprendre, de divers auteurs.
14. Thesaurus musicus ex diversis optimis authoribus collectum 4, 5, 6, 7 et 8 vocum, Tomes V, comprehensum, in-4.

Il est, sans doute, plusieurs de ces recueils qui ont été imprimés à Douai, car, à la fin du XVIe ou au commencement du XVIIe siècle, il en est sorti un assez grand nombre des presses douaisiennes, notamment de celles de Boscard et de Bellère; nous n'avons cité précédemment que ceux qui nous ont semblé peu ou point connus.

Il est à croire qu'à cette époque, la musique était cultivée avec quelque succés à Douai; cependant, nous n'avons trouvé jusqu'ici aucune indice à cet égard, si ce n'est que le 11 mai 1631, lors de l'élection du provincial de l'ordre des Dominicains, « La messe fut solen-
» nellement chantée à trois chœurs de musique et
» toultes sortes d'instrumens. » (1)

---

(1) Nous avons trouvé ce renseignement dans un Ms. qui nous appartient et dont il a été parlé dans la Bibliographie Douaisienne, 2e édition.

II.

CHANSONS DES XIIIe ET XIVe SIÈCLES,

DE LA BIBLIOTHÈQUE DE CAMBRAI,

I.

Chanson d'Adam de le Hale.

(*Musique à trois parties.*)

Je muir, je muir d'amourète
Las ami,
Par defaute (1) d'amiète
De merchi.
A premiers le vi doucète.
Je muir, je muir, etc.

D'une atre manierète,
Adonc le vi;
Et or le truis (2) si fierète,
Kant li pri.
Jou muir, je muir, etc.

II.

Autre d'Adam de le Hale.

(*Musique à trois parties.*)

Li dous regars de ma dame
Me fait espérer merchi;

---

(1) Cessation. — (2) Maintenant je la trouve.

Diex gart (1) son gent cors de blame.
Li dous regars, etc.

Je ne vi oncques par m'ame
Mie plus plaisant de li. (2)
Li dous regars, etc.

III.

Autre d'Adam de le Hale.

(*Musique à trois parties.*)

Hareu! li maus d'amours!
Moust il me font désir.
Hareu! li maus d'amours!
Par un douc regarder me prist.
Hareu! etc.

IV.

Autre d'Adam de le Hale.

(*Musique à trois parties.*)

Fines amourètes ai,
Diex! si ne sai kant les verrai!
Or manderai m'amiète,
Ki est cointe et joliette,
Et s'est si saverousete (3)

---

(1) Préserve. — (2) Que lui. — (3) Si pleine de saveur.

C'astenir ne m'en porai.
Fines amourètes, etc.

Et s'ele est de moi ençainte,
Tost devenra pale et tainte;
S'il en est escandele et plainte
Deshonorée l'arai.
Fines amourètes, etc.

Miex vaut que m'en astiengne,
Et por li joli li tiengne,
Et que de li me souviengne,
Car s'onnour li garderai.
Fines amourètes, etc.

V.

Chanson.

(*Musique à 4 parties.*)

De che que fols pensé souvent remaint,
Hélas! je le puis bien par moi prover:
Car penser et cuidier me destraint (1);
Amours le corps et fait mon cueur crever.
Einsi m'estuet (2) ses griés maulz endurer
Célèement pour vous, dame honorée,
D'einsi languir en estrange contrée.

Autre bien n'ay, aucun bien en moy maint
Que souvenir, douce dame sans per (3),

---

(1) M'afflige. — (2) Il me faut — (3) Sans pareille.

Qu'amours drist; (1) et mon pouvre vis taint
Sével (2) désirs qui a fait commander
Qu'espoir en riens ne me veulle aviser
Pour peine qu'ay de longe demourée. (3)
Einsi, etc.

VI.

Chanson.

(*Musique pour voix seule.*)

Fortune mère a dolour
Et nourice de tristour;
Prou (4) as noriture et continuel labour,
En trébuchance d'onnour
Et muanche de valour.
La fausse parjure,
Qui foy ne tient longuement
Né ne set (5) arrestement,
N'oncques n'est séure;
Moulte me traita doucement
Quant j'amai premièrement.
Et or est soudainement
Vers moy si très dure
Que tout mon bien en pourpris
Jalousie a rendu pris.

---

(1) Dirige. — (2) Et mon pauvre visage pale, cache désirs. — (3) Absence. — (4) Beaucoup. — (5) S'assied.

C'est la nète et pure
Qui de biauté a le pris,
En cui tout bien est compris,
Que m'a si très fort espris,
Qu'en moy n'a mesure.
Hélas, elle emporte a soy
Mon cueur dolant loing de moy,
Mes ce m'asséure
Qu'elle a par sa bonne foy,
Autant come j'ai d'annoi (1)
Et de mal, si com je croi
Le ceste aventure;
Et si sai que ferme amour,
Par la créance du tour (2)
De fortune obscure
Corumpue n'iert nul jour (3).

VII.

Chanson.

(*Musique pour voix seule.*)

Ma dolor ne cesse pas,
Ains est en viertu novelle :
Qar j'ai perdu le solas
Du douch regart de la belle,
A cui bontés est ancelle (4).
Si ne m'est remés (5) hélas!

---

(1) Ennui. — (2) Retour. — (3) Ne sera jamais altéré. — (4) Servante. — (5) Resté.

Riens fors souvenir, le las,
Où ioye point se révèle.
Mors vieng! viens à moy! je t'apèle,
Miex t'aime que vivre si mas.

VIII.

Pastourelle.

(*Musique pour voix seule.*)

Lès l'ormel à la turelle
Chevauchay l'autrui;
Robins truis et Marotèle,
Giffroit et Gautir,
Cascuns ot (1) sa pastourelle :
Guiffrois ot Fescant la bèle,
La fille Bertir, et Gautir
Ot Peronèle qui de vir (2)
Avoit vestu sa cotèle.
Lors k'èle sont la nouèle,
D'ui feste commenchier,
Qui les véist rehautir; (3)
Quand Robins lor calemèle, (4)
Pour treschier (5), tous se puist merveiller.
Cascuns base en la maselle
Sa mie à l'entre laissir, (6)

---

(1) Eut — (2) Vair. — (3) Se réjouir. — (4) Joue du chalumeau. — (5) Pour danser. — (6) Pendant l'interruption de la danse.

S'en disans : « Mokies s'en leur vie
Est tous jours tèle
Vés moy la berquir. »

IX.

Chanson.

(*Musique pour voix seule.*)

Main (1) se leva sir garins
Li doms ad.... clos son jardin ;
Vers le molin
De les les bos.
Si vit la rosée
D'un petit piet de passée (2) ;
Dit que femme est la passée.
Si fuit les esclos ;
Au molin vient le galos (3),
Si la treuve é à briés mos
L'a si accordée
Que, par semblant esseviée,
Canta par son los (4) :
« Qui mourra m'avaine
Li molin est clos. »
Lors li dist garins abrée (5)
Soïons d'un acort ;
Car cor n'est gent levée
Et li vilain (6) dort.

---

(1) De bon matin. — (2) La trace d'un petit pied. — (3) Le galant — (4) Consentement. — (5) Vite. — (6) Jaloux.

X.

Fragment de Pastourelle.

. . . . . .

Robiers a brebis, mouton,
De meuble grant foyson;
Il a martel, birtot
Et huplande et jupot
Et sa joli capion
L'on tiene dessous le menton.
Je commenche ma canchon, etc.

XI.

Pastourelle.

(*Musique à deux parties.*)

Et je ferai li secons,
Respons li biaus Robichons;
Car je vich en boin espoir
D'amourettes, ioie, avoir.
S'en suy plus liés (1), c'est raisons.
Chantons liément, chantons.
Je vi l'autre jour,

---

(1) J'en suis plus joyeux.

D'encosté un bosket,
Séant pasturelle
Qui quelloit muget.
Si l'ai de Dieu saluée :
Elle, sans yrour (1),
Jeta un ririset (2),
Rougist sa maselle,
Le regarde en basset,
Entra tantost en pensée.
Après, respons Marion :
« Bien soit, biaus Robichon,
Quant désir et pouvoir
Ay de vo gent corps veoir;
Séés vous sur men gérons
Et puis après se chanterons :
Et je ferai li secons, etc.

Près est à toute heure,
Com sen chier kien Guibiert :
Quant voit que labeure
Ysengrin (3) d'avoir gaigniet
Sa journée, li fuit sans demeure ;
Et li leus (4) tout pert
Et riens n'a saveure
Mes s'en fuit apiert.
De tel vasaut (5) suy je amée.

---

(1) Colère. — (2) Doux Sourire. — (3) Nom donné au loup dans le roman du renard. — (4) Loup. — (5) Galant.

XII.

Chanson.

(*Musique à deux parties.*)

Venez à nuesches sans détri (1),
Se vous pri;
Venez tout danser
Et chanter,
Car espouser
Vois Robin mon loyaul ami.
Oncques ne vouls, pour nul depri,
Autrui que li amer
Né de cuer escouter:
Mais quant son biel parler oy,
Je m'asente (2) a che qu'amour veult ordenner

Véchi l'ermite,
Dame, qui vous résolva de vo folie;
Hé Hermite
Doux hermite,
Confession vous demant
Oncques en jour de ma vie
D'amer ne me prist talent; (3)
Et par ma foy, j'ay bien choisi:
Car plus joli
Pastour on ne porroit trouver

---

(1) Sans retard — (2) Je consens. — (3) Désir.

Dechà le mer;
Et pour che ma foy li plévi (1).
Venez à nuesches. etc.

Joie avoir en mi,
Quant tel mari
M'a volu amours assenner (2),
Dont je le lo et regrasti.
Et toy, Robin, aussi
Quant ti veuls accorder.
Hé s'aré votre merchi;
En vous affi,
Que de hait vorai
Karoler, flagoler (3),
Puisqu'il vous plaist
A dire ainsi.
Venez à nuesches, etc.

XIII.

Chanson.

(*Chanson pour voix.*)

Qui ès promesses de fortune se fie
Et aus rikesses de ces dons s'aseure,
Ou cil qui croit qu'elle est tant sa mie
Que pour li sont en riens ferme ou seure,

(1) Il me plut. — (2) Accorder. — (5) Qu'avec plaisir je voudrai danser et m'amuser.

Il est trop foul, car elle est non seure;
Sans foy, sans loy, sans droit, sans mesure,
C'est fiens couvert de riche couverture,
Qui déhors luit et dedans est ordure.
Une ydole est de fausse profiture
Où nul ne doit croire né mettre cure;
Sa convenance en vertu pas ne dure;
Car c'est tout vens né riens qu'elle figure;
Et li sens sont toudis en aventure
De trebucher, car par droite nature,
La deloyal renoie parjure,
Fausse traïture,
Perverse nient est sure;
Oint (1) et puis point (2) de si mortel pointure,
Que ceuls qui sont saus (3) de sa noreture
En traïson met à déconfiture.

XIV.

Chanson.

(*Musique pour voix seule.*)

Hay fortune! trop sui loing mis de port,
Quant en la mer m'a mis sans aviron,
En un batel petit, plat et sans bort,
Flèble, pourri, sans voille; et environ

---

(1) Elle parfume, donne ses faveurs. — (2) Et puis frappe de si mortels coups. — (3) Seul rassasié.

Sunt tous li vens contraires pour ma mort ;
Si qu'il ni a confort (1) né garison,
Né riens de biens pour moy; car sans raison
Je vois venir la mort amère, à tort,
Preste de moy mestre à destruction;
Mais telle mort rechoy-ie par ton sort,
Fausse fortune, et par ta traïson !

XV.

Chanson.

(*Musique à deux parties.*)

Par mon sérement je n'ai plaisance
Quant je ne vous voy;
Je n'ay joie, n'esbannoy, (2)
Né nul riens fors grevance, (3)
Sin (4) larme de moy.
Si vous suppli chièrement
Et tendrement,
De cuer ameureusement,
Que briefment vous voye;
Car je languis vraiment
Dolentement,
Si très ainguiseusement, (5)
C'à peu je mourroie.

---

(1) Secours. — (2) Esbattement, amusement. — (3) Chagrin. — (4) Sinon — (5) Avec angoisses.

XVI.

Chanson.

(*Musique à trois parties.*)

Que puet faire un cuer dolent
Qui n'a geu n'esbattement,
Bien né confort?
Miex li vauldroie estre mort,
Qu'en tel vie longement vivre a descort (1).
Hélas bien le puis prouver;
Car toute joye me fuyt
Et tout me nuyt.
Je ne puis confort trouver
Du mal que si me destruyt
Le corps et bruyt (2).
Ce n'est mie merveille
S'un cuer est plain de dolours,
Qui nuyt et jour s'apareille
De dame amer, par amours,
Et n'est nulle qui l'acueille,
Si com moy qui, loyaulment
Et liement,
Sers et ay toudis servi
Amours, sans alègement
N'adoucement
Avoir de ses biens senti;

(1) Peine. — (2) Brûle.

Donc si doloreusement
Me complains et tristement;
N'ay mie tort,
Car mon cuer ne dort
Tant vit ainguiseusement
En desconfort (1).
Que puet faire, etc.

XVII.

Chanson.

(*Musique à trois parties.*)

En gage de retourner
Très belle et boine sans per,
Vous lais tout mon cuer;
Si en peulx de tout ordenner.
Mais, au départir, vous prie
Et d'umble cuer vous supplie
D'amoureuse volonté,
Que vous ne m'oubliés mie
Que tenez de ma partie :
Je vous tenray loyaulté.

---

(1) Tristesse

XVIII.

Chanson.

(*Musique à trois parties.*)

Pour vous reveoir
Dous amis, en tel détresche (1)
Me faites doloir
Que ioie ne puis avoir;
Car souvenir trop me blesche,
Si qu'avoir ne puis liesche (2)
Soit tart et tempe m'a...
Tout adiès ramentevoir (3)
Me fait vo bien, vo savoir,
Vo grand haultesche (4),
Votre amour en qui m'avoir
Mon las (5) cuer fait son manoir
Sur qui l'adresche.

XIX.

Chanson.

(*Musique à trois parties.*)

Pour che que je ne puis mie
Demourer en douls payis

---

(1) Tourment. — (2) Contentement. — (3) Rappeler à ma mémoire. — (4) Noblesse. — (5) Malheureux.

Où vous manés, douche amie,
Pour les mesdisans hayis;
Je m'en dépars trop envis,
Mais puisqu'en sus de vous me trais
Au départir mon cuer vous lais.

Dure m'est la départie
Qu'a cheus oncques ne meffis (1),
Qui de douce compaignie,
Me toillent (2) par leurs mesdis.
Adieu, très douls cuer gentils,
Car est pour tous jours congies.
Mais au départir, etc.

XX.

Chanson.

(*Musique à trois parties.*)

Peut guerredon (3) me rent
Dur et amer
Amour, s'elle se consent
Que pour amer
Né por merchi demander
Muyre a tourment.

---

(1) Ne fis mal. — (2) M'enlèvent. — (3) Peu de récompense.

Si ne puis ymaginer,
En moy, né considérer,
Que nullement
On puis ja escaper
Qu'il ne me faille finer (1)
Très durement.

Car j'aim de cuer ardamment
Et sans cesser,
Ma dame qui seulement
Moy escouter
Ne daigne; car le parler
Vers moy deffent.
Peut, etc.

Ainsi, por li déprier
Et sa merchi suppléier
Très humblement,
Me veut de tous biens priver
Et de sa grace arrirer (2).

XXI.

Chanson.

(*Musique à trois parties.*)

Né celle amour
Ne peut être menour, (3)

---

(1) Mourir. — (2) Me priver. — (3) Moindre.

Ma douce amour,
Pour parole que nul die;
Dont c'est folie
De penser tour;
Car votre suy du tout (1), sans deshonnour,
Très douce flour,
M'amour,
Ma dame jolie,
Sans départie
Faire nul jour.
Car vo douce plaisant manière,
Vo boine chière (2)
Me donnent plaisance plénière
Dont par dépit mettent mytraïtour,
Mon pris en nient, en vieulte, ni à valour.

Rien ne leur vaut, leur parler, leur labour;
Nulle fréour
N'ayés pour leur genglerie (3);
Car, pour envie,
Douce en atour,
Ne vous layrai. Ce serait grant folour
Et grant tristour
D'entrer en mérancolie,
Si vous supplie
Qu'en grant bandour (4)
Vous tenez, douce dame chière,

(1) Car je suis tout à vous. — (2) Votre bon accueil. — (9) Médisance. — (4) Gaité.

C'est ma prière
Que je vous fays aière (1)
Et en ne vous en soit se dient li plusour.
Mon pris, etc.

XXII.

Pastourelle.

(*Musique à trois parties.*)

Un fait d'armes veul annunchier
De Robin et de Bérengier,
Qui pris ont un jour de bataille
Encontre Restingne brégier,
Qui se fait nommer Manessier,
C'est vo varlet de crasse taille.

A la bataille veut venir
Alison pour soy résjoïr;
Bétris, Agnès et Marotelle,
Félicité, Margot, sans falir
Y merront (2), pour faire plaisir,
Robin a tout sa chalemelle.

---

(1) De nouveau. — (2) Mèneront.

XXIII.

Chanson.

(*Musique à quatre parties.*)

Quiconques veut d'amours joïr,
Doit avoir foy et espérance.

Sans ches deus ne puet nul chevir (1).

. . . . . .

Quiconques, etc.

Car l'un tient l'amant en désir
Et l'autre li donne allégance.
Quiconques, etc.

XXIV.

Chanson.

(*Musique pour voix seule.*)

Donne moy de ton pain bis,
Ma douce suer Marotelle,
Et t'aras plaine escuelle
De matons (2) de nos brebis.
Par ma foy, douce genlète,

---

(1) Parvenir à son but. — (2) Lait caillé.

Ma mère emporte les clés;
Je n'ay pain bis né houlette
Mais j'ay de fromage assés.
Ioy les clés
Marion, sonner
A sa chainture,
A sa chainture.

XXV.

Chanson.

(*Musique pour voix seule,*)

Allons commenchier la feste
Douce fillette Hersent
Et je te donnray un chent
De chinos à grosse teste,
Dittes, douce Marion,
Une chansonnette
Avoec Hurtaut au bodon
Le père Colette.

La firent faire une enqueste,
Oïrent dame Dolent
Qui se plaint de Jehan Climent
Et dist que trop se moleste.
Allons commenchier, etc.

XXVI.

Chanson.

(Musique à quatre parties.)

En remirant vo douce portraiture,
Amours me fait si grant joie venir
Que je scay bien que humaine créature
N'en porroit plus avoir, né plus sentir,
Que mes cuers sent. Car vo béauté fénir
Fera les mauls qui m'ont été contraire.
Merchi avoir de vous cuer débonnaire !

Ch'és sans dangiers que mainte griés pointure
M'a fait sentir au cuer, sans repentir,
Et cruauté qui me firent pointure
De venir en grief dolour ou de morir.
Mais j'aim trop miex à vo voloir languir,
Car j'espoir que pités me fera faire.
Merchi, etc.

Chou qu'à mon pooir, sans mesprisure (1),
Vo servi en espoir de joïr,
Mais votre très douls regars outre mesure
Guerredonne dont siens suy sans partir;
Et espoirs dist que je puis.....
Par bien céler et sévir sans retire.
Merchi, etc.

---

(1) Pouvoir.

DIAPASON EST DUPLUS.

DIATESSARON.			DIAPENTE.			
Epitritus id est sesquitertius.			*Hemiolius id est sesquialter.*			
Epogdous 1 sesquioctavus.	Epogdous.		Epogdous.	Epogdous.	Epogdous.	
Tonus.	Tonus.	Semi.	Tonus.	Tonus.	Tonus.	Semi.
XXIIII.	XXVII.	XIII.	XXXII.	XXXVI.	XL.	XXVIIII.

CXCVI. CCXVI. CCXLIII. CCLVI. CCLXXXVIII. CCCXXXIV. CCCLXIV. CCCLXXXIII.

III.

DICTA MAGISTRI SYMONIS DE SEMITONIO PLATONICO.

Hanc minorem formulam (1) ideò descripsimus ut in hoc epitrito verba platonica poneremus, hoc scilicet, ut ad perfectam cumulatamque complexionem deesset aliquid epitrito. Tantum scilicet quantum interest inter CCXLIII et CCLVI. Cum enim in omni duplo, id est, diapason sit sesquitertius et sesquialter, qui in arithmeticâ græcè epitritus et hemiolius dicitur, in musicâ autem diatessaron et diapente. In priori parte superscriptæ diapason. I. In diatessaron duos tonos et semitonium per integros numeros complevimus. In sequenti autem parte ejusdem diapason, id est, diapente per integros numeros procedere nequivimus, sed continuatis duobus tonis in tertio tono necesse fuit semis apponere et in semitonio iterum semissem necessitas coegit exprimere.

Hanc autem majorem (2) diligenti lectori idoneum duximus describendam, ut hinc sumpto initio in cæteris continuare tonos, id est, sesquioctavos, vel epogdoos faciliùs possit et verius. Nihil enim obscurum posuimus; sed illam priorem diapason cum omnibus interioribus suis scilicet tonis et semitoniis et differentiis integrè duplicavimus, ut scilicet semisses quæ erant ibi in tono et semitonio et differentia duplicate integras redderent

(1) Voyez page 150.
(2) Voyez page 152.

	XLVIII.		LIIII.		XXVI.		LXIIII.		LXXII.		LXXXI		XXXVIIII.		
	Tonus.		Tonus.		Semit.		Tonus.		Tonus.		Tonus.		Semit.		
CCCLXXXIIII.		CCCXXXII.		CCCCLXXXVI.		DXII.		DLXXVI.		DCXLVIII.		DCCXXVIIII.		DCCXLVII.	
		DIATESSARON.									DIAPENTE.				

DIAPASON.

unitates. Et sic toni et semitonia sine minutiis in integris numeris invenirentur ut patet in majori descriptione; sed quia in diapason, id est, in duplo diatessaron et diapente invenisti et in diatessaron duos tonos et semitonium et in diapente tres tonos et semitonium, volunt quidam inferre ergò in diapason sex toni sunt. Nos autem e diverso inferimus ergò in diapason non ideò sex toni sunt, sed quinque toni et duo semitonia minora. Que perfectum tonum reddere nequeunt. Ad hoc autem necessario probandum licet labili et difficili tum indissolubili autem argumento. Continuandi verò sunt sex toni in quibus majore extremitate ad minorem collata considerandum erit utrum rotunde duplum, id est, diapason an majorem, an minorem habeant proportionem. Si enim rotunde dupla fuerit, tunc manifestum erit duo illa semitonia, quæ in superiori diapason cum quinque tonis posuimus, non fuisse majora vel minora semitonia, sed rotundè semitonia. Si vero sex tonorum, vel epogdoorum, vel sesqui octavorum, quos ad hoc probandum continuandos esse diximus, major terminus ad minorum comparatus, minor fuerit scilicet quam duplus, tunc clarè liquet duo prædicta semitonia esse majora, quæ sex tonorum continuationem in diapason excedere coegissent. Si autem sex tonorum continuatorum major extremitas ad minorem comparata fuerit plus quam dupla, tunc liquido constat, duo præmissa semitonia esse minora, quæ ipsa in diapason, id est, in duplo usque ad continuationem sexti toni ascendere non valuerunt. Sed quia sex tonos facile continuare non possumus ad

I. VIII. LXIIII. DXII. IIIIXCVI. XXXIIDCCLXVIII. CCLXIICXLIIII.

Ton. Ton. Ton. Ton. Ton. Ton.

VIIII. LXXII. DLXXVI. IIIIDCVIII. XXXVIDCCCLXIIII. CCXCIIIIDCCCCXII.

Ton. Ton. Ton. Ton. Ton.

LXXXI. DCXLVIII. VCLXXXIIII. XLICCCCLXXII. CCCXXXIIDCCLXXVI.

Ton. Ton. Ton. Ton. Nemit.

DCCXXVIIII. VCCCCXXXII. XLVIDCLVI. CCCLXXIIICCXLVIII. CCCXCIIICCVI.

Ton. Ton. Ton. Ton.

VIDLXI. LIICCCCLXXXVIII. CCCCXVIIIIDCCCCIIII. CCCCXLIICCCLXVII

Ton. Ton. Ton.

LVIIIIXLVIIII. CCCCLXXIICCCXCII. CCCCXCVIIDCLXIIII.

Ton. Ton.

DXXXICCCCXLI. DCXIIIICCLXXXVIII

hujus laboris patrocinium arithmeticæ artis regulam ut hoc sine fallaciâ compleamus necessitate proponimus. Est autem talis, omnes multiplices quoto loco ab unitate discesserint, tot ejusdem generis superparticulares continuos antecedunt, scilicet dupli sesquialteros, tripli sesquitertios, quadrupli sesquiquartos, quintupli sesquiquintos, sexcupli sesquisextos, septupli sesquiseptimos, octupli sesquioctavos, præcipuè quos hoc totum incipimus. Ergo sextus octuplus quia sexto loco ab unitate discedit super se sex continuos sesquioctavos, id est, tonos habebit, ut subjecta descriptio monstrat (1) :

Vides igitur quod in descriptâ formulâ sex octuplos ab unitate descripsimus et unusquisque quoto loco ab unitate discessit secundum verissimam premissam regulam tot continuos tonos supra se habet, ut scilicet VIII ab unitate primus octuplus suprà se unum tantum tonum, id est, sesquioctavum habeat, id est, novem. Nam novem contenent in se VIII et ejus octavam partem, id est, unitatem. Hæc est enim descriptio omnium sesquioctavorum ut minorem numerum totum in se contineat et ejus, id est, minoris, octavam partem. Et hæc est ubique omninò omnium tonorum habitudo. Sive in magnis, sive in parvis numeris, sive integris, sive in minutis, sive in vocibus, sive in cordis longiùs vel breviùs positis, vel equalibus; sed per graviora vel leniora pondera extensis, novem erga octo proportionis. Secundus autem octuplus, id est,

(1) Voyez page 154.

LXIII. Duos supra se tonos habet. Nec hoc confusè intelligas, quod uterque ad ipsum sit tonus, quod esse non posset. Sed LXXII ad LXIIII tonus, et ad LXXII. LXXXI est tonus, id est, sesquioctavus; continet enim eum totum et ejus octavam partem et ita in cœteris omnibus, sicut in singulis formulis considerare poteris. Sextus vero octuplus, id est, CCLXII CXLIIII. Super se habet sex tonos continuatos, non iterùm omnes ad se sed alternatìm, unusquisque major ad minorem usque ad ultimum, ìd est, DXXXI CCCXLI. Comparati ergo in ordine sex tonorum major numerus, id est, ultimus ad minorem, id est, primum, scilicet DXXXI CXLIIII. Multò major invenitur quàm duplus. Excedit scilicet in VII CLIII. Vides ergo quomodò sex continuatis tonis major extremorum habitudo quam duplus in ipsis inveniatur, et quod integer tonus multò major sit quam duo semitonia quæ in diapason inveniuntur. Nec verò indè dubites ex latere posuimus integrum diapason, scilicet DXXIIII CCLXXXVIII ad CCLXII CXLIIII. Posuimus et medias consonantias, id est, diatessaron et diapente à majori extremitate semitonium et indè duos tonos subjunximus. Eccè completa et diatessaron et indè iterùm semitonium ad CCCLXXIII CCXLVIII. Id est, ad quartum numerum majoris figuræ, in quâ sex toni continuati sunt, subjunximus, et posteà restant tres continuati toni sequentes. Probavimus ergo ex præmissis duo semitonia quæ in diatessaron et diapente, id est, diapason ponuntur non posse perficere tonum et ideò ex necessitate minora esse. Et quia certa differentia

minoris semitonii a philosophis latinis nescio si comprehensa, tamen scripto manifestata non fuerit, ne alicui alterius laborandum sit. Certis proportionibus, comprehendere laboravimus, una scilicet in augmento, altera in detrimento. Est enim in augmento sesquivigesima septima et insuper octogesimam primam continens. In diminutione autem ista est sesquioctava decima exceptâ minoris vigesimâ septimâ parte. Et ut nulla difficultas minùs intelligentibus remaneat, in uno probemus semitonio et sic deinceps per omnia semitonia ratio currens, hanc eamdem habitudinem inevitabiliter manifestet. Videamus ergo illud Platonicum semitonium quod est inter CCLVI et CCXLIII. Continet enim major numerus totum minorem et ejus vigesimam septimam partem, id est, VIIII et insuper ejusdem octogesimam primam, id est, III et istius octogesimæ primæ terciam, id est, unitatem quæ in simul juncta VIIII et III et I tredecim reddunt, et hoc dicitur in augmento quia plus continet. In diminutione verò, ista semitonii proportio est, sesquioctava decima, exceptâ minoris vigesimâ septimâ parte. Continent enim CCLVI inter se CCXLIII et eorum octavam decimam partem, id est XIII, nisi quia remanent ad comprehendendum qui sunt minores numeri vigesima septima pars. Et ideò dicitur per diminutionem, quia non plenè totum continet, in sesquioctavâ decimâ proportione. Illa autem per augmentum dicitur, quia totum continet in sesquivigesimâ septimâ proportione et etiam plus ut supra dictum est.

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

1.

MORT DE LAURENT DE VOS.

« Environ la fin de janvier de l'an 1580, M. d'Inchy, gouverneur de la ville de Cambray et citadelle, ayant usurpé l'état et souverain de l'église métropolitaine de cette ville, après que monseigneur l'archévesque fut sorti, ayant entendu qu'aucuns bons bourgeois catholiques et aimant leur prince naturel avoient fait quelque complot contre son état pensa mettre la main dessus eux, mais en vain.... puis, pour apaiser sa rage et furieur mit la main sur la personne de maître Laurent De Vos, prêtre et maître des enfants de chœur de la dite église, homme de grand renom au noble art de la musique, et après lui avoir imposé qu'il était traître à la ville de Cambray, le condamna (avec ses mauvais conseillers que chacun a bien connus, comme *Leleu*, *Dubois*, etc., tant ecclésiastiques que temporels), a être pendu et étranglé publiquement, sans lui avoir permis nulle défense en sa cause, et sans le vouloir jamais permettre de parler mot. Finalement, il fut pendu et étranglé sur le marché du dit Cambray, comme un autre séculier, n'ayant nul égard à son état de prêtrise; et cependant qu'il faisait ses préparations à la mort et qu'il parlait au peuple, leur remontrant que

c'était à tort que l'on le faisait mourir, plusieurs tambours sonnoient auprès de lui, afin qu'il ne fut oui du peuple, faisant ses justifications. Ses enfants de chœurs y étaient présents, faisant de grands regrets sur la mort de leur maître et lui donnant l'adieu. Ainsi finit ses jours ce bon maître de chant, Laurent De Vos. » (Jean Doudelet, *Chroniques inédites.*)

ÉPITAPHE DE LAURENT DE VOS.

Pour défendre l'église, pour dire vérité,
Pour ravoir notre prince, pour être en liberté,
Un tyran, un traistre, un parjure athéist,
La mort qu'il méritoit souffrir à tort me fist
Contre loy, contre droit, ni juge compétent
Homme lays et profane contre un pretre innocent,
Mais ce n'est pas merveille du jugement pervers
Car mes accusateurs, mes ennemis divers
Estoient juges et parties, bourreaux et secrétaires,
Et pernices consaux et de mains sanguinaires
De loups et basilicques très tous fourmées du bois,
Plus forcenés sur moi que des chiens aux abois,
M'empechant le parler et défendu en la fin
Voire à l'heure de la mort par son de tambourin
De crainte que le peuple clairement m'entendit,
Ce que tant faussement contre moi ils ont dit,
Car c'est faux et mensonge qu'auroy voulu chercher
De saccager la ville et les bourgeois forcer.
Mais eux pleins de malice par une telle tyrannie
Tachant mener le peuple à la ruyne extrême.
Mais le dieu des vengeances, ce grand juge équitable

Monstra déjà son gré en ma cause favorable :
Du président premier brulant la conscience
Qu'insensé de remors, désespéré de sens,
Semblable au feu d'enfer sentoit la frénésie,
En hazard de perdre le salut et la vie.
Bien pire te faut craindre pauvre baron d'Inchy,
Comme chef principal de tous ces maux icy
Qui les sujets d'autruy fait mourir à faux titre
Te condempnant toy même par un même chapitre
Qu'as rendu aux François les places catholiques
Et remply le pays de voleurs hérétiques.
Regarde à la ruine d'Achab et sa maison
Pour usurper la vigne de Naboth sans raison,
Rens Cambray à son prince aussi la citadelle
Où de brièf périras comme feit Jezabelle.
Vous excommuniez, aggravez, censurez,
Pour avoir mis les mains sur prestres et tonsurez.

Superbe courage,
Qui ne crains orage
Fouldre ni tempête
Aveoir ton marchez
Vouloir toucher
Le ciel de la teste,
Mais la voix enflée
De faveur soufflée
Metz hardiment bas,
Le ciel amiable
Toujours favorable
Ne te sera pas.

(J. Doudedet, *Chroniques inédites*.)

M. A. Dinaux, qui a eu l'obligeance de nous communiquer cette épitaphe, possède une très longue complainte, en poésie, sur les troubles de Cambrai, dans laquelle on fait parler le baron d'Inchy, qui s'exprime ainsi sur Laurent De Vos, sa victime :

« J'ay fait pendre, ô malheur, un pretre en ce marché
Pour peu d'occasion qu'il était recherché
Voloir livrer Cambray comme infidelle et traître ;
Mais c'était en faveur de son bon prince et maître.
Laurent De Vos était son nom et son surnom ;
Des huit enfans de chœur maître de grand renom,
C'était le plus brave homme au noble art de musique
Qu'onques on a trouvé en la Gaule Belgique. »

2.

Nicolas Desquesnes.

On lit dans l'histoire de Sebourcq, (1) page 189, que « le clocher de ce village situé à deux lieues de Valentienne, est garni de 18 cloches, rendans un accord de carillon fort harmonieux et esclatant, ayans eu leur ton de Monsieur *Maistre Nicolas Desquesnes*, bachelier en théologie et pasteur de Sebourcq, *grand musicien et componiste*, lequel maintenoit tous les dimanches et festes solemnels la musique en son église, secondé et assisté de Monsieur *Maistre Gaspard Rombault*, premier

(1) Hist. de la terre et comté de Sebourcq, par Pierre Leboucq, escuyer, licentié ès droits. Valentiennes, Bruxelles, 1645, in-4.

ensuite dudit réglement (celui du 16 janvier 1623, qui réglait les offices qui se chantaient à St-Pierre,) premièrement le chapelain pour chanter la collecte et donner l'eau bénite au peuple, a tous les jours, trois sols tournois; le maistre chantre, 6 sols tournois; l'organiste 4 sols et 2 pour le souffleur, à tous ceulx-ci sont payés généralement tous les jours de l'année, sans leur faire déduction; d'aucuns les suivants ne sont payés que pour les jours qu'ils comparent, et à cet effet on leur donne un *plommot* (c'était un jeton de cuivre aux armes de la ville), à chaque fois qu'ils viennent pour recepvoir tous les demi-an du recepveur commis pour ledit salut seulement (c'est-à-dire qu'ils ne venaient qu'au salut, tandis que les autres étaient tenus à tous les offices du jour). Premier, à cestuy jouant du *fagot,* quatre sols à chaque comparution: au *crom cornet*, 4 sols; les *basses*, trois sols; les tenor, trois sols; les *contratenor* aussi trois sols; les *superius*, deux sols, le tout à chascun; cestuy ou celle distribuant journellement les plommots de comparution, at tous les jours 4 sols et y avoit au temps présent *deux basses, deux tenor, deux contratenor et quatre superius.* Pour fournir aux frais, le conseil particulier tenu le 3 décembre 1599, ordonna de prendre et tenir les parties suivantes, etc, » (L'auteur détaille les différentes branches de revenus qui devaient servir à assurer le salaire des musiciens.)

Par suite le nombre des musiciens tant chantant que jouant des instruments fut considérablement augmenté. Basse, contrebasse, serpent, violon, alto, tous les

instruments à vent ordinairement employés dans la musique d'église, rien n'y manquait, et ce salut, peut être l'un des premiers qui furent institués dans le pays, acquit une certaine célébrité. — HÉCART, *Recherches sur le théâtre de Valenciennes, supplément inédit.*

4.

RÉGLEMENT

Pour les musiciens de la chapelle de St-Pierre et Académie.

1697.

« Estant venu à la connaissance de MM. du Magistrat que la musique qui se chante journellement dans la chapelle de St-Pierre va diminuant tant par les fréquentes absences des musiciens qui la composent, que par le peu de soin de plusieurs d'entr'eux d'observer les ordonnances et réglement qui ont esté édités ci devant sur ce sujet, et de se conformer comme ils sont obligés de faire, à ce qui leur est enjoint par les échevins commis à la dite chapelle et à la direction supérieure de la dite musique pour laquelle ils ont esté autorisés avec le s^r conseiller de Ranst, mesdits s^rs désirant y pourvoir et procurer à cet esgard autant qu'il peut despendre d'eux le bien et advantage de la jeunesse et de seconder les intentions louables de parens qui prennent soin de faire instruire leurs enfans, à chanter

et à jouer des instrumens musicaux, afin de les rendre par ce moyen plus recommandables soit pour l'estat de religion ou pour toute autre vocation, ont approuvé et confirmé, approuvons et confirmons le reglement projeté par ledit s^r commis, dont ils ont eu lecture et qui est tel qui s'ensuit :

» Premièrement que tous ceux d'entre les musiciens qui se trouveront absens du salut qui se chante tous les jours en la dite chapelle de St-Pierre ou des autres solennités qui se font en icelle de la part de mesdits s^rs du magistrat seront pour chaque fois privés de leur plomb dont la valeur leur sera déduite sur les payements qu'ils recoivent de leurs défauts. »

« Que pour parvenir à la cognoissance desdits absens, il sera establi un controlleur à la distribution desdits plombs, qui se fait chaque jour ; lequel tiendra un mémoire exact et fidel des défaillans, et en rendra compte toutes les semaines à l'un desdits sieurs commis pour la rétribution desquels devoirs il aura un patar chaque jour. »

« Et comme rien ne peut tant contribuer à instruire et perfectionner les jeunes gens à la musique et au jeu des instrumens, que les exercices fréquens et les concerts qui se font dans les assemblées, il sera establi une académie à la quelle se devront trouver tous les dits musiciens de la chapelle de St-Pierre, pour y chanter et jouer par chacun d'eux la partie qui lui sera donnée une fois chaque semaine à tel jour et heure qui sera marquée par lesdits s^rs commis et lesacadémiciens, à peine par les défaillans estre privés de la valeur de

leur plomb de ce jour là, pour l'argent qui proviendra de ces défauts estre employé en achats de livres de musique ou d'instrumens nécessaires tant pour la dite chapelle, que pour l'académie. »

« Que les dits académiciens, à l'intervention des dits s^rs commis, feront élection d'un prince chaque année et establiront telles règles pour le succès de la dite académie qu'ils trouveront convenir, et personne ne pourra estre reçu ou celle, que de leur gré et consentement. »

« Que tous les débats et difficultés qui arriveront entre les musiciens de quelque nature elles soient, seront réglées et décidées par les mesmes commis et académiciens aux jugemens desquels les parties seront obligées de s'arrester. »

« Que pour exciter lesdits musiciens à se bien acquitter de leur debvoir, il leur sera donné par forme de gratification quelque chose des deniers qui seront fournis par ceux qui voudront venir par plaisir entendre la musique de la dite académie, à proportion de ce qu'ils seront jugés d'avoir mérité, pour les animer à se rendre diligents, et à s'appliquer à leur emploi. »

« Tous lesquels points et articles mes dits s^rs du Magistrat ont ordonné et ordonnent estre observés ponctuellement par tous ceux auxquels la chose peut toucher, sans aller au contraire. Fait à Valenciennes, le 4 de septembre 1697. »

Signé Tordreau de Belleverge.

A Messieurs, Messieurs du Magistrat de Valenciennes.

« Les s^rs échevins commis à l'académie que vos sei-

gneuries ont establie par ordonnance du 4 septembre 1697, ayant remarqué que la chambre de St-George, présentement vuide, serait propre pour l'exercice d'icelle, ils demandent que ladite chambre leur soit accordée à l'effet que dessus, et cela n'empêchera pas que le grand conseil ne puisse s'en servir comme du passé. Quoi fesant, etc. »

P. Letrange.

APOSTILLE.

« Messieurs du Magistrat accordent la chambre demandée et c'est par provision et jusqu'à ce que la ville pourra en avoir besoing. Fait à Valenciennes, le 3 octobre 1697. »

Il est ainsi.

Signé Tordreau de Bellevergne.

(Hécart, *Recherches sur le théâtre de Valenciennes, supplément inédit*).

TABLE DES MATIÈRES.

Préliminaire. 5

RECUEILS MANUSCRITS.

Nos. 3. 24
— 4. 32
— 5. 35
— 6. 37
— 7. 43
— 8. 43
— 11. 44
— 14. 45
— 15. 46
— 16. 47
— 17. 48
— 20. 51
— 22. 63
— 32. 63
— 124. 65
— 7939. 91

RECUEILS IMPRIMÉS.

Nos. 18. 93
— 19. 96
— 21. 100
— 7932. 103

APPENDICE.

I.

Recueils et ouvrages de musique des autres Bibliothèques du département du Nord. . . . 106

II.

Chansons des XIIIe et XIVe siecles, de la Bibliotheque de Cambrai 127

III.

Dicta Magistri Symonis de Semitonio Platonico 151

PIÈCES JUSTIFICATIVES.

1. *Mort de Laurent De Vos* 158
Son épitaphe 159
2. *Nicolas Desquesnes*. 161
3. *Salut en musique de la chapelle de St-Pierre à Valenciennes* 163
4. *Réglement pour les musiciens de la chapelle de St-Pierre et Académie*, 1697. . . 165

Table des Matières. 169
Index Alphabètique. 171
Planches. . . . . *Pages* 1 *à* 40

INDEX ALPHABÉTIQUE.

A.

ABRIGINGER (Georges), son miserere, 121.

ACADÉMIE DE MUSIQUE établie à Valenciennes en 1697. 18, 165.

ADAM DE LE HALE (chansons D'), 127.

ANTIQUO DE MONTONA (André), imprimeur de musique à Rome, pag. 54, — sa rare collection, 54, 55.

ATTAIGNANT (Pierre), premier imprimeur de musique à Paris, 5.

AUBERT (l'abbé de St.), passages de son récit sur le séjour du duc de Bourgogne à Cambrai, cités pages 9 et 14.

B.

BAINI (l'abbé), ses mémoires sur la vie et les ouvrages de Palestrina, cités, 34, 35. — Ce qu'il dit de Josquin Deprés, 59.

BALIQUE et COTOLENDI, leur Ms. cité pag. 7.

BALLARD (J.-B.), son catalogue de 1744, pag. 98.

BALLARD (Robert), imprimeur de musique, 5, 104.

BARILLAULT, 104.

BARONIUS (Pierre-Paul), luthiste du XVIe siécle, 107.

BASSES-DANSES, 91.

BELLERE (Balthazar), le catalogue de sa librairie, 121.

BENEDICTUS, (voyez Ducis.)

BETTIGNY (Jean), maître des primtiers de la cathédrale de Tournay, ses compositions, 118.

BIBLIOTHÈQUES PUBLIQUES, 5, — du Conservatoire de Musique de Paris, 5, — Royale de Paris, 5, — de Vienne, 6, — de Munich, 6, — de Berlin, 6, — de Cambrai, 6, — de Dunkerque, 106, — de Lille, 113, — des Archives du département du Nord, 114, — de Valenciennes, 115, — de Douai, 119. — *Particulières* de MM. Polchau, 6, — Thibaut, 6, — Naue, 6.

BONMARCHÉ (Jean), maître de chapelle de Philippe II, 16.

BONNIN, (voyez Chassant.)

BOTTÉE DE TOULMON, sa notice sur

la chanson musicale en France, 52.
Brandt, ses mélodies, 120.
Brouck (Jacques), ses motets, 121.
Brumel (Antoine), 53.
Burney, son histoire de la musique, citée 52.
Busnois, compositeur, 53.

C.

Cabilliau, compositeur, 7. — Chanson de lui, 70.
Carissimi, 53.
Caron, 53.
Carpentier (Bernard), maître des enfants de chœur de Cambrai, 51.
Castro (Jean de), ses compositions inconnues, 121.
Cauleray, chanson de lui, 112.
Caurroy (Eustache du), cité dans le Puy de musique d'Evreux. 104.
Causin (Arnold), enfant de chœur de Cambrai, compositeur, 10, 40.
Censier (Simonet), 50.
Chansons des XIIIe et XIVe siècles, 92, 127.
Chansons des XVe et XVIe siècles, 68, 69, 70, 71, 73 à 76. 78, 80, 83, 85, 88 à 91, 108 à 113, 121 à 124.
Chassant et Bonnin, éditeurs du *Puy de musique érigé à Evreux*: 15, cité 104, 109, 123.
Chastelain, compositeur; chanson de lui, 113.
Chenneau (Robin), enfant de chœur de Notre-Dame de Cambrai, 10, 40.
Claude de Sermisy, (voyez Sermisy,)
Claude Petit-Jean (voyez Petit-Jean.)
Claude Dothegnie, enfant de chœur de Cambrai, 10, 39.
Claude Le Jeune, (voyez Le Jeune.)
Claudin, 71.
Clément non Papa, maître de chapelle de Charles-Quint, note sur sa vie et ses ouvrages, 62. — Ses messes, 100 à 103. — Ses motets, 62. — Ses chansons, 112, 113.
Clément Jennekin, (voyez Jennequin.)
Collections Musicales, du XVIe siècle, leur rareté, 5, — d'où proviennent celles de Cambrai, 7.
Colliette, historien du Vermandois, sa note sur Josquin, 57.
Concerts (Société de) à Valenciennes en 1697, 18. — Son réglement, 165.
Cornet (Séverin), musicien de Valenciennes, 16.
Cornets (Pierre du), 7. — Chanson de lui, 72.

Cotolendi, (voyez Balique.)
Courtois, note sur ses ouvrages, 39. — Ses messes, 29, 73.
Crassot (Richart), son livre de Psaumes, 119.
Crequillon (Thomas), maître de chapelle de Charles-Quint, note sur ses ouvrages, 73. — Ses messes, 101. — Ses motets, 105, 121. — Ses chansons, 73, 108 à 110, 112 et 113.

D.

Danses, 91.
Décadence de la musique en France et en Flandre, 22.
Delatre (Petit-Jean), chanson de lui, 108.
De Lingne, 50.
De Lingne (Jean), maître des enfants de chœurs de Cambrai, 51.
Delmotte, sa notice sur Roland de Lassus, citée pag. 33.
Deprés, (voyez Josquin.)
Desfontaines (Jean), chanoine de Cambrai à la fin du XIVe siècle, a fait exécuter le Ms. No 32, pag. 63.
Desquesnes (Nicolas), pasteur de Sebourg et compositeur de musique du XVIe siècle. pag. 17, 161.
De Vos (Laurent), maître des enfants de chœur de Cambrai, auteur de motets et de chansons, 11. — Sa mort tragique, 12, 158. — Son épitaphe, 159.
Divitis (Antoine), appelé aussi *le Riche*, ses ouvrages, 31
Dothegnie, (voyez Claude Dothegnie.)
D'oude Schuere, (voyez Schuere.)
Doudelet (Jean), ses chroniques, citées 12. — Son récit sur la mort de Laurent Devos, 158. — Épitaphe du même musicien, 159.
Drame Musical, sa naissance, 21.
Duchemin (Nicolas), imprimeur à Paris, 5.
Ducis (Benedictus), son véritable nom, ses ouvrages, 34, 69, 86.
Duchat (Le), cité pag. 15 et 57.
Ducrocq, compositeur, 7, 74.
Dufay (Guillaume), célèbre musicien de la fin du XIVe siècle, 8, 13, 37, 40 42, 53.
Dupont (l'abbé), son Histoire de Cambrai, citée page 9.

E.

Enfants de chœur de Cambrai, leur nombre, l'éducation qu'ils recevaient, 4. — Compositeurs, 5.

Esquenes (Jean d'), ses madrigaux, 145
État de la Musique au XVIe siècle, pag. 11 et suiv.

F.

Faber (Henri), son introduction à la musique pratique, 119.
Fantaisies, 45, 106.
Faugues, 53.
Fery (Théodore), enfant de chœur à Cambrai, 92.
Fétis, ses ouvrages, citées 21, 34, 41, 58, 60, 69, 71, 77, 95, 100, 102, 104, 107, 120.
Fevin, compositeur, 46.
Feyns, compositeur, 103.
Flamini, compositeur, 46.
Formariez, ses messes, 63.
Forster, ses mélodies, 120.
Franciscus mediolanensis, (François de Milan) luthiste du XVIe siècle, 107.
Franco de Cologne, sa notation musicale, 37.
Freig (Jean-Thomas), son ouvrage intitulé : *Pedagogus*, 115, 120.
Frosch (J.), 113,

G.

Gafori, 113.
Galeno (Jean-Baptiste), ses madrigaux. 122.
Galet (Mathieu). musicien de Mons, ses hymnes, 122.
Gardane, imprimeur de musique, à Venise, 5.
Gascogne (Mathieu), ses messes, 27, 29 : 32.
Gerard de Turnout, (voyez Turnout.)
Géry (Église de St.), sa maîtrise, pag. 14.
Gesner, sa bibliothéque, citée 119.
Gheerkin, compositeur, 7, 75.
Gheerkin de Hondt (voyez Hondt.)
Gheerkin de Wale, (voyez Wale.)
Ghisselin (Jean), 55.
Glarean, son dodécacorde, cité 26, 28, 35, 55, 113.
Gombert (Nicolas), ses motets, ses chansons, 76, 111.
Gonet (Valérien), d'Arras, ses compositions, 45.
Graf (De), imprimeur de musique à Nuremberg, 5.
Greefi (V.), luthiste du XVIe siècle, 122.
Grudins (Mathieu), maître des enfants de chœur de Cambrai, 51.

H.

Hanard (Martin), chanoine de Cambrai à la fin du XVe siècle, maître des enfants de chœur, 10.
Hangouart (Walrand), premier

recteur de l'Université de Douai, sa devise mise en musique, par G. Othmayer, 115.

HASLER (Gaspard), sa collection de motets, 122.

HECART, ses recherches sur le théâtre de Valenciennes, (supplément inédit), pag. 17, 165 168, 191.

HÈLE (Georges de la), maître de musique de la cathédrale de Tournay et de Philippe II, ses messes, ses chansons et motets, 103.

HELLINC, (voyez Lupus Hellinc.)

HÉMÉRÉ (Claude), sa table chronologique, citée 58.

HEREMITA (Jules), ses madrigaux, 122.

HERERIUS (Michel), son *Magnificat*, 146.

HERTOCHS, (voyez Ducis.)

HERZOG, (voyez Ducis,)

HESDIN, ses compositions, 77.

HOLLANDE (Jean), ses chansons, ses motets, 78.

HONDT (Gheerkin de) 7, ses compositions, 62, 75, 78.

HUSMAN (Valérien), ses motets, 122.

HYMNES, 47, 48 à 51, 64 à 65.

I.

ISAAC (Henri), note sur sa vie et ses compositions, 54, 120.

J.

JEAN DE TURNOUT, (voyez Turnout.)

JENNEQUIN (Clément), son nom, 78. — Ses productions, 79.

JOSQUIN DEPRÉS, sa naissance, sa patrie, 11, 57. — Élève d'Okeghem, 58. — Son séjour en Italie, 59. — Sa supériorité sur ses contemporains, 59. — Son retour en France, 68. — Chanoine de St-Quentin, 60. — Id. à Condé, 60. — Maître de musique de la cathédrale de Cambrai, 60. — Id. de l'Empereur Maximilien, 60. — Sa mort, 69. — Ses compositions, 53, 56, 80. — Ses élèves, 26, 28, 105, 113. — Son style, 61.

K.

KERLE (Jacques de), d'Ypres, chanoine de Cambrai et maître des enfants de chœur de la cathédrale, 11.

KIESEWETTER (R.-G.), son mémoire sur les musiciens Néerlandais, cité 10, 57, 69, 82. 83.

L.

LACAUCHIE (Antoine), sa pieuse alouette, 118.
LACROIX, du Maine, 57. 58.
LALLIER, 47.
LALLOUETTE (Jean-François), sa vie, ses compositions, 97, 98.
LANDI (Etienne), ses chansons, 122.
LAPPERDEY (Philippe), 7, ses compositions, 80.
LAQUILA (Marcus de), luthiste du XVIe siècle, 107.
LA RUE (Pierre de), ses compositions, 51, 53, 55.
LASSUS (Roland de), 102. — Ses compositions, 33, 99, 102, 103, 122.
LEBRUN, ses motets, 61.
LE GLAY (le docteur), ses ouvrages cités 14, 24, 41, 66, 70, 114.
LEJEUNE (Claudin), de Valenciennes, 16, 71.
LE PAINCTRE, (voyez Painctre.)
LEROY (Adrien); imprimeur de musique à Paris, 5.
LINGNE, (voyez De Lingne.)
L'OME ARMÉ, célèbre chanson du XVe siècle, 52. — Son texte, sa mélodie, 52. — Auteurs qui ont composé des messes sur ce thème, 53.
LOYS (Jean), compositeur, 109.
LUPI, ses messes, 29, 32.
LUPI (Jean), 25, 30, 31, 48. — Ses compositions et ses chansons, 80.
LUPUS, messes sous ce nom, 24, 31, 36.
LUPUS HELLINC, 25. — Ses compositions, 36, 77.
LUPUS LUPI, 25, 30, 31.
LUTH, (fantaisies pour le luth), 106.
LUYTON (Charles), ses motets, 122.

M.

MACQUÉ (Jean), ses madrigaux, 123.
MADIN (Henri), ses messes, 97.
MAITRISE DE CAMBRAI, son importance, 7. — Silence des historiens sur cette institution. 7. — Son ancienneté, 8 et 13. — Musiciens qui en sont sortis, 10. — Ses maîtres et directeurs, 10 et suivantes.
MAILLART (Pierre), de Valenciennes, chanoine et directeur de musique de la cathédrale de Tournay, 16.
MANLIUS (Jean), son anecdote sur Josquin, 11, 120.
MANUSCRITS de la Bibliothèque de Cambrai, contenant des compositions musicales,

Manuscrit N° 3. XVIe siècle ; messes, 24 à 32.
— N° 4. XVIe siècle ; messes, 32 à 36.
— N° 6. XVe siècle ; fragment de messes. — Notation rouge et noire, ce ms. contient un fragment de Dufay, 37 à 43.
— N° 7. XVIe siècle ; messes. 43.
— N° 8. XVIe siècle ; messes, 46
— N° 11. XVe siècle ; fragment de messes. — Notation rouge et noire. — Ce Ms. contient un fragment avec le nom de Dufay, 44 à 45.
— N° 14. XVIIe siècle ; magnificat et fantaisies, 45.
— N° 15. XVIIe siècle ; messes et motets, 46.
— N° 16. XVIIe siècle ; messes et hymnes, 47 à 48.
— N° 17. XVIe siècle ; une messe et des hymnes, 48 à 51.
— N° 20. XVIe siècle ; messes et motets, 51 à 63,
— N° 22. XVIIIe siècle ; messes, 63.
— N° 32. XIVe et XVe siècles ; hymnes et motets, 63 à 65.
— N° 124. XVIe siècle ; exécution calligraphique remarquable. Messes, chansons, motets et danses, 65 à 91.
— N° 7,939 XVIIe siècle ; magnificat, 91 et 92.
Marchettus de Padoue, 37.
Marenzio (Luc), 123.
Mayer (Jean), ses compositions, 123.
Messes (Fragment de), du XVe siècle, 37, 42, 44.
Messes du XVIe siècle, 24 à 37, 43, 48, 51 à 56, 61, 62, 75, 78, 80 à 82, 85, 86, 93, 94, 100 à 103.
Messes du XVIIe siècle, 45, 46, 47.
Messes du XVIIIe siècle, 63, 96 à 100.
Mielle (Claude), sa messe, 97.
Moderne (Jacques), imprimeur de musique à Lyon, 5.
Morales, compositeur, 53.
Morley, écrivain sur la musique, 38.
Mosto (Jean-Baptiste), ses madrigaux. 123.
Motets du XVIe siècle, 48, 61, 62, 68, 69, 71, 73, 75 à 78, 80 81, 83, 84 à 87.
Motets du XVIIe siècle, 92.
Moulu (Pierre), ses compositions, 28, 120.
Mouton (Jean), notice sur sa vie et sur ses compositions, 27, 28, 81.
Musiciens de Cambrai, 13.
— de Douai, 15.
— de Valenciennes, 16.
Musique (État de la) au XVIe siècle, 19.
Musique Dramatique (Naissance de la), 21.
Musique Religieuse, sa réforme opérée par Palestrina, 20.

N.

Naue, 6.
Nolla (Dominique de), ses chansons, 123.
Notation, blanche; noire; noire et rouge, 37 et 38.

O.

Okechem, 13, 53.
Orto (de), 53.
Othmayer (Gaspard), son motet sur la devise de W. Hangouart, 115. — Ses mélodies, 120.

P.

Pacolini (Jean), luthiste, 123.
Pacotat (Messe de), 97.
Painctre (Claude le), 104.
Palestrina (P.-L.), 20. — Réforme qu'il opéra dans la musique religieuse, 20, 93. — Travailla d'abord dans le système du temps, 94. — Son 1er livre de messe, 94. — Son 2e livre de messe, 94. — Messe du pape Marcel, son chef-d'œuvre, 95. — Messes de la Bibliothèque de Cambrai, qui peuvent lui être attribuées, 62. — Motets, 123.
Parisot (Messes de), 100.
Pavanes, 91.
Penequin (Jean), maître des enfants de chœur d'Arras, ses chansons, 123.
Penne (Antoine), compositeur, 46, 47, 92.
Perne, son opinion sur le lieu de naissance de Josquin, 15, 41.
Petit-Jean, 108.
Petit-Jean (Claude), 72, 104, 108.
Petreius, imprimeur de musique à Nuremberg, 5.
Petrequin, 82.
Petrini (Jacques), ses motets, 123.
Petrucci de Fossembrone, inventeur de la typographie musicale en caractères mobiles, 5.
Peudargent (Martin), ses motets et chansons, 123.
Phalèse (Pierre), imprimeur de musique à Louvain, 5, 100, 107.
Philippe de Mons, chanoine et trésorier de la cathédrale du Cambrai, 13, 41, 123.
Philippes (Pierre), organiste, auteur de pièces à 4 parties, 119.
Philippon, 53.
Philomathes (Nicolas), 120.
Pierkin de Raedt (Voyez Raedt.)
Pipelare (Mathieu), 53, 54, 81.
Polchau, 6.

Q

Quinart, ses messes, 100.

R.

Raedt (Pierkin de), ses compositions, 82.
Réforme de la musique religieuse au XVIe siècle, 20.
Regis, compositeur, 53.
Regnard (François), musicien de Douai, 15.
Regnard (Jacques), musicien de Douai, 15.
Reifenberg (le baron de), sa lettre à M. Fétis, 26.
Reiner (Jacques), 123.
Renarts (les quatre frères), leurs motets, 124.
Reux (Jacques de) 7, son motet, 82.
Rhaw. imprimeur à Wissembourg, 5.
Rheno (Gerard de), 124.
Richafort (Jean), ses messes, 26. — Ses mortels, 83.— Ses chansons, 83.
Richart (Jean) sa messe, 47.
Riche (Le), voyez Divitis.)
Rogier, ses compositions, 83, 112.
Ronsard, 58.
Rota (Antoine), luthiste du XVIe siècle, 107.
Rudenius, (Jean), luthiste du XVIe siècle, 124.

S.

Salut en Musique de St.-Pierre, à Valenciennes, 18. — Son institution, sa composition, 163. — Réglement de 1697, qui a donné naissance à l'établissement d'un académie de musique, 165.
Schedi (Paul), ses mélanges, 124.
Schuere (D'oude), 7, ses compositions, 74.
Sébastiani (Claude), 120.
Sermisy (Claude de), 71.
Seutler (Simon), luthiste du XVIe siècle, 107.
Signes de mesure, époque de leur introduction dans la musique, 39.
Solon, 47.
Spangberg, 120.
Stadlemaire (Jean), 124.
Symon (Maître), auteur d'un fragment intitulé de Semitonio Platonico, 105, 151.

T.

THALMAN (Mathieu), sa messe, 142.
THESAURUS, bibliothecarius (voyez Bellère.)
THIBAUT, 6.
TINCTORIS, 10, 53.
TRANCHANT (l'abbé), ses notes sur les enfants de chœur de Cambrai, 8.
TURNOUT (Gérard de), 76, 103.
TURNOUT (Jean de), 103.
TYPOGRAPHIE MUSICALE en caractères mobiles. — Son origine, 5.

V.

VALENCIENNES, (salut de musique de la chapelle de St.-Pierre à), 18, 163, 165.
VACQUERAS, 53.
VAUPULLAIRE, 3, sa messe, 31.
VERDELOT (Motet de), 84.
VINDERS (Jérôme), 84.
VIRGO, enfant de chœur de Cambrai, 10, 40.
VULPIUS (Melchior), 124.

W.

WALE (Gheerkin de) 7, ses compositions, 75, 85.
WILBERT, son rapport sur les monumens de l'arrondissement de Cambrai, cité pag. 9.
WILLART (Adrien), fondateur de l'école Vénitienne, 28. — Ses messes, 26, 85, ses motets, ses chansons, 85.
WISSENBACH, imprimeur de musique à Zurich, 5.
WOLLICUS (Nicolas), 120.

Z.

ZEGHÈRE DE MALE. 66.
ZARLINO, 27, 28.

Cambrai. — Imp. de Lesne-Daloin et Fils aîné (Avril 1843.)

N° 1.

SANCTUS DE LA MESSE *Christus resurgens*.

Par VAUPULLAIRE.

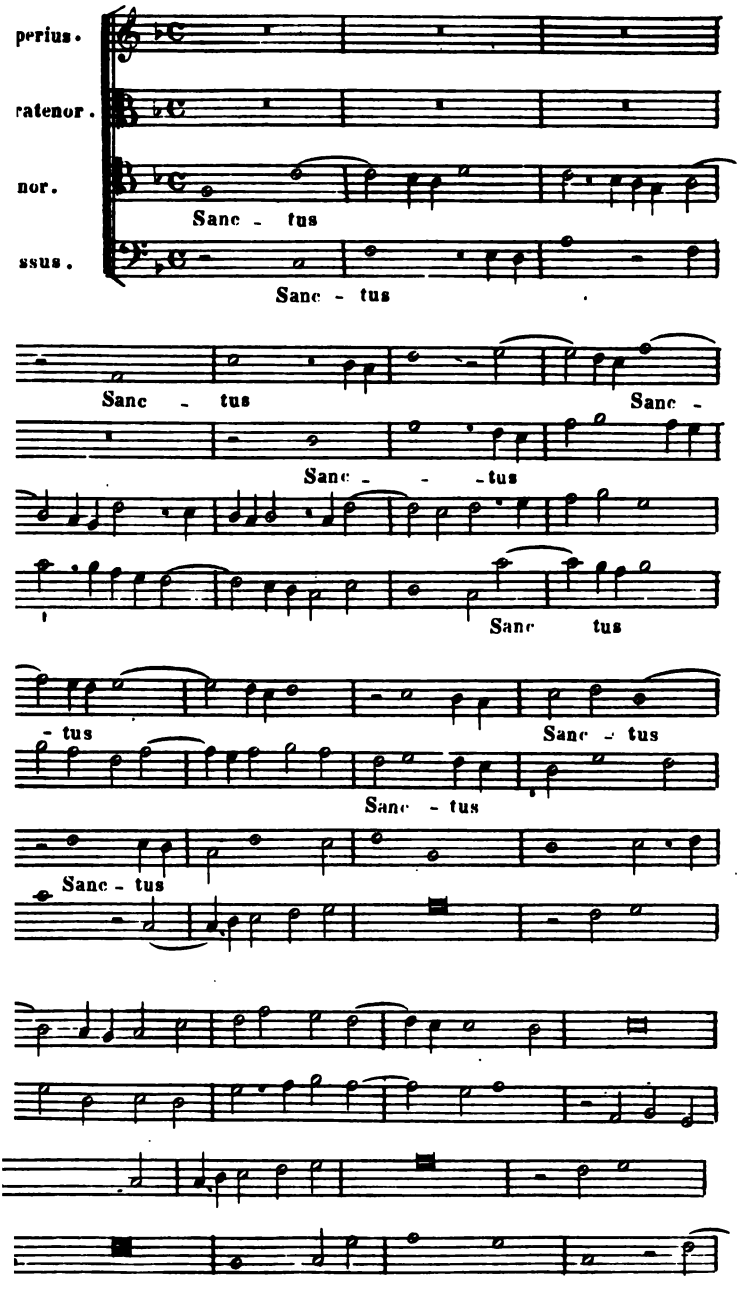

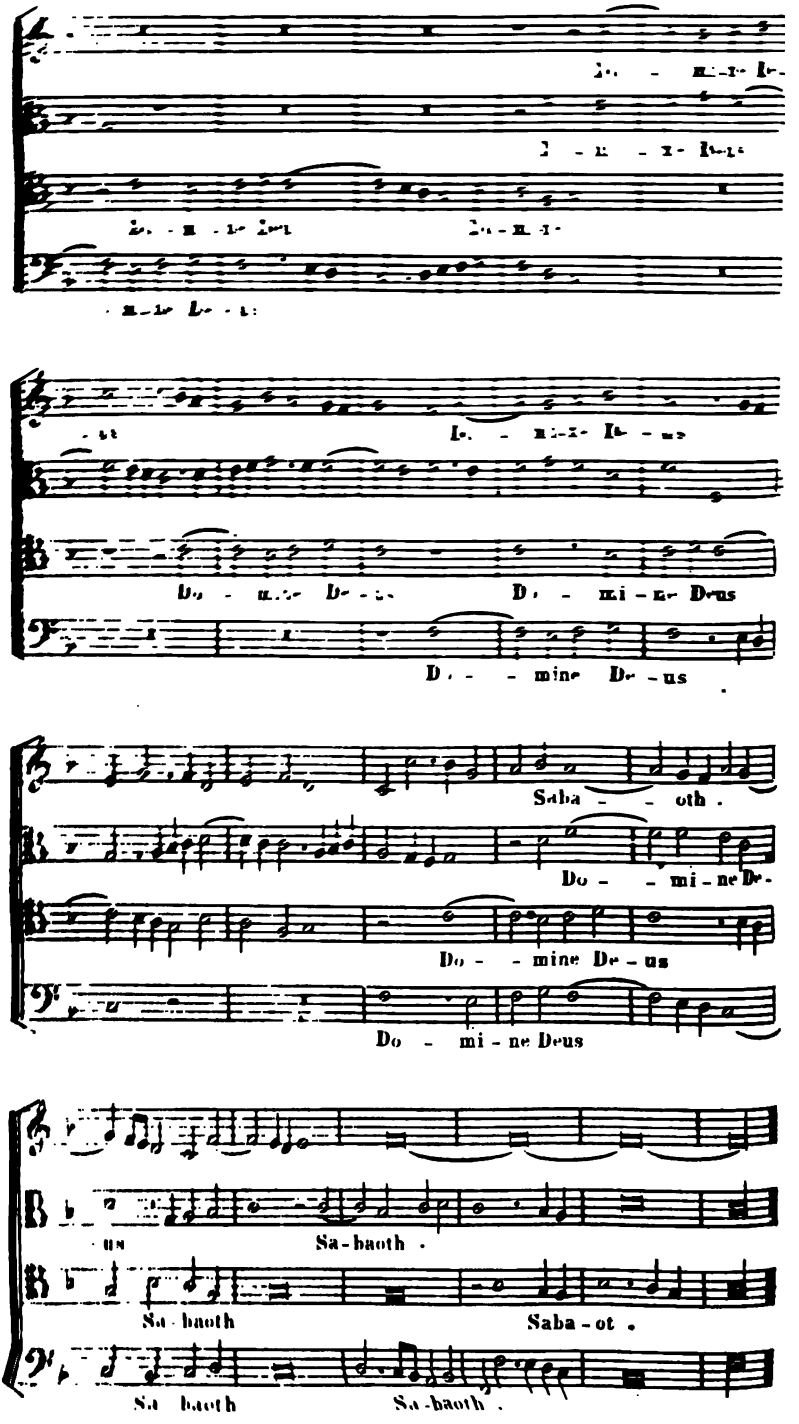
Do - mi - ne Deus
Do - mi - ne Deus
Do - mi - ne Deus
Do - mi - ne Deus
Do - mi - ne Deus
Do - mi - ne Deus
Saba - - oth.
Do - - mi - ne De-
Do - - mine De - us
Do - mi - ne Deus
us
Sa - baoth.
Sa - baoth
Saba - ot.
Sa - baoth
Sa - baoth.

N°. 2.

EN ESPÉRANT.

CHANSON par CABILLIAU.

Supérius.
En es-pé - rant de par-ve - nir

Contratenor.
En es-pé - rant de par - ve - nir

Tenor.
En es-pé-

Bassus.
En es-pé-

à la mienne fan - - - - ta-

à la mien - ne fan - ta - -

-rant de par - ve - nir à la mien - ne fan-

-rant de parve - nir à la mi - en -

- - si - - - e me veulx oter do - réna -

- si - - - - e me veulx o - - - ter do - réna-

ta - si - e me veulx

-ne fan - ta - - sie me

-vant de tou - te fa - - -

- - vant de toute fache -

o - ter do-ré-na - vant de toute

veulx oter doréna - vant de ton -

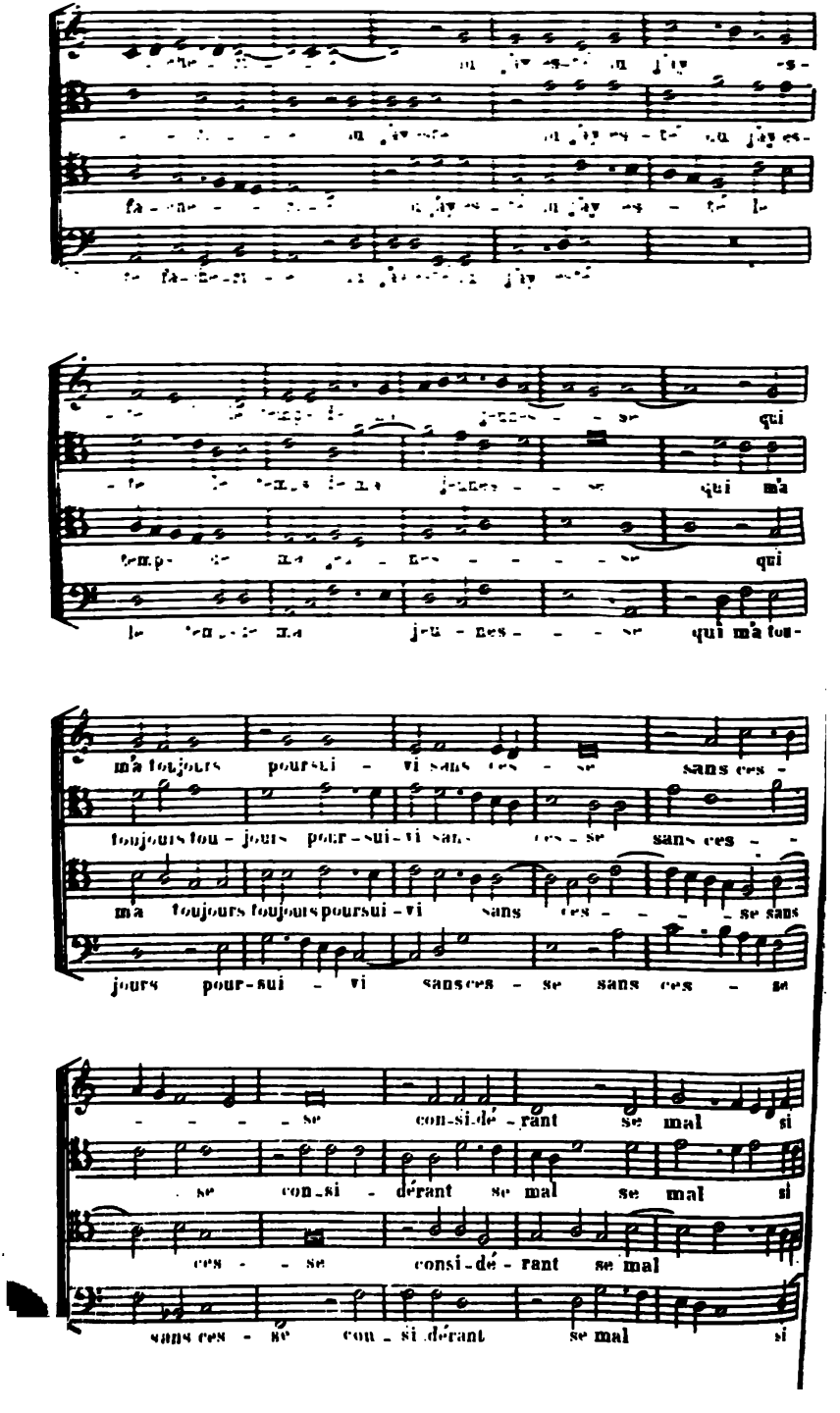
qui
qui m'a
qui
jeu - nes - - - se qui m'a tou-
m'a toujours poursui - vi sans ces - se sans ces -
toujours tou - jours pour - sui - vi sans ces - se sans ces - -
m'a toujours toujours poursui - vi sans ces - - - - se sans
jours pour - sui - vi sans ces - se sans ces - se
- - - - se con - si - dé - rant se mal si
se con - si - dérant se mal se mal si
ces - - se consi - dé - rant se mal
sans ces - se con - si - dérant se mal si

vé-hé - - ment veulx cuiter sy grant

vé - hé - ment veulx cuiter sy

sy vé-hément veulx

vé - hé - ment se mal sy vé - hément veulx

tour - ment le surplus de

grant tour - ment le sur - plus de ma

cuiter un si grant tourment le surplus

cuiter un si grant tourment le sur -

ma vi - - - - - - - - - - e le

vi - - - - e le surplus

de ma vi - e le sur - plus de ma

- plus de ma vi - - e

surplus de ma vi - - - - e.

de ma vi - - - - - - - e.

vi - e le surplus de ma vi - - - e.

le surplus de ma vi - - - e.

N°. 3.

RESVEILLE TOI.

CHANSON par PIERRE DES CORNETS.

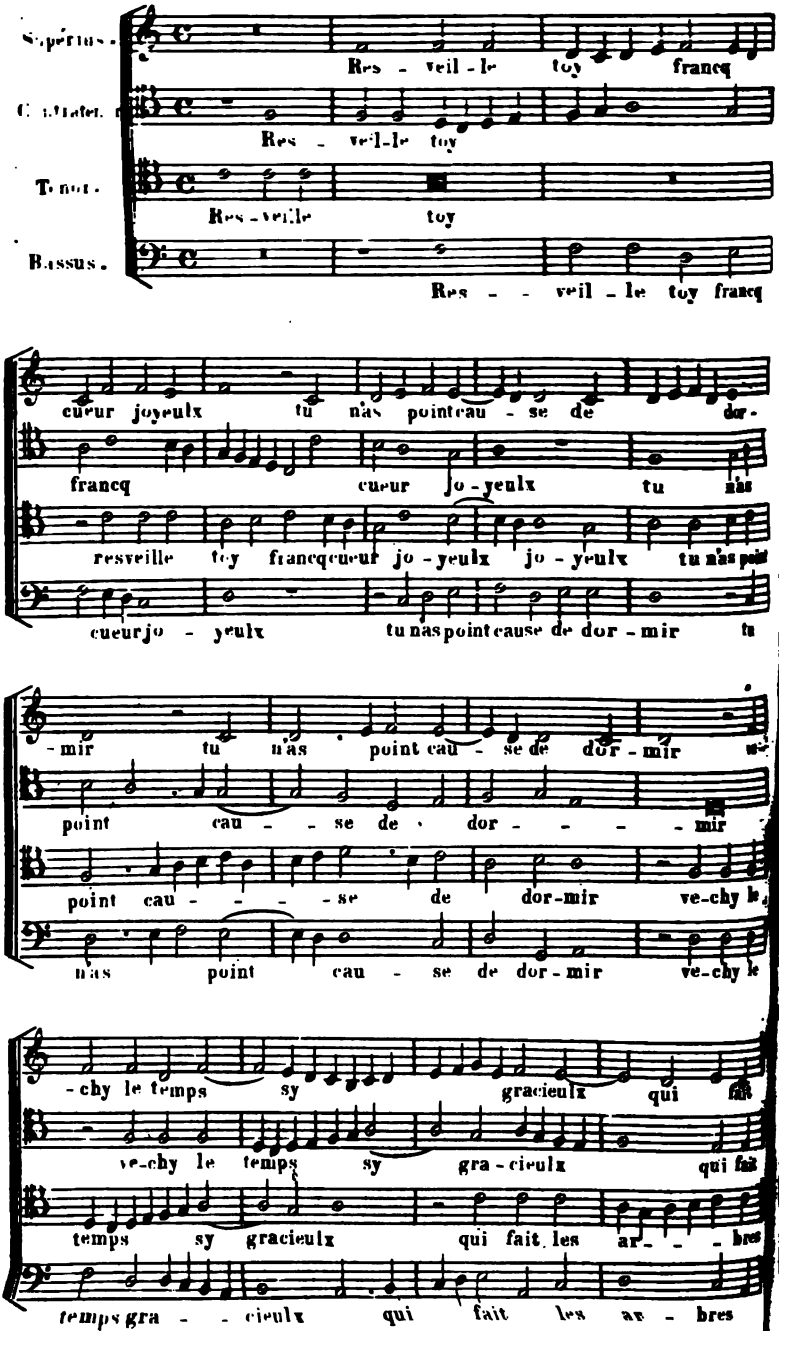

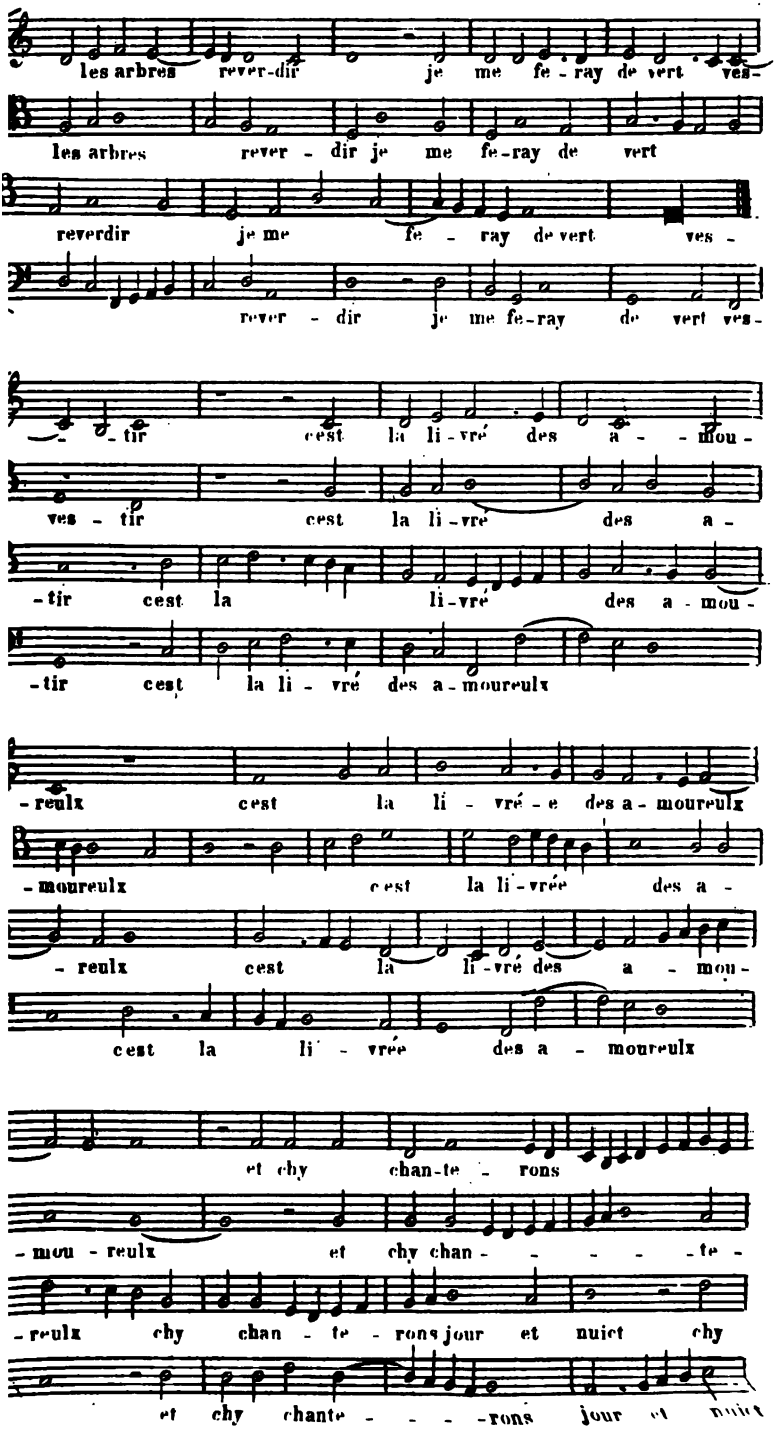
les arbres rever-dir je me fe-ray de vert ves-
les arbres rever - dir je me fe-ray de vert
reverdir je me fe - ray de vert ves -
rever - dir je me fe-ray de vert ves-
- tir cest la li-vré des a - mou-
ves - tir cest la li-vré des a -
-tir cest la li-vré des a-mou-
-tir cest la li - vré des a-moureulx
-reulx cest la li - vré-e des a-moureulx
-moureulx cest la li-vrée des a -
- reulx cest la li-vré des a - mou-
cest la li - vrée des a - moureulx
et chy chan-te - rons
-mou - reulx et chy chan - - - - - te -
-reulx chy chan - te - rons jour et nuict chy
et chy chante - - - -rons jour et nuict

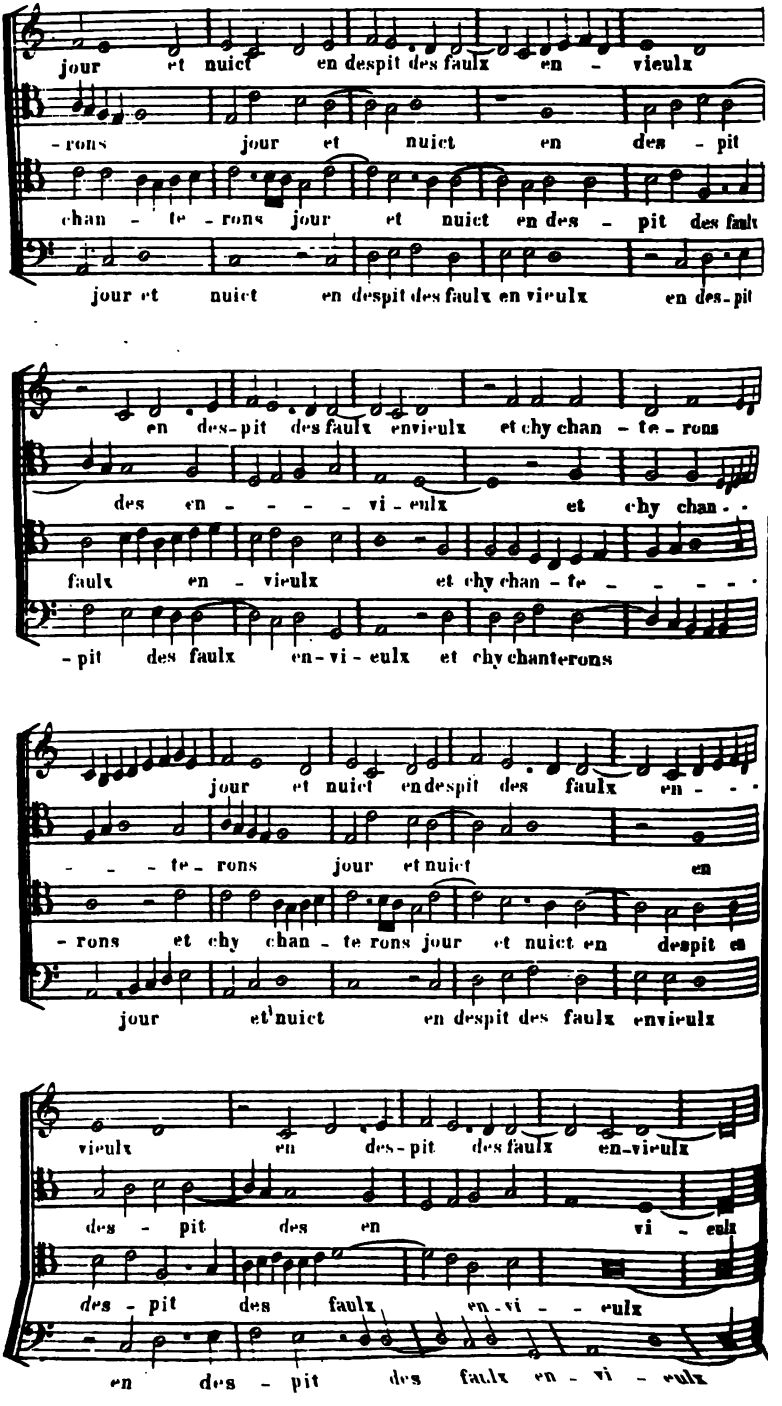
jour et nuict en despit des faulx en - vieulx
-rons jour et nuict en des - pit
chan - te - rons jour et nuict en des - pit des faulx
jour et nuict en despit des faulx en vieulx en des-pit
en des-pit des faulx envieulx et chy chan - te - rons
des en - - - - vi - eulx et chy chan - -
faulx en - vieulx et chy chan - te - - - - -
-pit des faulx en-vi - eulx et chy chanterons
jour et nuict endespit des faulx en - -
- - - te - rons jour et nuict en
- rons et chy chan - te rons jour et nuict en despit en
jour et nuict en despit des faulx envieulx
vieulx en des-pit des faulx en-vieulx
des - pit des en vi - eulx
des - pit des faulx en-vi - - eulx
en des - pit des faulx en - vi - eulx

N°. 4.

DE TOUS BIENS PLAINE

CHANSON par DOUDE SCHUERE.

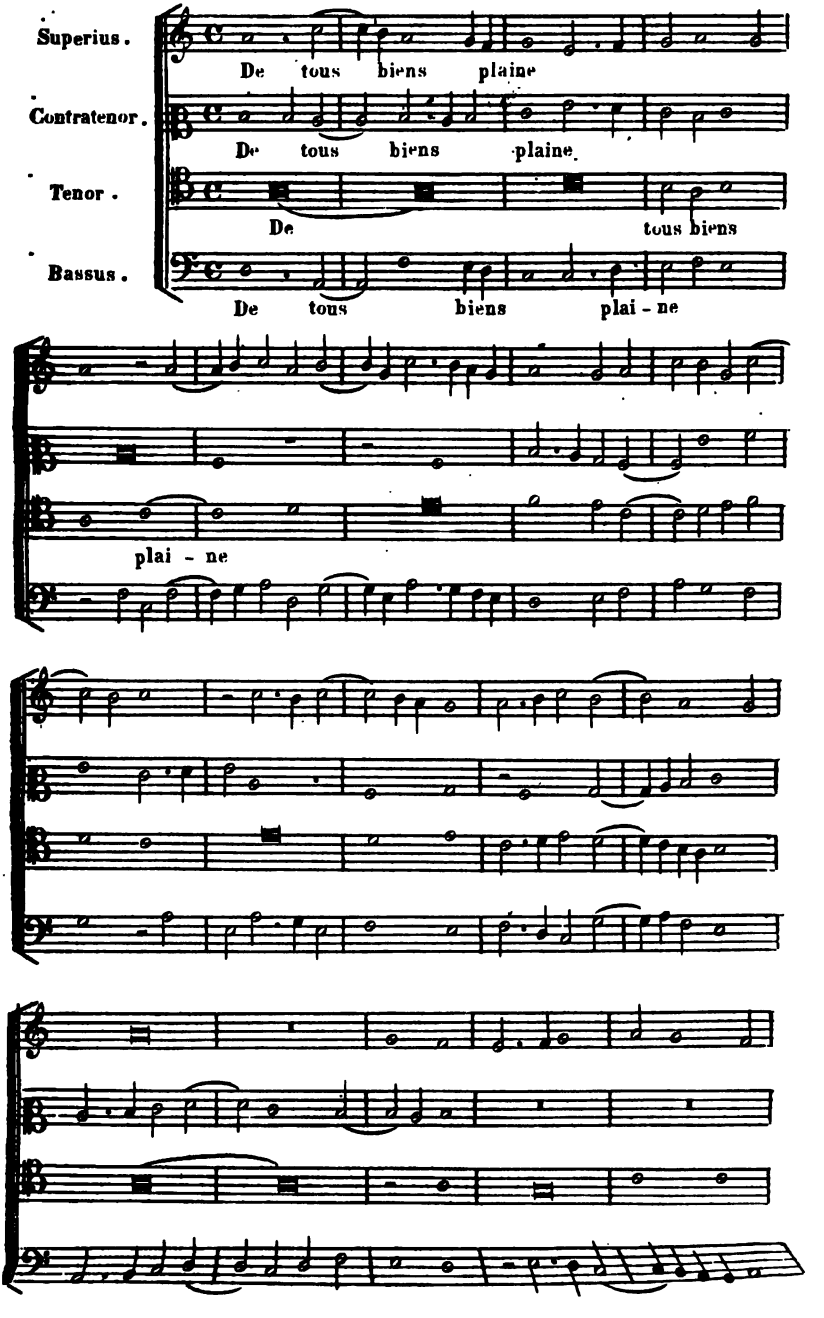

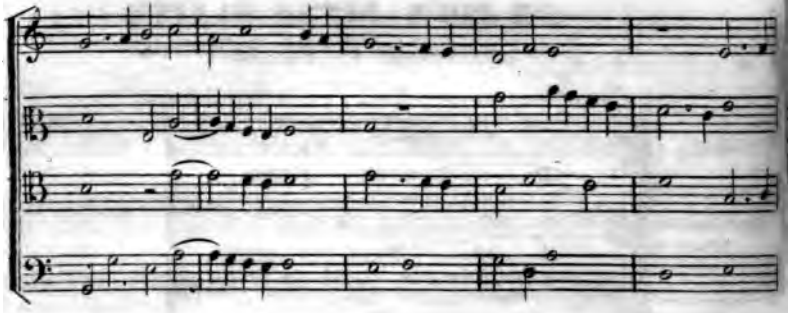

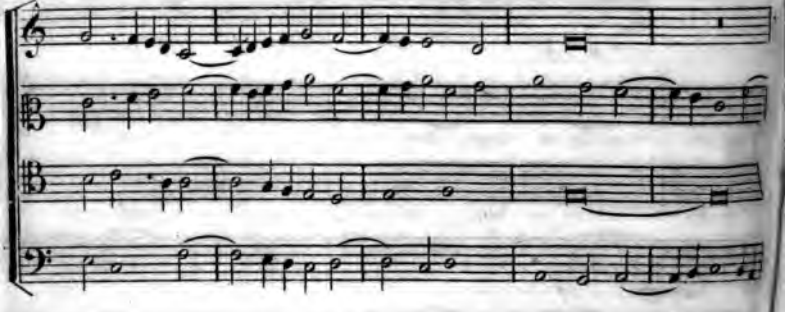

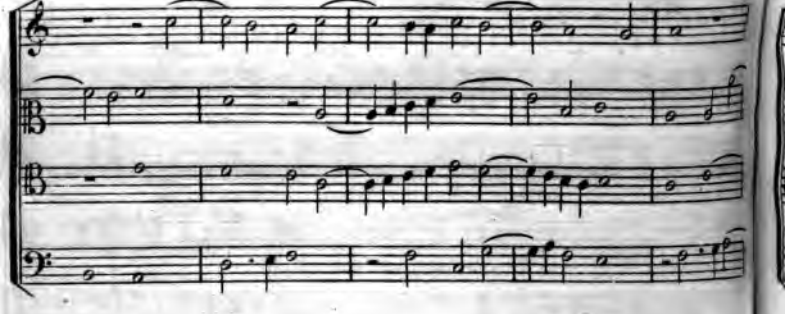

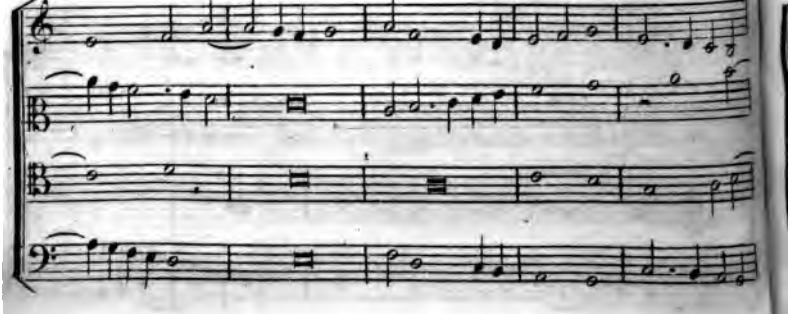

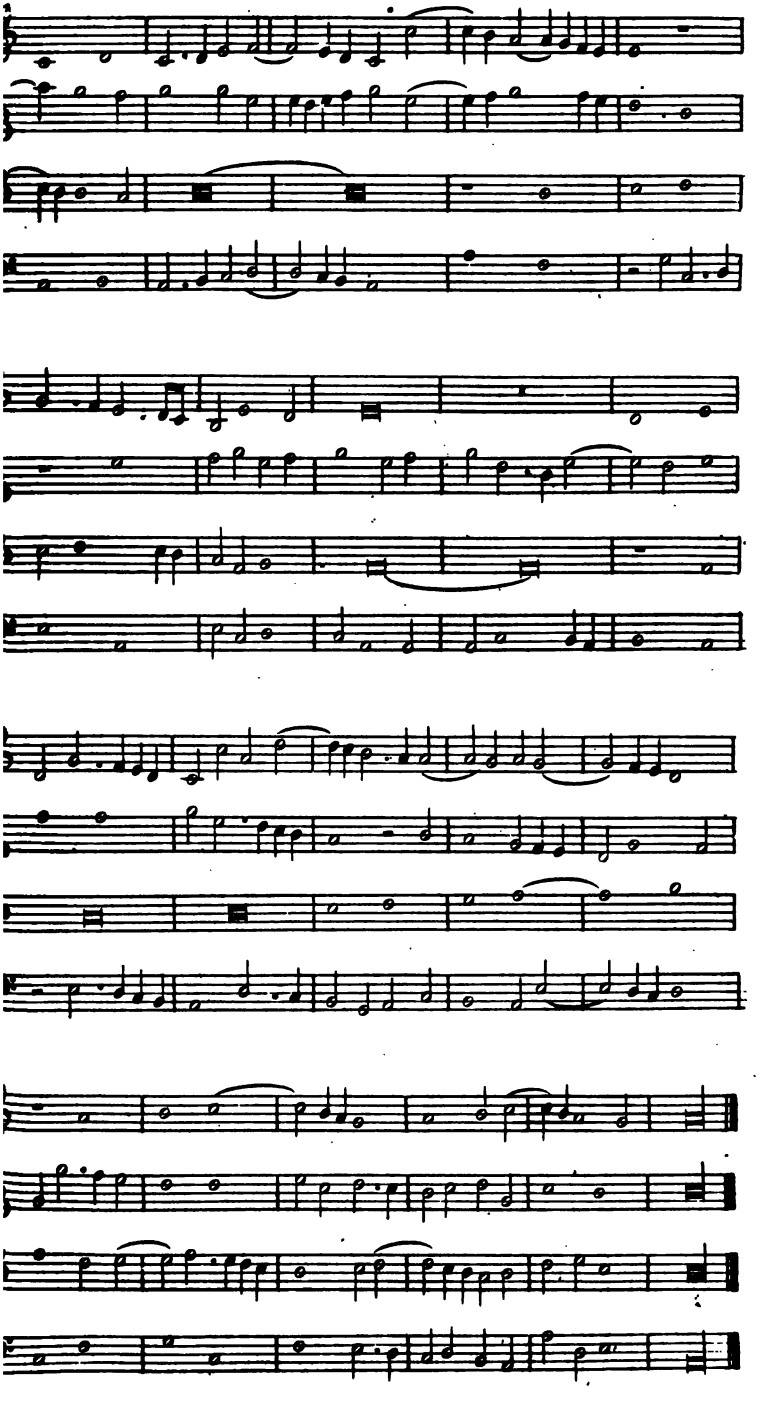

N. 5.

QUAM PULCHRA ES ET QUAM DECORA !

MOTET par DUCROCQ.

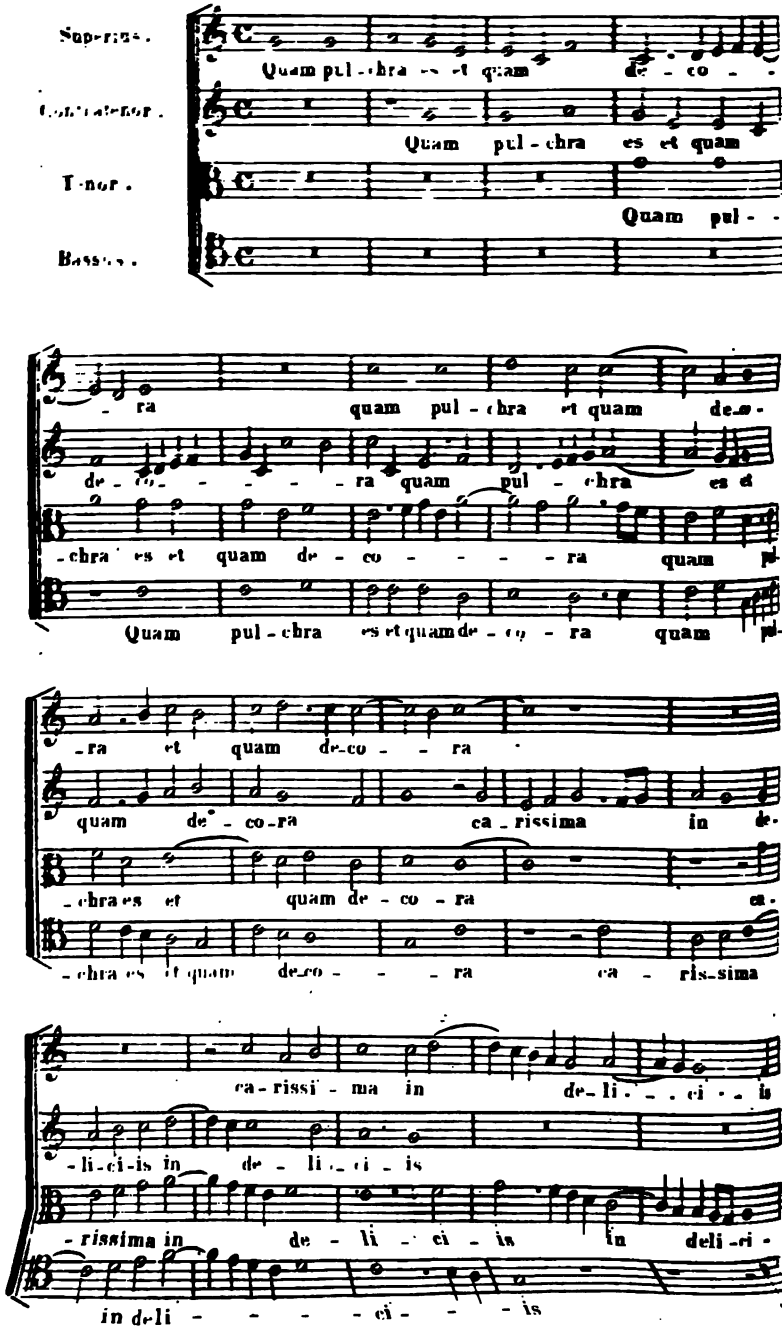

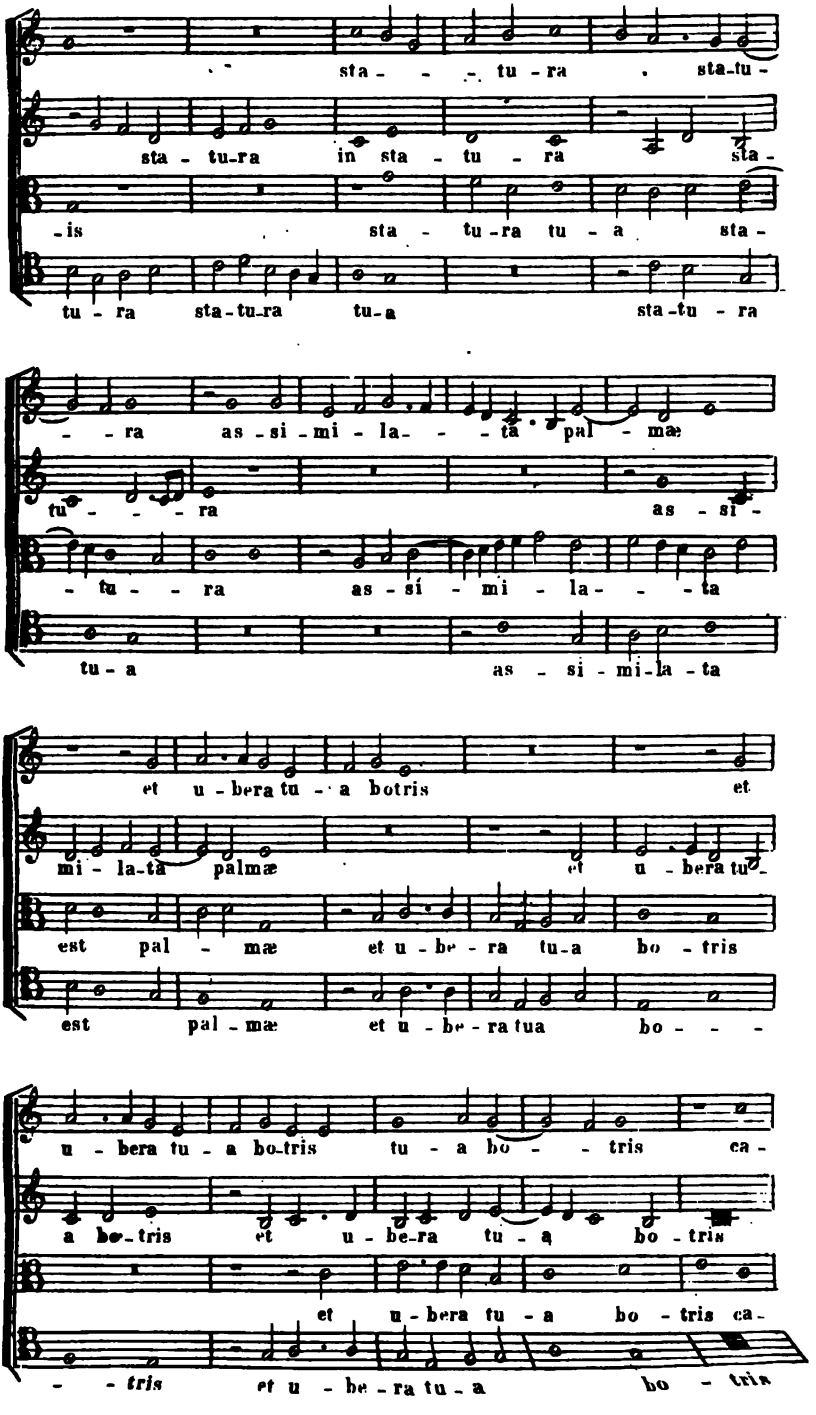
sta - - - tu - ra sta-tu-
sta - tu-ra in sta - tu - ra sta-
-is sta - tu-ra tu - a sta-
tu - ra sta-tu-ra tu-a sta-tu - ra
- - ra as - si - mi - la- - - tà pal - mæ
tu - - - ra as - si-
- tu - - ra as - si - mi - la- - - ta
tu - a as - si - mi-la - ta
et u - bera tu - a botris et
mi - la-tà palmæ et u - bera tu-
est pal - mæ et u - be - ra tu-a bo - tris
est pal - mæ et u - be - ra tua bo - - -
u - bera tu - a bo-tris tu - a bo - - tris ca-
a bo-tris et u - be-ra tu - a bo - tris
et u - bera tu - a bo - tris ca-
- - tris et u - be - ra tu - a bo - tris

-put tu-um ut came-lus ca - - put tu-um ut ca-me-lus

ca-put tuum ut came-lus ca -

-put tu-um ut came-lus ca-put tu-

ca-put tuum ut came-lus ca-put tu-

col - lum tuum si-cut turris e-bur - -

-put tu-um ut came-lus collum tu - um si-

tu-um ut ca - - melus col-lum tuum si-cut turris e-

-um ut came - - lus col-lum tuum

- ne-a si-cut turris e - - - burne-a

-cut turris e-burne-a collum tu-um sicut tur-ris e-bur-ne-

- bur-ne a col - lum tu - um

si-cut turris e-burnea si - cut

si-cut tur-ris e - - bur-ne - a.

-a si-cut tur-ris e-bur-ne - - a.

si - cut tur - ris e - - bur-ne - - a.

tur-ris e-bur ne - - a.

N° 6.

HET WAS MY WEL TE VOOREN GEZEYT.

CHANSON FLAMANDE par GHEERKIN.

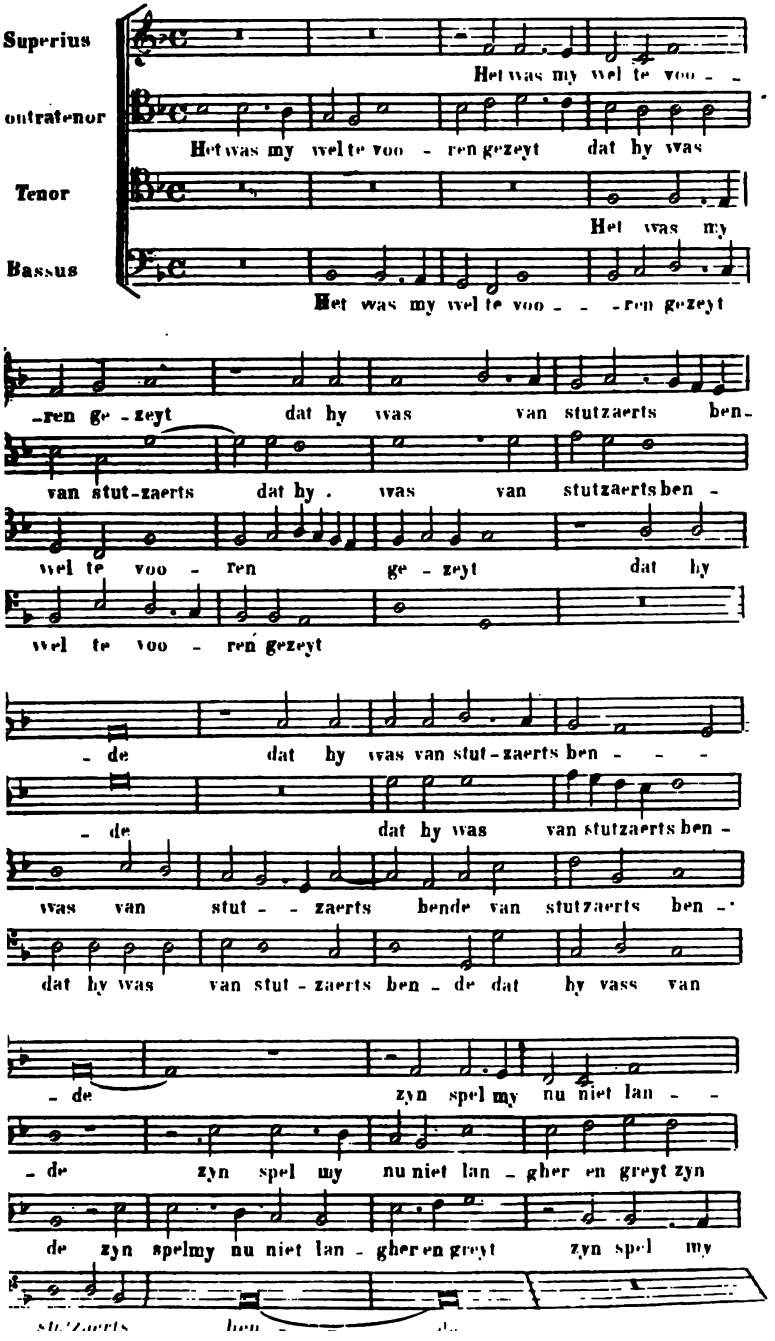

-put tu-um ut came-lus ca - - put tu-um ut ca-me-lus

ca-put tuum ut came-lus ca -

-put tu-um ut came-lus ca-put tu-

ca-put tuum ut came-lus ca-put tu-

col - lum tuum si-cut turris e-bur - -

-put tu-um ut came-lus collum tu - um si-

tu-um ut ca - - melus col-lum tuum si - cut turris e-

-um ut came - lus col - lum tuum

- ne-a si-cut turris e - - - burne-a

-cut turris e - burne-a collum tu-um sicut tur - ris e-bur-ne-

- bur - ne a col - lum tu - um

si-cut turris e-burnea si - cut

si-cut tur - ris e - - bur - ne - a.

-a si-cut tur-ris e-bur-ne - - a.

si - cut tur - ris e - - bur-ne - - a.

tur-ris e-bur ne - - a.

myn man en is niet wel myn vriend niet wel myn vriend

vriend myn man en is niet wel myn vriend niet wel myn vriend

is niet wel myn man en is niet wel myn vriend

myn man en is niet myn vriend

een oudt gryzaert een oudt gryzaert dat hy noit en kende want hy

een oudt gryzaert een oudt gryzaert dat hy noit en kende want hy

een oudt gryzaert dat ic hy noit en ken - de want hy en

een oudt gryzaert dat ic hy noit en kende want hy

en hebt niet dat my dient een oudt gryzaert een oudt gry -

en hebt niet dat my dient een oudt gryzaert een oudt gry -

hebt niet dat my dient een oudt gry - zaert dat ic hy

en hebt niet dat my dient een oudt gryzaert dat ic hy

- zaert dat ic hy noit en kende want hy en hebt niet dat my dient

- zaert dat hy noit en kende want hy en hebt niet dat my dient

noit en ken - de want hy en hebt niet dat my dient

noit en kende want hy en hebt niet dat my dient

gher en greyt zyn spel my niet langher en greyt int be-gin-sel noch in

zyn spel my nu niet lan-gher en greyt int be-gin-

my nu niet my nu niet langher en greyt

zyn spel my nu niet langher en greyt

eyn - - - de int be-gin-sel noch int eyn - -

noch int eyn - de int be-ginsel noch int eyn-

int be-ginsel noch int eynde int beginsel noch int eyn-

int begin-sel noch int eyn-de noch int eyn-

- de waer ik my kee-re waer ik my wende waer ik my

- de waer ik my kee-re waer ik my wen-de myn man

- - de waer ik my keer waer ik my wende waer ik my

- - de waer ik my kee-re

wende wen - - de

is niet en is niet wel myn vriend en is niet wel myn

keer waer ik my wende myn man is niet wel myn vriend myn man

waer ik my wen - - de

myn man en is niet wel myn vriend niet wel myn vriend

vriend myn man en is niet wel myn vriend niet wel myn vriend

is niet wel myn man en is niet wel myn vriend

myn man en is niet myn vriend

een oudt gryzaert een oudt gryzaert dat hy noit en kende want hy

een oudt gryzaert een oudt gryzaert dat hy noit en kende want hy

een oudt gryzaert dat ic hy noit en ken - de want hy en

een oudt gryzaert dat ic hy noit en kende want hy

en hebt niet dat my dient een oudt gryzaert een oudt gry -

en hebt niet dat my dient een oudt gryzaert een oudt gry -

hebt niet dat my dient een oudt gry-zaert dat ic hy

en hebt niet dat my dient een oudt gryzaert dat ic hy

-zaert dat ic hy noit en kende want hy en hebt niet dat my dient

-zaert dat hy noit en kende want hy en hebt niet dat my dient

noit en ken-de want hy en hebt niet dat my dient

noit en kende want hy en hebt niet dat my dient

N° 7.

KYRIE de la Messe *Benedictus Dominus Deus Israel*

Par GHEERKIN DE HONDT.

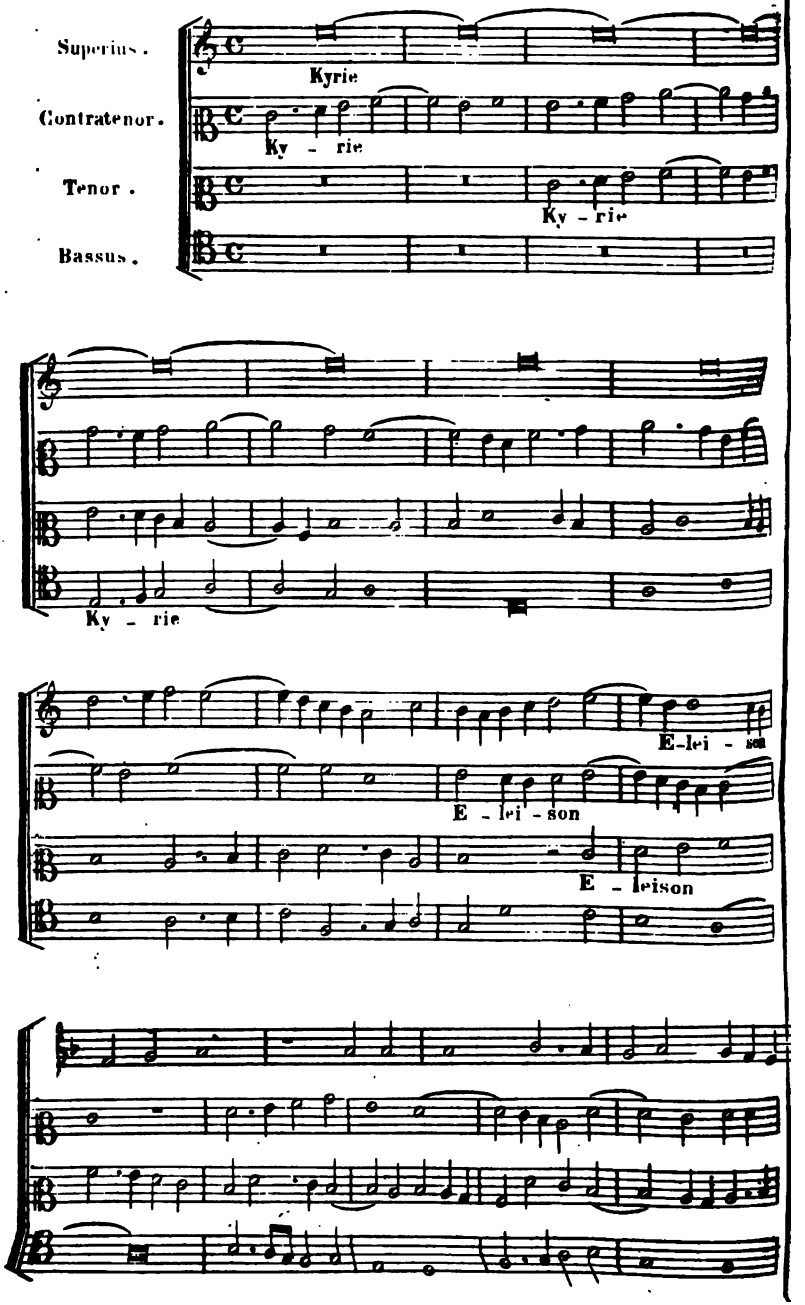

N° 9

SANCTUS de la Messe *Quem dicunt homines*.

Par PIERKIN DE RAEDT.

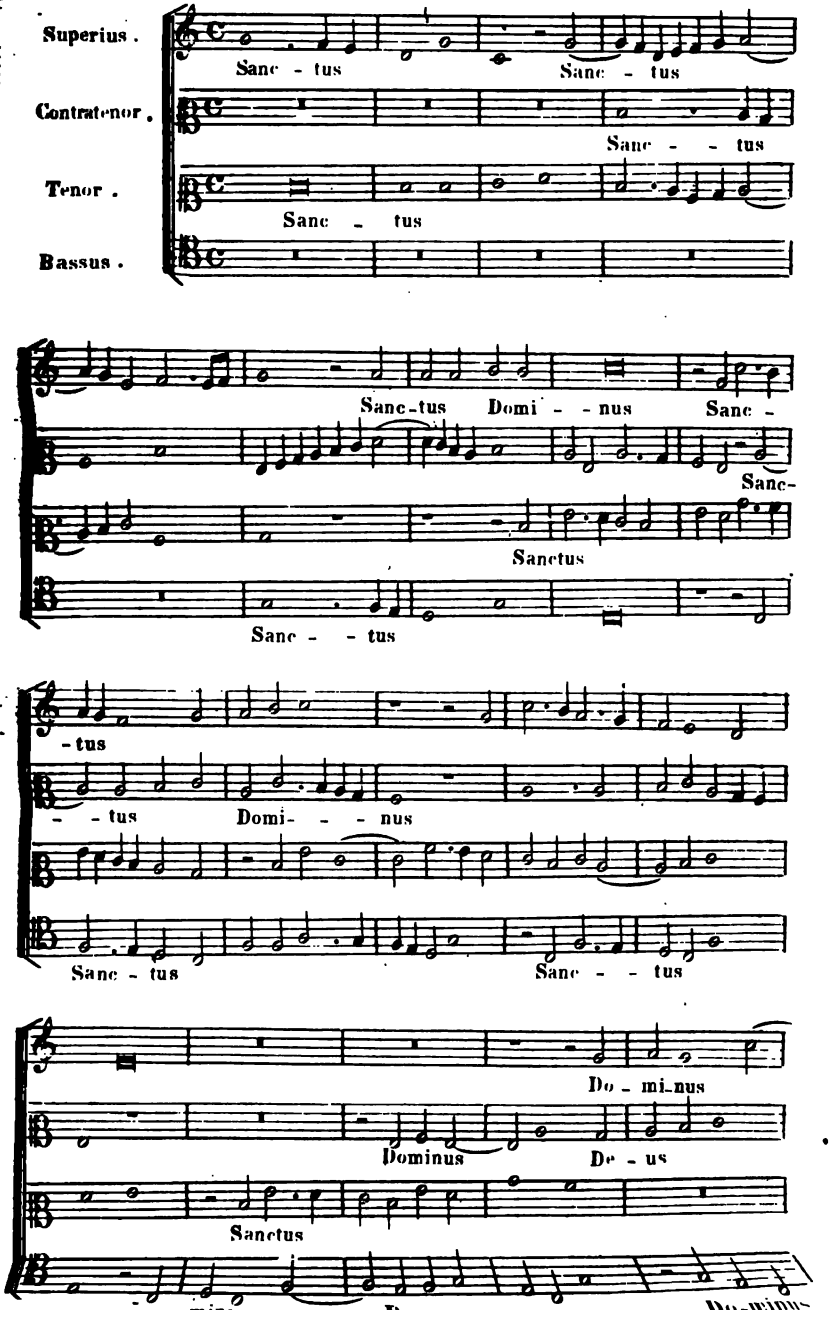

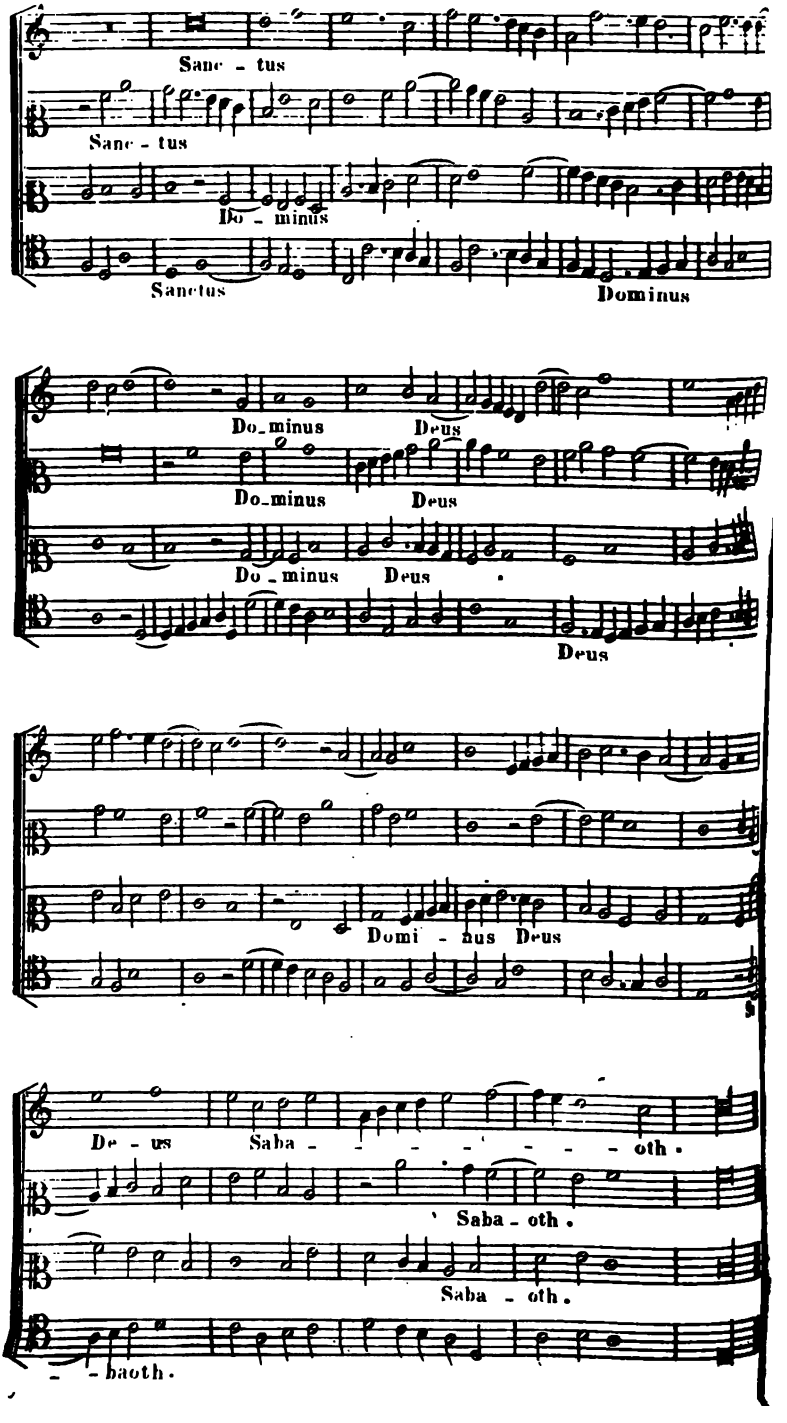
Sanc - tus
Sanc - tus
Do - minus
Sanctus
Dominus
Do_minus
Deus
Do_minus
Deus
Do - minus
Deus
Deus
Domi - nus Deus
De - us
Saba - - - - - - - oth.
Saba - oth.
Saba - oth.
- - baoth.

N° 9

SANCTUS de la Messe *Quem dicunt homines*.

Par PIERKIN DE RAEDT.

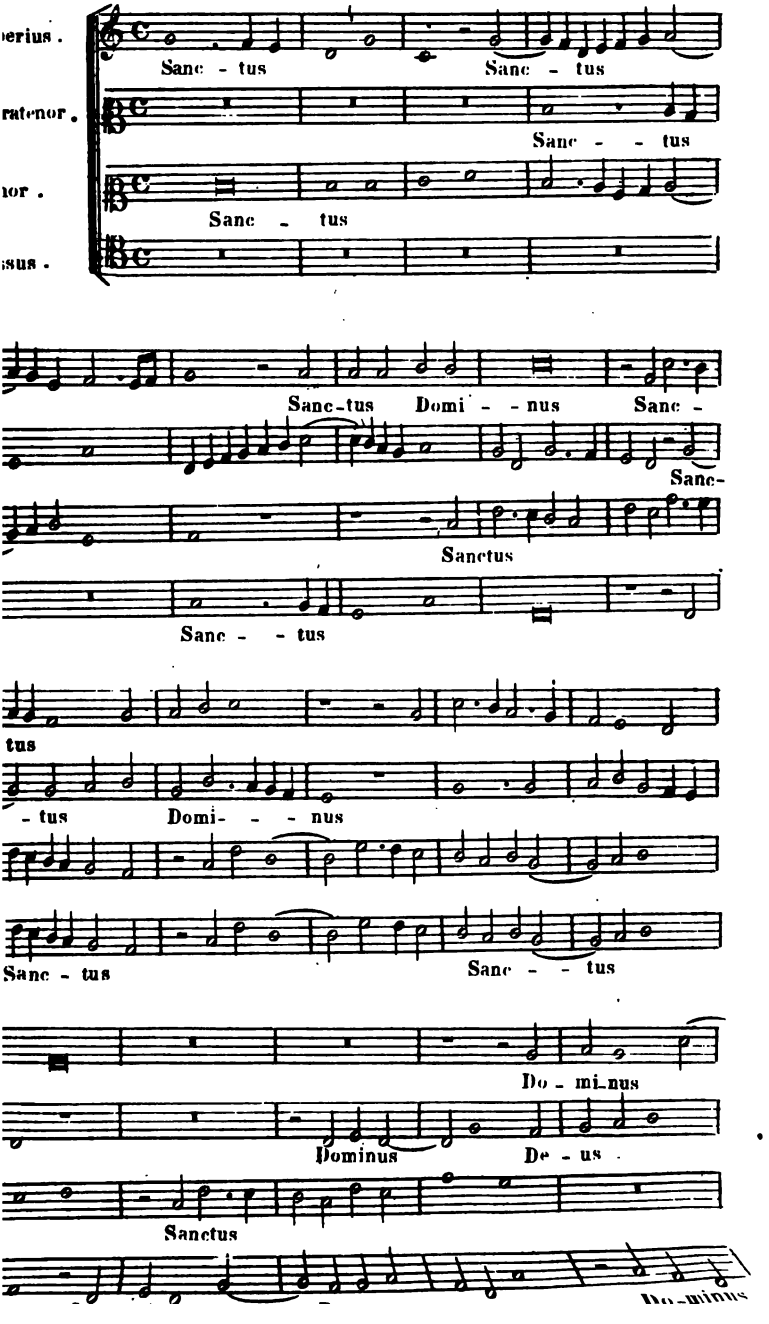

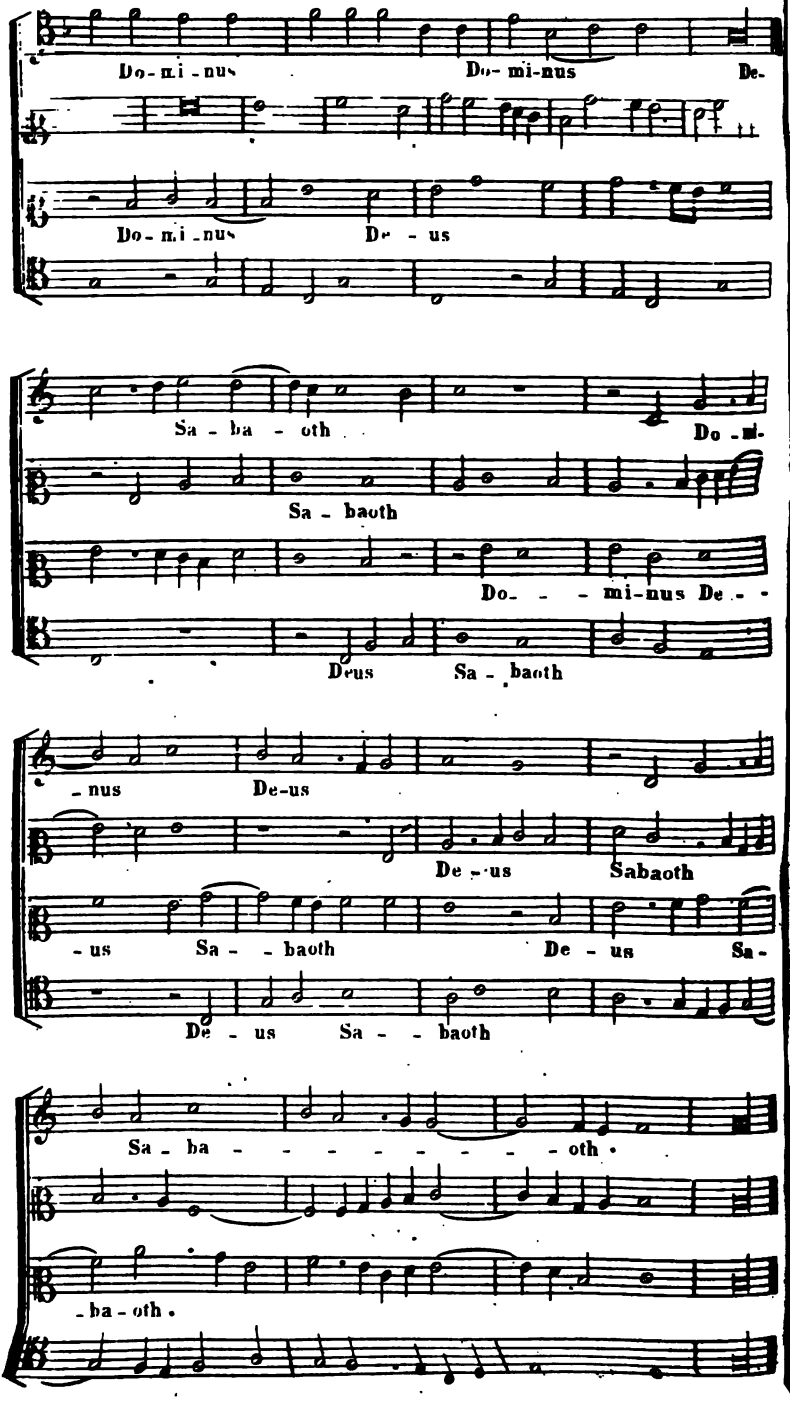
Do-mi-nus Do-mi-nus De-
Do-mi-nus De-us
Sa-ba-oth Do-mi-
Sa-baoth
Do- - mi-nus De- -
Deus Sa-baoth
-nus De-us
De-us Sabaoth
-us Sa- -baoth De-us Sa-
De-us Sa- -baoth
Sa-ba- - - - - - - - oth.
-ba-oth.

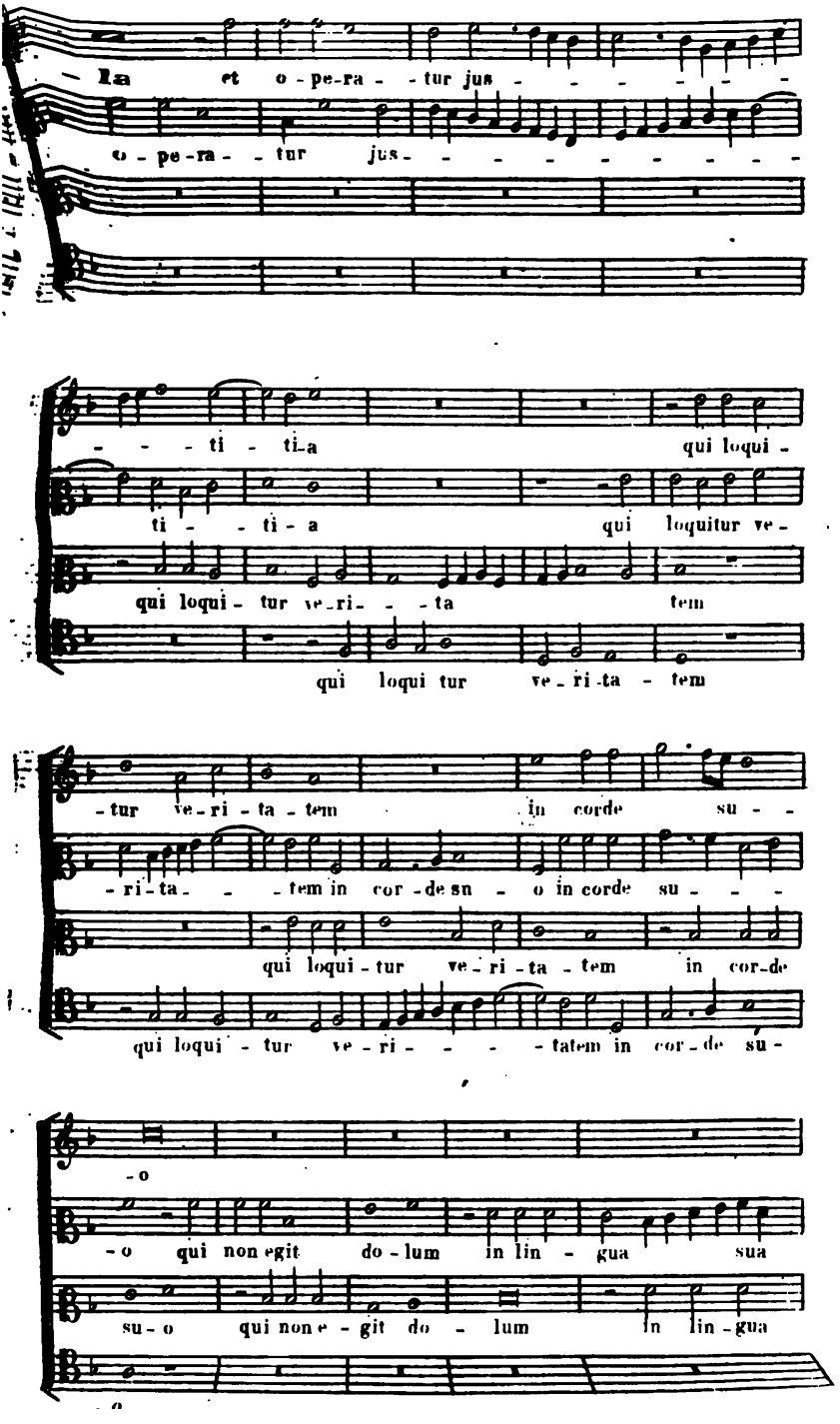
Ita et o-pe-ra-tur jus-
o-pe-ra-tur jus-
-ti-ti-a qui loqui-
ti-ti-a qui loquitur ve-
qui loqui-tur ve-ri-ta tem
qui loqui tur ve-ri-ta-tem
-tur ve-ri-ta-tem in corde su-
-ri-ta-tem in cor-de su-o in corde su-
qui loqui-tur ve-ri-ta-tem in cor-de
qui loqui-tur ve-ri-tatem in cor-de su-
-o
-o qui non egit do-lum in lin-gua sua
su-o qui non e-git do-lum in lin-gua

-es - cet in mon - te sanc - to

-es - cet in mon - te sanc - to tu - -

re - quies - cet in mon - te sanc - to

re - quies - - - cet in mon - te sanc - to

tu - - - - o

- - - - - - o

tu - o quis in - gre - di - tur si

tu - - o quis in - gre - di - tur si - ne

ma - cu - la et o - pe - ra - tur jus - ti - ti -

- cu - la et o - pera - - - - tur justi - ti -

quis in - gre - di - tur si - ne ma - cu - -

quis in - gre - ditur si - ne ma - cu - la et

- - am

am

-la et o-pe-ra - -tur jus - - - - - - -

o - pe-ra - - tur jus- - - - - - - - - -

- - - ti - ti-a qui loqui -

ti - - ti - a qui loquitur ve-

qui loqui - tur ve-ri- - -ta tem

qui loqui tur ve-ri-ta - tem

-tur ve-ri - ta - tem in corde su - -

-ri-ta- - -tem in cor -de su - o in corde su - - -

qui loqui - tur ve - ri - ta - tem in cor-de

qui loqui - tur ve - ri - - - -tatem in cor - de su -

-o

-o qui non egit do - lum in lin - gua sua

su - o qui non e - git do - lum in lin - gua

nec fe - cit pro - ximo su - o ma -
- a nec fe - cit proxi-
gua su - a nec fe - cit nec fe - cit
nec fe - cit pro - ximo su -

- lum ma - - - - lum et op-probri-
- mo suo ma - - - - lum et op-probri-
pro - xi - mo suo ma - - - lum
- o ma - - - - - lum

- um et oppro - bri - um non accipit
- um et op-probrium non accipit
et op-pro-brium non ac - - - - ci - pit ad
et op-pro-brium non ac - ci - pit ad

ad-versus pro-ximos su - - - - - os.
ad-versus pro-xi - mos su - - - - - os.
-versus pro - - - xi - mos su - - - - - os.
-versus pro - ximos su - - - - os.

N° 11.

DUM PENDERET PETRUS IN CRUCE.

MOTET par GHEERKIN DE WALE.

Superius.
Dum pen - de - ret Pe -

Contratenor.

Tenor.
Dum pen - de - ret Pe - trus

Bassus.

- trus in cru - - - - - -

Dum pen - de - ret

in cru - - ce

Dum pen - de - - ret Pe - trus in

- ce dum pen - de - ret Pe - trus in

Pe - trus in cru - - - ce in

dum pen - de - ret Pe - - trus in

cru - ce dum pen - de - ret

cruce dum pen - de - ret Pe -

cru - ce dum pen - de - ret Pe - - trus in

cru - - ce dum pen - - de - - ret

Pe - - - trus in cru - ce in

-trus in cru- - - - - ce ve - nit

cru - ce in cru- - - - -

Pe - trus in cru- - - - - - ce

cru - - ce ve - nit tur - - ba ma-

tur - ba ma - gna et ma-

-ce ve - nit tur - ba ma - gna

ve - nit tur - ba ma - gna

-gna ve - nit tur - ba et

-le - di - ce bat Co - sa - - - - -

ve - nit tur - ba ma- - - - gna et

et ma - le - di - ce - bat

ma - le - di - - ce - bat Co - sa - - - -

-rem et ma - le - di - ce -

ma- - - le - di - ce - bat Co - - - -

Co - - - sa- - - - rem et

- rem et ma - le - di - ce - bat

no - li - te fle - - re

- li - te fle - re no - li - te fle - re

- - - li - te fle - - - re sed

no - li - te fle - - re no - li - te

sed gau - de - te me - -

sed gau - - de - te me - cum

gau - de - - - te me - - - - cum

fle - - - - - - - - - - - re sed

- cum quia

sed gau - - de - te

me - cum qui - a va - do qui - -

gau - de - - te me - - - cum

va - do quia va - -

me - cum qui - - a va - do

- a va - - do pa - ra - re

qui - - a va - - - - do

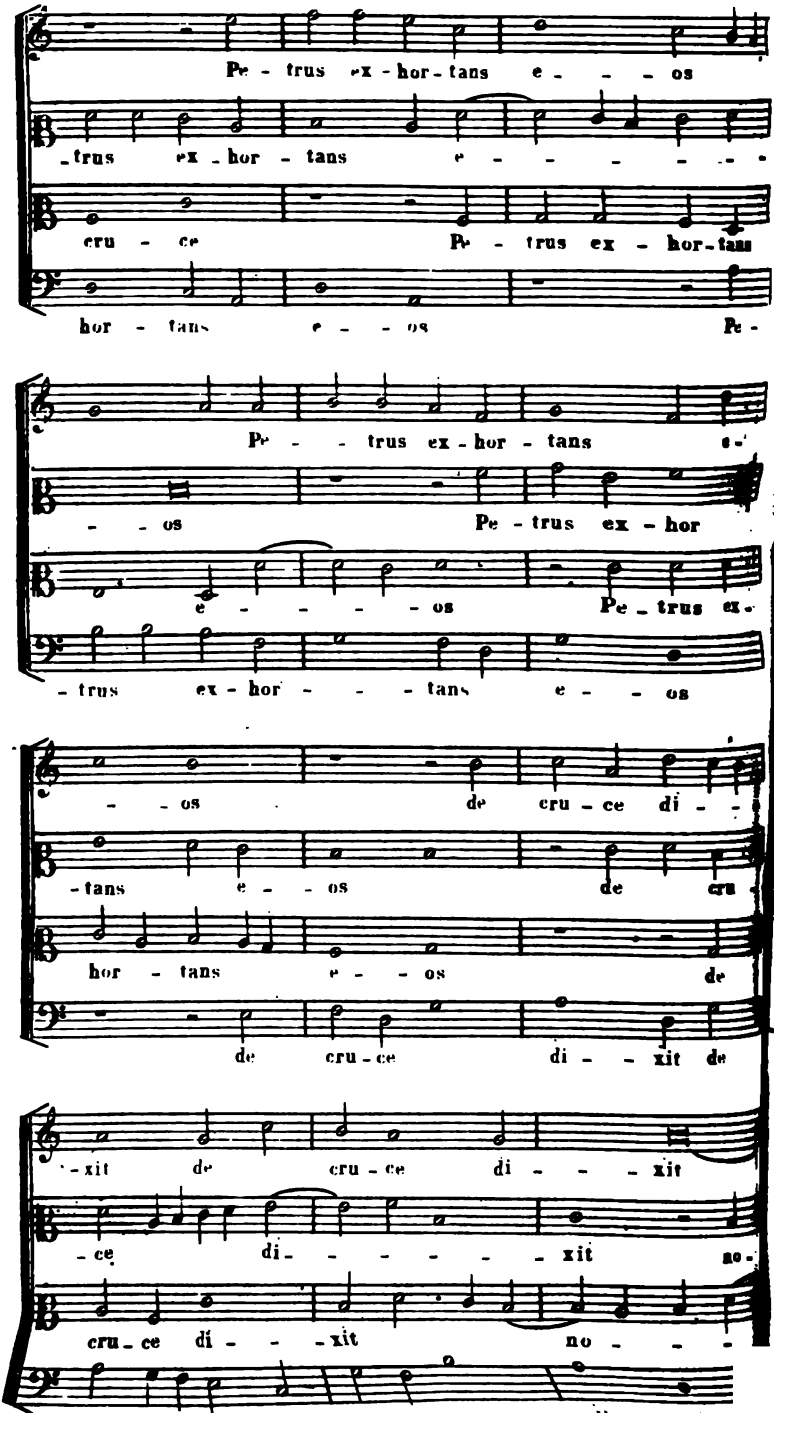
Pe - trus ex - hor - tans e - - - os
-trus ex - hor - tans e - - - - - - -
cru - ce Pe - trus ex - hor - tans
hor - tans e - - os Pe -
Pe - - trus ex - hor - tans e -
- - os Pe - trus ex - hor
e - - - - os Pe - trus ex -
- trus ex - hor - - - tans e - - os
- - os de cru - ce di - -
- tans e - - os de cru -
hor - tans e - - os de
de cru - ce di - - xit de
- xit de cru - ce di - - - xit
- ce di - - - - - - xit no -
cru - ce di - - - xit no - - -

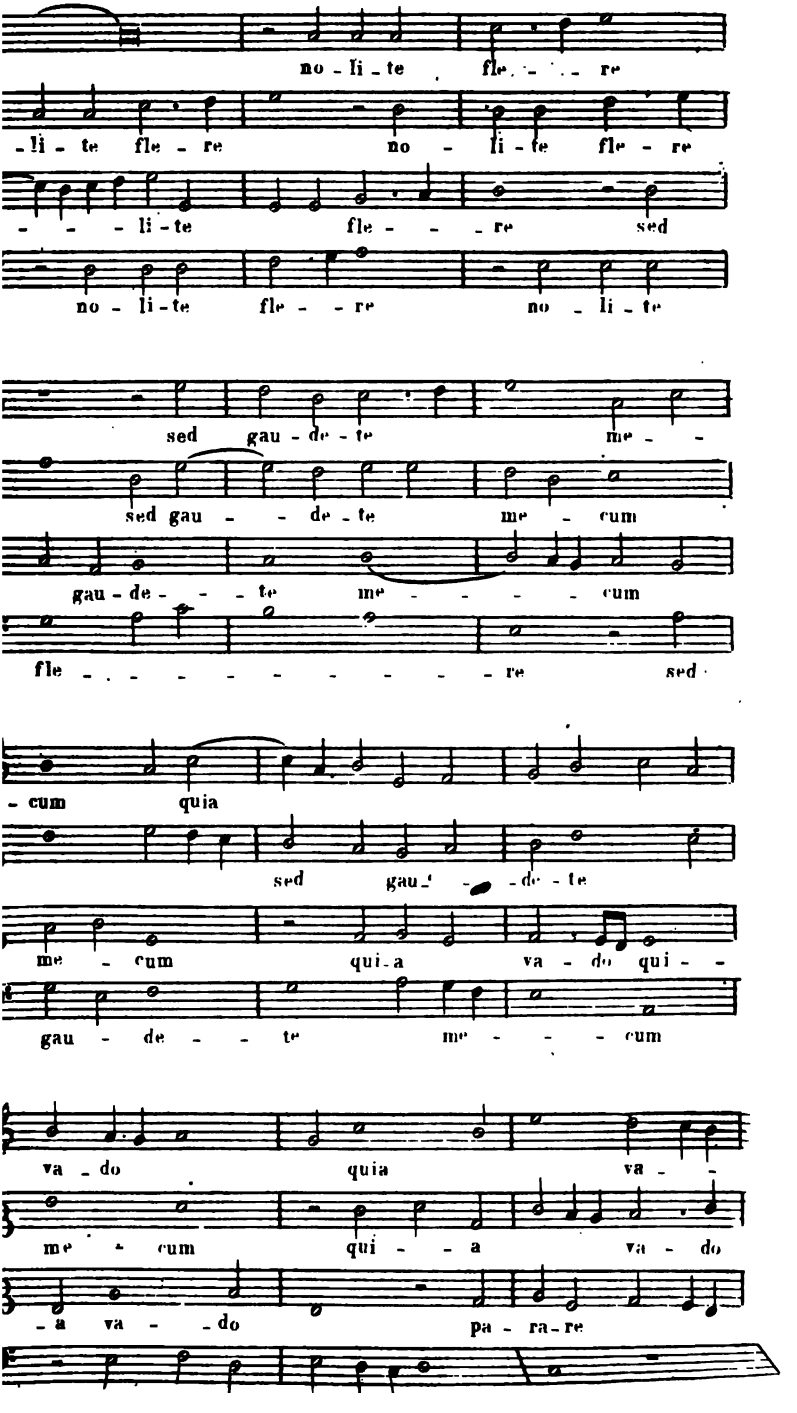
no - li - te fle - - re
- li - te fle - re no - li - te fle - re
- - - li - te fle - - re sed
no - li - te fle - - re no - li - te
sed gau - de - te me - -
sed gau - - de - te me - cum
gau - de - - - te me - - - - cum
fle - - - - - - - - - - re sed
- cum quia
sed gau - - de - te
me - cum qui - a va - do qui - -
gau - de - - te me - - - cum
va - do quia va - -
me - cum qui - - a va - do
- a va - - do pa - ra - re

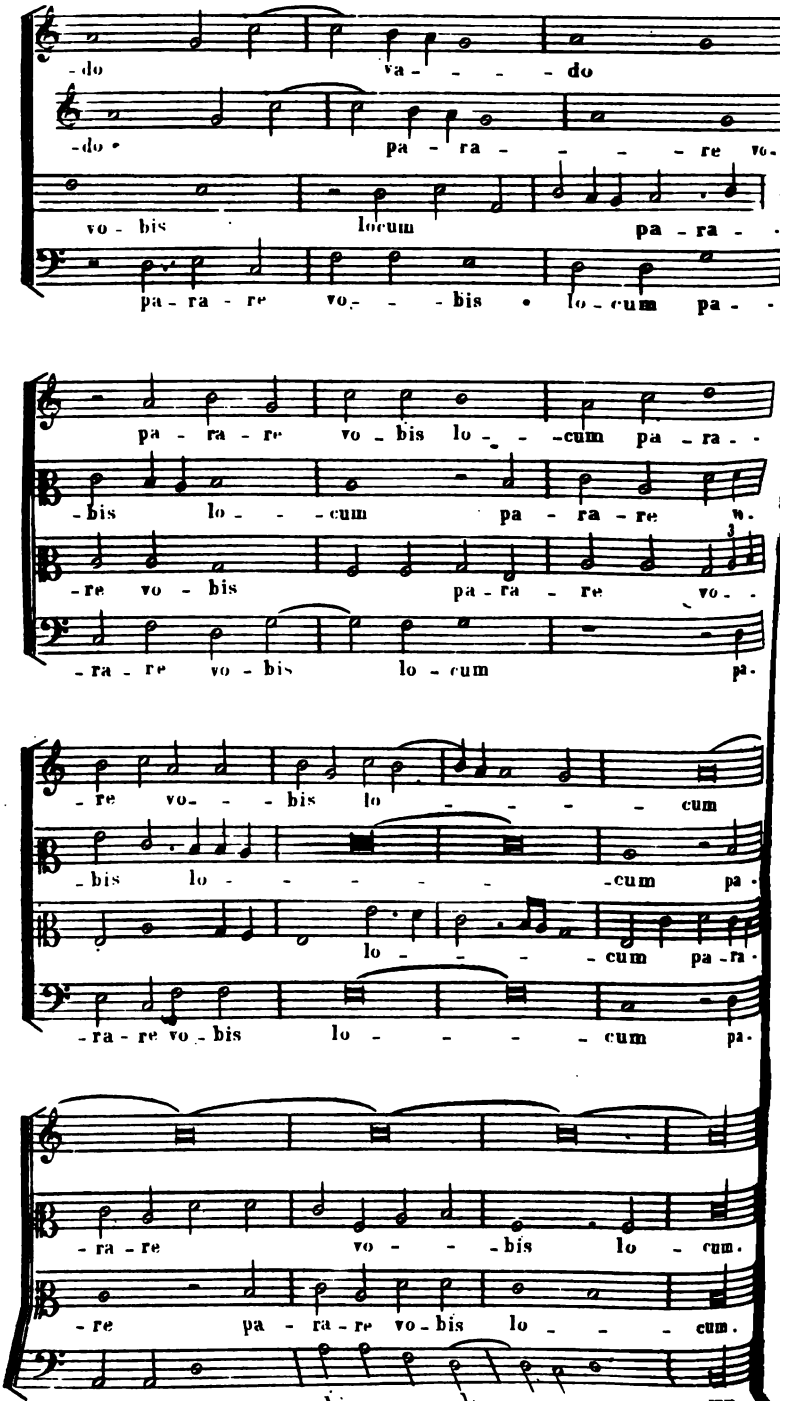
-do va - - - - do
-do pa - ra - - - - re vo-
vo - bis locum pa - ra -
pa - ra - re vo - - - bis lo - cum pa - -
pa - ra - re vo - bis lo - - - cum pa - ra - -
-bis lo - - - cum pa - ra - re vo-
-re vo - bis pa - ra - re vo - -
-ra - re vo - bis lo - cum pa-
-re vo - - - bis lo - - - - cum
-bis lo - - - - - - cum pa-
lo - - - - cum pa - ra-
-ra - re vo - bis lo - - - - cum pa-
-ra - re vo - - - bis lo - cum.
-re pa - ra - re vo - bis lo - - - cum.

TABLE THÉMATIQUE

DES MESSES

qui sont sans Noms d'Auteurs

dans les Recueils Manuscrits

de la Bibliothèque de Cambrai.

MS. N° 3.

15. Missa
(sans titre.)

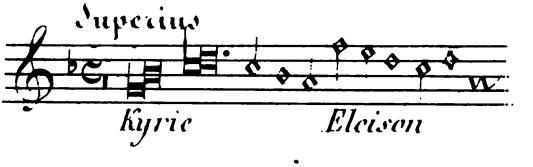

MS. N° 4.

1. Missa
verbum bonum.

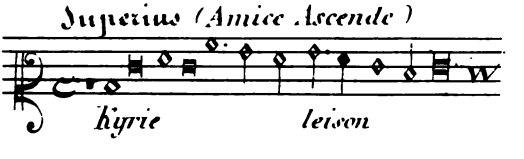

18. Missa? Argentum.

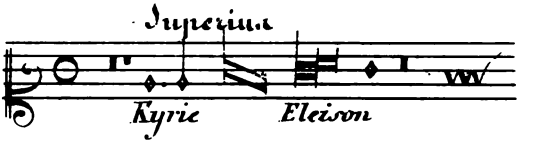

MS. N° 5.

1. Missa Ego sum qui sum

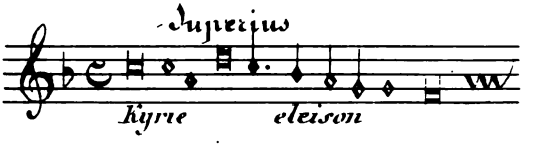

2. Missa (sans titre?)

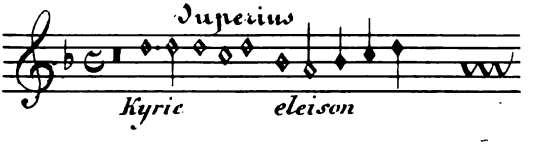

3. Missa (sans titre?)

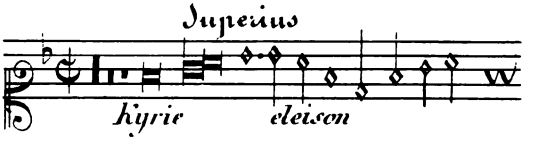

4. Missa (sans titre.)

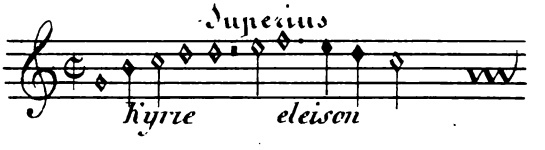

6. Missa Surrexit pastor bonus

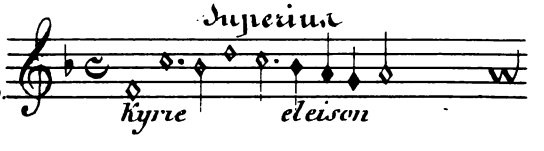

8. Missa Confitemini?

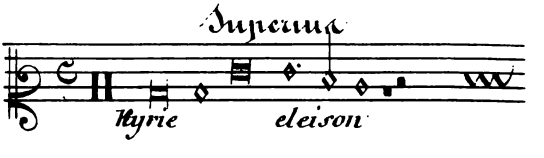

10. Missa
Mon mary m'a diffamé

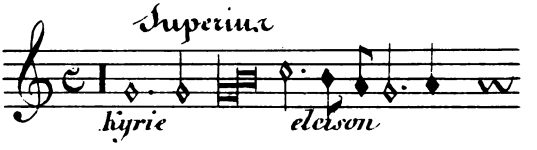

11. Missa
Mittit ad virginem.

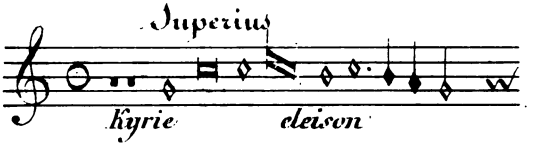

12. Missa
Ecce quam bonum.

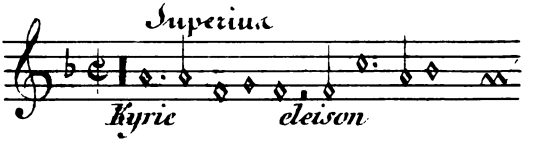

13. Missa
Alles regreta.

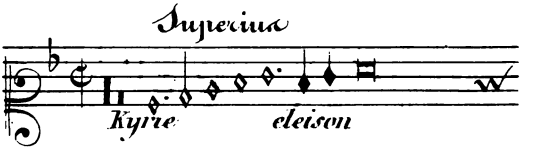

14. Missa
Puer nobis.

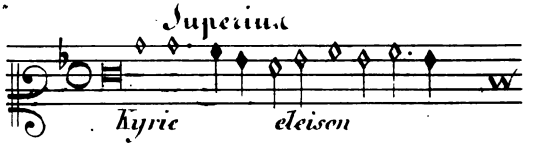

15. Missa
Benedictus.

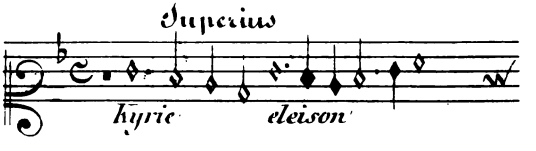

16. Missa
Nigra sum.

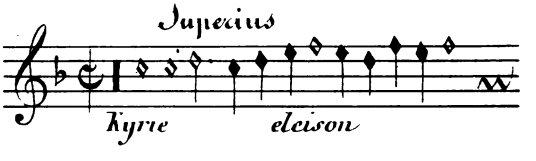

17. Missa
Beata Maria.

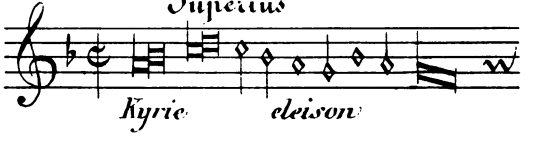

18. Missa
Argentum.

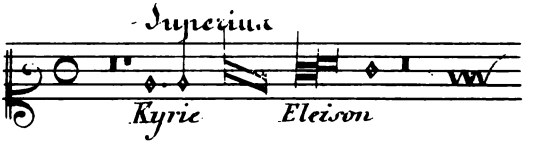

MS. N.° 5.

1. Missa
Ego sum qui sum

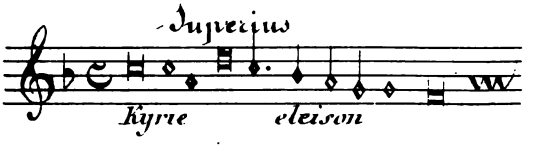

2. Missa
(sans titre.)

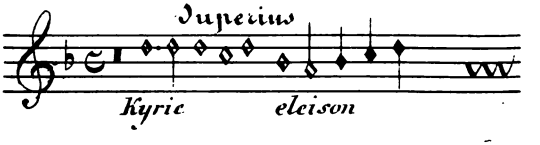

3. Missa
(sans titre.)

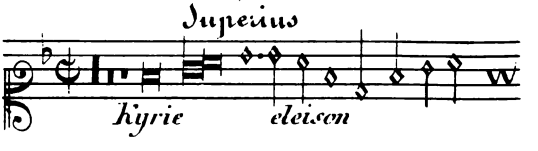

4. Missa
(sans titre.)

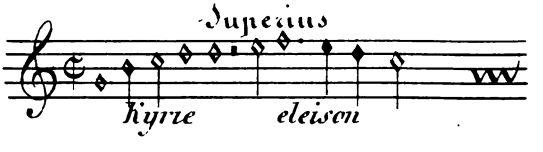

6. Missa
Surrexit pastor bonus.

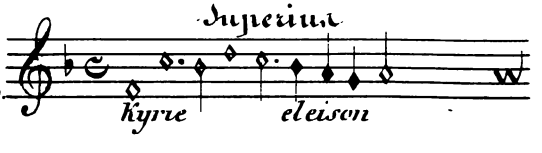

8. Missa
Confitemini.

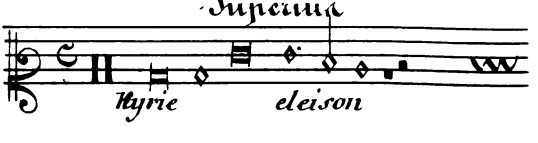

9. Missa
Veni sponsa Christi!

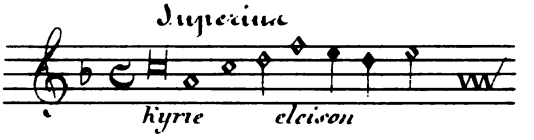

10. Missa
(Sans titre?)

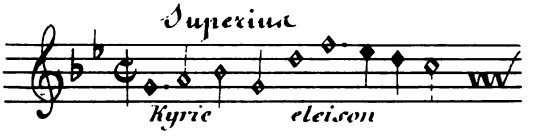

11. Missa
(sans titre.)

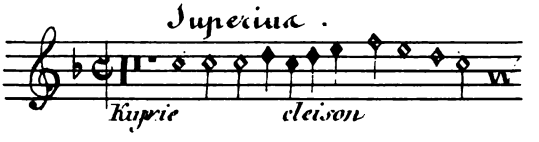

12. Missa
(sans titre.)

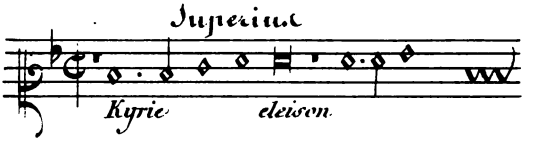

MS. N° 7.

1. Missa
(sans titre.)

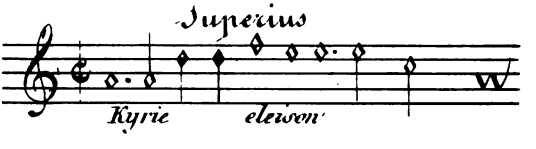

2. Missa
(Sans titre.)

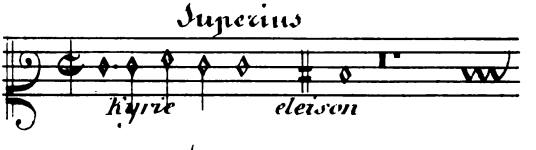

3. Missa
(Sans titre.)

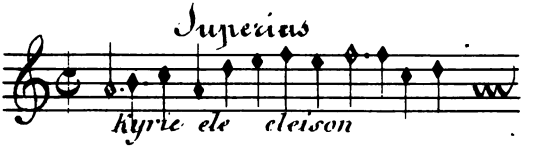

4. Missa
(Sans titre?)

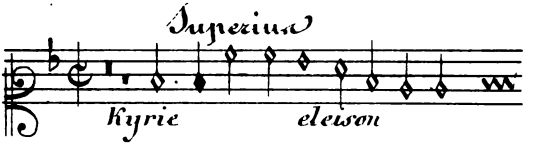

5. Missa
(Sans titre.)

MS. N° 17.

Missa
Vat'en regreta.

MS. N° 20.

1. Messe.
De grand pitié.

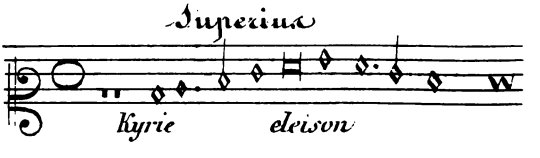

2. Missa
Papalis.

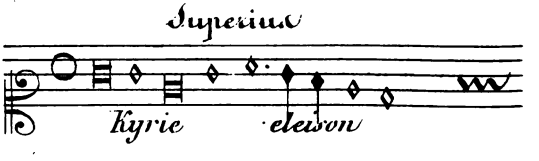

3. Missa
Ave Maria.

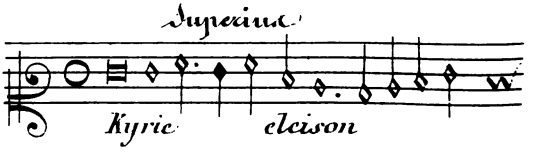

4. Missa
Comment peut avoir foye

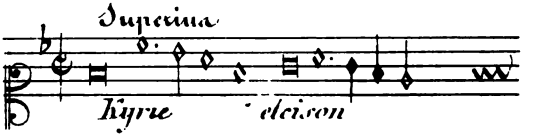

5. Missa
Lome armé du 4e ton.

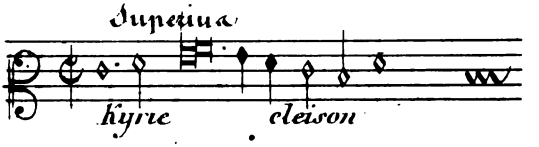

6. Missa
(Sans titre.)

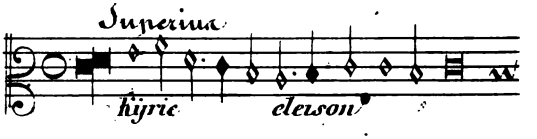

7. Missa
Gaudeamus omnes.

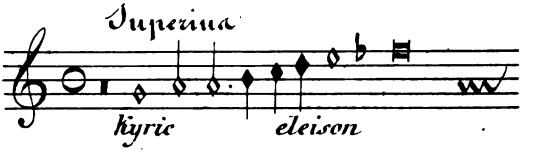

8. Missa
Beata progenies.

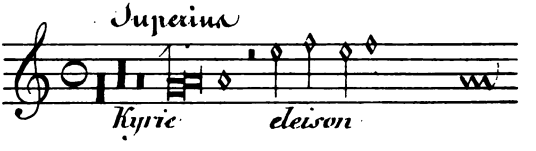

11. Missa
Sargiés de doeul.

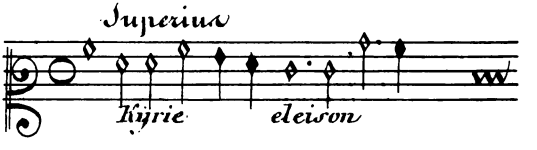

12. Missa
Je n'ai doeul.

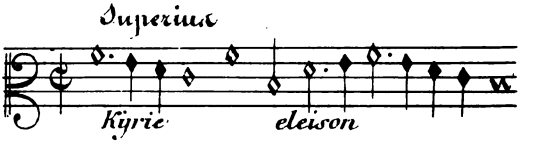
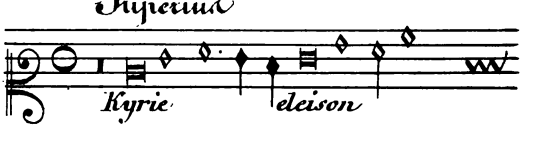
14. Missa
Isacev Anthonii